
Sommaire

1^{ère} partie - Rapport de gestion

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	5
CONSEIL COMMUNAL	6
MUNICIPALITÉ.....	13
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Généralités.....	15
Archives.....	25
Personnel communal	27
Manifestations populaires	32
Commission «Prilly animation».....	33
Bibliothèque communale.....	34
Énergie & Environnement.....	38
OFFICE DE LA POPULATION.....	41
SERVICE INFORMATIQUE.....	44
FINANCES	46
DOMAINES & BÂTIMENTS	
Bâtiments communaux.....	48
Piscines, forêts, vignes et divers	48
Bâtiments scolaires.....	51
Sociétés immobilières.....	51
Gestion des déchets.....	52
Temples et cultes	54
TRAVAUX & VOIRIE	
Routes.....	55
Études et réalisations diverses	55
Activités et prestations diverses.....	57
Matériel.....	59
Égouts, ruisseaux	59
URBANISME & CONSTRUCTIONS.....	
Autorisations de construire et d'habiter.....	60
Autorisations et prestations diverses.....	61
Construction communale.....	65
Constructions privées.....	66
Urbanisme.....	66

Sommaire

PETITE ENFANCE	
Accueil familial (Accueillantes en milieu familial)	72
Fondation des Acacias	73
JEUNESSE	
Préambule.....	77
Travail social de proximité	77
Centre de loisirs - Carrefour-Sud	78
Direction de l'établissement primaire	80
Colonies de vacances	84
AIDE SOCIALE COMMUNALE ET AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT	85
SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS	86
CONCLUSIONS	89

2^{ème} partie - Relations intercommunales

Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL).....	92
Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile (APROMAD)	93
ARASPE (Sécurité sociale)	93
Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois»	94
Direction de l'établissement secondaire (ASIGOS)	96
Protection civile Région Ouest lausannois	98
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol)	98

Liste des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales
ACAS	Agence communale d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AIT	Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne – Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la Couronne lausannoise
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (ex-OMSV)
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
Badac	Banque de données des cantons et villes suisses
BHNS	Bus à haut niveau de service
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIN	Cycle initial (écoles)
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale "station d'épuration des eaux usées de Vidy"
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVEA	Centre de vie enfantine des Acacias
CYP	Cycle primaire (écoles)
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
EWID	Identificateur fédéral de logement (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
FSAE	Fédération vaudoise des structures d'accueil de l'enfance
G2i	Système de gestion de l'Office de la population
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
IUS	Indice d'utilisation du sol
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LAA	Loi sur l'assurance accidents
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux

Liste des abréviations

LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LEM	Loi sur les écoles de musiques
LPAS	Loi sur la prévoyance et l'aide sociale
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics
MACIT	Missions d'action citoyenne
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts
MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFT	Office fédéral des transports
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PALM	Projet d'agglomération Lausanne – Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PM	Pour mémoire
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement du territoire
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels
SIT	Service d'information du territoire
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

Introduction

PRÉAVIS N° 8 - 2014

1^{ère} PARTIE

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR SA GESTION DE L'EXERCICE 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal du 1^{er} juillet 2006,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2013.

Conseil communal

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2013 (législature 2011-2016)

1	APARICIO Isabelle	POP	38	MATTIA Maurizio	VER
2	BEUQUE Amélie	VER	39	MEIENHOFER Werner	SOC
3	BI-BANDENDA Bilongo Jean-Claude	SOC	40	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
4	BORER Georges	PLR	41	MONNEY Johanna	VER
5	BOULAZ David	VER	42	MRAZEK Jan	VER
6	BÜHLMANN Gérard	PLR	43	NEF Madeleine	POP
7	BURDET Christian	SOC	44	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	SOC
8	BURGENER Fritz	PLR	45	OESCH Madeleine	SOC
9	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	SOC	46	PAILLARD Marion	SOC
10	CONNE Madeline	SOC	47	PARISOD David	PLR
11	CORDEY Gaston	PLR	48	PEREZ Manuel	SOC
12	CRETEGNY Philippe	PLR	49	PFEIFFER JUNOD Ruth	VER
13	CROT Marcel	SOC	50	PILET Olivier	SOC
14	DAVID Samuel	PLR	51	POLIER Jamila	UDC
15	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	52	POULY Laurent	PLR
16	DEILLON-VERNER Monika	UDC	53	RANNO Cadia	SOC
17	DELESSERT Pascal	PLR	54	REYMOND Antoine	PLR
18	DEPRAZ Gérald	PLR	55	RICHARD Francis	PLR
19	DI NATALE Jean-Baptiste	PDC	56	RIEHLING Stéphane	PLR
20	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	57	ROMERA RIOLA José Luis	SOC
21	EBERHARD Pierrette	POP	58	ROSSET Jean-Pierre	SOC
22	EICHENBERGER Claudio	UDC	59	ROTA Aldo	UDC
23	EQUEY David	PLR	60	ROTHWELL Timothy	PLR
24	FAUTH Nadia	PLR	61	RUSCONI Alberto	SOC
25	FERNANDES José	PLR	62	RUSSBACH Magali	VER
26	GENET Nicole	SOC	63	SANCHEZ Olga	SOC
27	GENIER Maurice	PLR	64	SARTORELLI Luigi	PDC
28	GIRARD Daniel	PLR	65	SAUGY Roger	SOC
29	HANISCH Youri	UDC	66	SCHROFF Philippe	PLR
30	KHEMISSA Samira	SOC	67	SEPPEY Marianne	PDC
31	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	SOC	68	SIRAVO Ugo	POP
32	KURT Ihsan	SOC	69	SOLLIARD Gaston	SOC
33	LASSERRE ROUILLER Colette	PLR	70	STAUFFER David	PDC
34	LOPES Maria	SOC	71	STEINER Nadia	VER
35	MACHADO Antonio	UDC	72	STURM Nicole	PLR
36	MAILLARD Christian	PLR	73	TROTTI Javier	PLR
37	MATOUTA Judith	SOC	74	WEIBEL Marie-Claire	UDC

Secrétaire : BARTOLOZZI Isabelle
Huissier : ROSSAT Jacky

Conseil communal

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

Président : M. Samuel David
1^{er} Vice-président : M. David Boulaz
2^{ème} Vice-présidente : Mme Samira Khemissa
Scrutatrices : Mme Pierrette Tarbangdo
Mme Monika Deillon
Scruteurs : Mme Madeleine Oesch
M. Georges Borer

Du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Président : M. David Boulaz
1^{ère} Vice-présidente : Mme Samira Khemissa
2^{ème} Vice-président : M. David Equey
Scruteurs : Mme Madeleine Oesch
M. Georges Borer
Scrutatrices : Mme Pierrette Eberhard
suppléantes Mme Monika Deillon

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2013

En 2013, le Conseil communal a tenu 7 séances (7 en 2012) au cours desquelles la Municipalité a présenté 18 préavis et 2 rapports (18 préavis et 4 rapports en 2012).

Séance du 11 mars 2013

- Assermentations de M. Christian Maillard en remplacement de Mme Marinetta Salaz, démissionnaire, et de M. Hugo Siravo en remplacement de M. Lucien Ngijol, démissionnaire.
- Adoption du préavis municipal N° 1-2013 sollicitant un crédit de CHF 46'100.- relatif à l'extension des places d'accueil en réfectoire pour les élèves des écoles primaires et répondant partiellement au postulat, déposé le 19.11.2007, de Mmes les ex-Conseillères V. Benitez Santoli et T. Hegedüs-Connor demandant «Une étude des besoins liés à la petite enfance des 0-12 ans, en particulier de ses lieux d'accueil (extrafamilial et extrascolaire), de la Commune de Prilly, comprenant notamment une étude de la faisabilité de la création d'un centre de vie enfantine supplémentaire pour les 0-5 ans et une étude de la faisabilité de la création d'un concept prilléran de l'Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS) pour les 5-12 ans», ainsi qu'à la motion M 1-2009 de Mme la Conseillère S. Poletti demandant «la création d'une véritable UAPE adaptée aux besoins et aux ressources de la Commune de Prilly».
- Adoption du préavis municipal N° 2-2013 sollicitant un crédit de CHF 148'000.- pour le déroulement de la procédure sélective d'appel d'offres fonctionnelles pour un groupement pluridisciplinaire de mandataires concernant le projet de construction des nouveaux vestiaires et des locaux administratifs de la piscine de la Fleur-de-Lys.
- Adoption du préavis municipal N° 3-2013 sollicitant un crédit de CHF 2'690'000.- destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Pâquis-Meunière-Flumeaux, travaux liés à la mise en œuvre du chauffage-à-distance (CAD) pour ledit secteur.
- Adoption du préavis municipal N° 4-2013 sollicitant un crédit de CHF 950'000.- destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Belmont-Flours.
- Adoption du Rapport municipal N° 1-2013 répondant au postulat N° PO 2-2010 de Mme la Conseillère G. Nosedà Guignard «Amélioration des services de la Bibliothèque municipale de Prilly».

Séance du 27 mai 2013

- Assermentation de M. David Equey en remplacement de Mme Saskia Poletti, démissionnaire.
- Adoption du préavis municipal N° 5-2013 amendé soumettant le nouveau règlement communal concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire.

Conseil communal

- Adoption du rapport municipal N° 2-2013 répondant au postulat N° PO 1-2012 de Monsieur le Conseiller D. Boulaz «Pour des transports publics nocturnes sans supplément Pyjama».

Séance du 24 juin 2013

- Assermentation de M. Antoine Reymond en remplacement de M. Mathias Steiner, démissionnaire.
- Election du Bureau du Conseil communal pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.
- Adoption du préavis municipal N° 7-2013 soumettant le rapport municipal sur la gestion de l'administration pour l'exercice 2012.
- Adoption du préavis municipal N° 6-2013 soumettant les comptes de la STEP et les comptes communaux pour l'exercice 2012.
- Adoption du préavis municipal N° 8-2013 sollicitant un crédit d'étude de CHF 584'000.- relatif au projet de réfection des bassins et des installations techniques de la piscine de la Fleur-de-Lys.
- Adoption du préavis municipal N° 9-2013 sollicitant un crédit de CHF 254'500.- pour la construction d'un nouveau columbarium au Cimetière communal.

Séance du 7 octobre 2013

- Election à la Commission des finances de M. David Equey en remplacement de Mme Nadia Fauth, démissionnaire.
- Election à la Commission de gestion de M. Antoine Reymond en remplacement de M. Javier Trotti, démissionnaire.
- Adoption du préavis municipal N° 10-2013 soumettant l'arrêté d'imposition pour l'année 2014.
- Adoption du préavis municipal N° 11-2013 soumettant la modification de plusieurs articles du Règlement communal concernant l'exercice des activités économiques.
- Adoption du préavis municipal N° 12-2013 amendé sollicitant un crédit d'étude de CHF 387'000.- pour le projet de construction des nouveaux vestiaires, du logement du gardien et des locaux administratifs de la piscine de la Fleur-de-Lys.
- Adoption du préavis municipal N° 13-2013 sollicitant un crédit d'étude de CHF 310'000.- portant sur la faisabilité technique de prolonger le pont du Galicien sous forme d'un «pont aérien», ainsi que sur le chiffrage du coût de cette variante.
- Adoption du préavis municipal N° 14-2013 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 88'000.- destiné à des travaux de réfection extérieurs «au droit» du bâtiment «C» du Collège de l'Union, et à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 134'000.- pour le remplacement de la chaudière du collège de Mont-Goulin.

Séance du 11 novembre 2013

- Election à la Commission de gestion de Mme Nadia Steiner en remplacement de M. Eric Henchoz, démissionnaire.
- Election à l'AJENOL de Mme Nicole Sturm en remplacement de Mme Saskia Poletti, démissionnaire.
- Adoption du préavis municipal N° 15-2013 relatif à la fusion des Services de Défense contre l'incendie et le Secours (SDIS) des Communes de Prilly et Renens et à la création d'une Entente intercommunale.
- Adoption du préavis municipal N° 16-2013 soumettant le nouveau règlement communal concernant le subventionnement des études musicales.

Conseil communal

- Adoption du préavis municipal N° 17-2013 sollicitant un crédit de CHF 600'000.- destiné à la transformation du bâtiment du Tilleul pour y accueillir l'UAPE la Fourmi Bleue et la structure administrative de la Fondation des Acacias, et répondant définitivement à la motion M 1-2009 de Mme la Conseillère S. Poletti «Création d'une véritable UAPE adaptée aux besoins et aux ressources de la Commune de Prilly», de même que partiellement au postulat du 19.11.2007 de Mmes les ex-Conseillères V. Benitez Santoli et T. Hegedüs-Connor «Etude des besoins liés à la petite enfance des 0-12 ans, en particulier de ses lieux d'accueil (extrafamilial et extrascolaire), de la Commune de Prilly, comprenant notamment une étude de la faisabilité de la création d'un centre de vie enfantine supplémentaire pour les 0-5 ans et une étude de la faisabilité de la création d'un concept prilléran de l'Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire (APEMS) pour les 5-12 ans».

Séance du 9 décembre 2013

- Election à la PoOuest de Mme Johanna Monney en remplacement de M. Eric Henchoz, démissionnaire.
- Election à l'ORPC Région Ouest lausannois de Mme Nadia Steiner en remplacement de M. Eric Henchoz, démissionnaire.
- Adoption du préavis municipal N° 19-2013 amendé soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2014.

Séance du 16 décembre 2013

- Adoption du préavis municipal N° 18-2013 soumettant le plan partiel d'affectation (PPA) «Corminjoz Nord».
- Pris acte du rapport municipal intermédiaire présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2012.

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2013

19.02.2007	M. Jean-Pierre Rosset	Postulat : «Carrefour Fleur-de-Lys : dangerosité sur la jonction Rte de Neuchâtel/Ch. de la Fleur-de-Lys».
19.11.2007	Mmes Vanessa Benitez Santoli et Tomika Hegedüs-Connor	Postulat demandant une étude sur les besoins liés à la petite enfance des 0-12 ans, en particulier sur les lieux d'accueil (extrafamilial et extrascolaire) de la Commune de Prilly.
29.09.2008	M. Stéphane Birrer	PO 3-2008 : «Pour une dynamisation du centre de Prilly».
29.09.2008	M. André Bellon	PO 4-2008 : «Pour un plan d'action communal en faveur du sport».
08.12.2008	M. Samuel David	PO 7-2008 : «Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit».
08.12.2008	Mme Eliane Carnevale	PO 8-2008 : «Pour un rafraîchissement de la piscine de la Fleur-de-Lys».
28.09.2009	M. Fabien Deillon	PO 5-2009 : «L'accueil des petits, une solution au sein de la famille».
28.06.2010	Mme Johanna Monney et consorts	PO 6-2010 : «Pour un service de vélos en libre-service à Prilly».
27.09.2010	Mme Isabelle Isoz	PO 7-2010 demandant le développement des possibilités d'accueil pour la petite enfance à Prilly.

Conseil communal

27.09.2010	MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek	PO 8-2010 : «Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain».
08.11.2010	Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts	PO 10-2010 demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly.
06.12.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 11-2010 : «Pour des logements subventionnés à Prilly».
28.03.2011	Mme Anne Bourquin Büchi et consorts	PO 1-2011 : «Afin de soutenir une économie de proximité et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit».
28.03.2011	M. Maurizio Mattia	PO 2-2011 : «Pour la mise en œuvre d'un programme d'investissements dans le solaire photovoltaïque et la micro-hydraulique au sein de la commune afin de produire chaque année 1'000'000 de kWh d'électricité renouvelable à l'horizon 2016».
12.09.2011	M. Stéphane Birrer et consorts	M 2-2011 demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.

Etat de traitement des motions et postulats

L'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2012 a fait l'objet d'un rapport intermédiaire détaillé, dont le Conseil communal a pris acte dans sa séance du 16 décembre 2013.

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2013 seront traités en principe dans le courant de 2014-2015 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2014.

Suite donnée aux vœux et observations de la Commission de gestion

Sur la base des réponses de la Municipalité dans son document daté du 11 juin 2013, seuls les points nécessitant une suite ou une précision à donner sont repris ci-après :

Vœu N° 6 (Culture & Sports)

La CoGest demande à la Municipalité d'évaluer les coûts indirects approximatifs fournis aux principales associations sportives et culturelles de Prilly.

La CoGest demande également de connaître le nombre de membres desdites associations d'une part et d'autre part le nombre de résidents Prillérans parmi leurs membres.

Réponse

La Municipalité est prête à répondre au vœu de la Commission, mais elle souhaite connaître le but de cette investigation avant de se lancer dans un travail titanesque et chronophage.

Suite donnée

La Commission de gestion ayant renouvelé sa demande dans le cadre de l'examen de l'exercice 2013, il a été convenu, d'entente avec elle, d'effectuer cette étude sur l'ensemble de l'année 2014 pour une présentation dans le courant du premier trimestre 2015.

Vœu N° 7 (Administration générale)

La CoGest encourage la Municipalité à vérifier si la composition de la Commission de naturalisation correspond à l'esprit de la loi sur le droit de cité vaudois.

Conseil communal

Réponse

Consulté par la Municipalité, le Secteur des Naturalisations du Service cantonal de la Population (SPOP) a confirmé, en mai 2012, que la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) mentionne que la Municipalité peut nommer une commission sans stipuler que les représentants doivent être des élus de l'organe délibérant. La Municipalité vérifiera cependant une nouvelle fois auprès des juristes du Service des communes et du logement (ex-SeCRI) l'interprétation qu'il y a lieu de donner à la loi au sujet de la composition de la Commission de naturalisation.

Suite donnée

La Municipalité a sollicité de la Responsable du Secteur des naturalisations du Service cantonal de la Population (SPOP) un avis juridique et fondé par rapport à l'interprétation de l'article 13, alinéa 2, de la Loi sur le droit de cité vaudois. Elle demeure dans l'attente de cette détermination et prendra cas échéant les dispositions qui s'imposent.

Vœu N° 8 (Petite enfance - Jeunesse - Affaires sociales)

La CoGest demande que d'ici à la fin de l'année les dispositions sécuritaires soient respectées comme promis.

Réponse

L'inventaire des mesures à prendre en cas d'incendie seront évaluées avec un représentant de l'ECA d'ici la fin de l'année.

Suite donnée

Le Service Domaines & Bâtiments a entrepris des démarches auprès de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et l'ECA afin de définir une méthodologie pour la mise en place des dispositions sécuritaires dans les bâtiments scolaires. Le dossier est toujours en cours.

Votations et élections 2013

03 mars

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'755

Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale

Taux de participation : 42.59 %

Initiative populaire du 26 février 2008 «Contre les rémunérations abusives»

Taux de participation : 42.59 %

Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)

Taux de participation : 42.59 %

09 juin

Votations fédérale et cantonale

Electeurs inscrits : 5'749

Objets fédéraux

Initiative populaire du 7 juillet 2011 «Election du Conseil fédéral par le peuple»

Taux de participation : 39.14 %

Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi)

Taux de participation : 39.14 %

Objets cantonaux

Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative)

Taux de participation : 39.14 %

Conseil communal

Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif)

Taux de participation : 39.14 %

Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)

Taux de participation : 39.14 %

Modification des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)

Taux de participation : 39.14 %

22 septembre Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'749

Initiative populaire «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire»

Taux de participation : 41.85 %

Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp)

Taux de participation : 41.85 %

Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr)

Taux de participation : 41.85 %

24 novembre Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'741

Initiative populaire du 21 mars 2011 «1:12 - Pour des salaires équitables»

Taux de participation : 50.18 %

Initiative populaire du 12 juillet 2011 «Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants»

Taux de participation : 50.18 %

Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)

Taux de participation : 50.18 %

Municipalité

Répartition des sections en 2013

Administration générale - Archives - Bibliothèque - Informatique - Office de la population - Urbanisme & Constructions - Relations extérieures	M. Alain Gillièron Suppléant : M. Michel Pellegrinelli
Social/AAS - Petite enfance - Ecoles - Travail social de proximité - Centre de loisirs - Lanterne magique - Colonies de vacances	Mme Anne Bourquin-Büchi Suppléant : M. Bertrand Henzelin
Finances - Police - Service de défense contre l'incendie et de secours - Protection civile - Affaires culturelles et sportives - Commission d'animation	M. Bertrand Henzelin Suppléant : M. Olivier Simon
Travaux publics/Voirie - Parcs et promenades - Services industriels - STEP - Naturalisations - Paroisses - Commission Suisses-Immigrés de Prilly	M. Michel Pellegrinelli Suppléant : M. Alain Gillièron
Domaines/Forêts/Piscines - Bâtiments/Patrimoine - Energie/Environnement - Déchets/conditionnement et évacuation - SI communales	M. Olivier Simon Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi

Vice-présidence pour 2013-2014 : Mme Anne Bourquin-Büchi

Depuis le 1^{er} juillet 2012 et jusqu'au 30 juin 2013, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires et extraordinaires (41 en 2011-2012). Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2013, elle a siégé à 20 reprises.

Dans le cadre des relations avec les Communes, la Municipalité a été invitée par l'Exécutif de Jouxens-Mézery, le 21 mai.

Elle a organisé ou participé à l'organisation

- d'une arrivée, à Renens, et d'un départ, de Prilly, du Tour de Romandie dans l'Ouest lausannois, les 24 et 25 avril;
- du stand des Communes de l'Ouest lausannois lors d'«Ouest Expo», du 25 au 28 avril;
- une exposition publique des résultats de la thermographie aérienne infrarouge du territoire communal, les 13 et 14 septembre;
- de la fête d'inauguration du Temple et de l'orgue de Broye, les 5 et 6 octobre.

Elle a accueilli à Prilly :

- l'assemblée générale de l'ORV Suisse (Opération Villages Roumains);
- l'assemblée générale de la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération).

Elle a apporté un soutien logistique à :

- la Société de Pétanque Le Lys, laquelle a organisé à Corminjoz, pour marquer son 50^{ème} anniversaire, les Championnats vaudois doublettes de pétanque, les 22 et 23 juin.

Elle a en outre assisté ou participé :

- à la cérémonie de passation de pouvoirs à la tête de la préfecture de l'Ouest lausannois;
- à l'inauguration de la nouvelle halte LEB Prilly-Union;
- à la Journée de l'énergie pour la remise à la Ville de Prilly du label «Cité de l'énergie»;
- à l'inauguration des nouveaux locaux de l'Agence d'Assurances Sociales (AAS);
- à la célébration des 10 ans du Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL);
- à la célébration du 25^{ème} anniversaire de l'Association Lire et Ecrire.
- aux diverses manifestations qu'elle organise annuellement, ainsi qu'à celles des groupements, associations et sociétés locales diverses, de même qu'à leurs soirées annuelles.

La visite annuelle de la Préfète, Mme Anne Marion Freiss, a eu lieu le 25 novembre 2013.

Municipalité

2013

Si le vendredi 13 est honni des superstitieux et qu'heureusement ce 21^{ème} siècle ne verra pas d'autre année dotée de ce numéro tant redouté, pour Prilly et sa Municipalité ce millésime n'aura pas apporté son lot de désillusions ou autres catastrophes. Au contraire, en plus de comptes que l'on peut qualifier d'acceptables, cette année 2013 a été riche en événements de toutes natures qui ont permis de continuer à faire de notre ville un lieu dynamique. On peut citer la fusion des SDIS de Prilly et de Renens, la transformation et rénovation complète du centre commercial et l'ouverture de du 1^{er} hôtel (de police !) à Prilly prévu avec quelques cellules... roses. A côté de cela, plusieurs importants projets ont avancé pour être prochainement réalisés comme la requalification paysagère de la Rte de Broye, la sécurisation du passage à niveau du LEB à la Fleur-de-Lys, la réaffectation du bâtiment du Tilleul en UAPE, la rénovation complète de la piscine de la Fleur-de-Lys et l'étude de plusieurs nouveaux plans de quartiers qui vont assez sérieusement changer l'aspect urbanistique de notre cité.

Alors, la Municipalité est «13... heureuse» de se projeter dans l'avenir avec confiance et sérénité. Certes, tout ne sera pas simple et nécessitera une attention et un travail de tous les instants. Mais, c'est en restant «13 ...n» que l'Exécutif prilléran se propose, avec vous, de vivre 2014 !



GÉNÉRALITÉS

Abonnements CFF

Comme en 2012, 5 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans, au prix maintenu à CHF 40.- l'abonnement jusqu'au 31 décembre 2013. Il en résulte que, sur les 1'825 cartes disponibles, 1'612 ont été vendues et 12 utilisées pour les besoins des services communaux ($1'612 \text{ s}/1'825 = 88.33 \%$; en 2012 : $1'605 \text{ s}/1'830 = 87.7 \%$). Il est à noter qu'en décembre 28 billets ont été délivrés pour janvier 2014, au prix adapté à CHF 45.- en raison de l'augmentation des tarifs CFF à hauteur de 24.45 % entre décembre 2011 et décembre 2012, applicable désormais dans son entier au prix d'achat des abonnements (périodicité de décembre à novembre). En outre, comme en 2012, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet, soit un total de 32 billets.

CIGM

«On est en ligue A» chantaient les 9'000 spectateurs à Malley le 16 avril dernier. Malgré un début de saison difficile, le Lausanne Hockey-Club (LHC), locataire régulier du CIGM, retrouvait sa cohésion et son jeu au bon moment pour gagner sa promotion en Ligue nationale A. Sur l'ensemble de la saison, ce sont plus de 192'000 spectateurs qui ont suivi les 36 parties disputées au CIGM.

En dehors des matchs de hockey, de nombreuses manifestations ont trouvé place sur le site et permis de donner du contenu à la mission du CIGM d'être un lieu de «Sport, Culture et Rencontres». Parmi celles-ci : Art On Ice, Sundance, Ouest-Expo, Tour de Romandie, Salon Junior, Salon de l'érotisme, Disney, Journée de l'éducation routière, Daddy Yankee sans oublier Malley Plage, qui a animé l'espace extérieur pendant l'été.

Au cours de la saison d'hiver, 8'520 heures de glace utile (entre 08h00 et 23h00) ont été produites et mises à la disposition des utilisateurs. 24 % de ces créneaux horaires sont réservés au public, dont la fréquentation a augmenté de 3,7 %. Outre la Fête de la glace en début de saison qui a attiré sur une journée près de 1'400 personnes, de nombreuses activités sont proposées au public : «Je fête mon anniversaire à la patinoire», «Le jardin des glaces», «Ma fondue patins aux pieds», voire une offre spéciale pour les seniors le lundi matin. Le mouvement junior des clubs de patinage artistique et de hockey occupe une grande part des créneaux restants, de même que les écoles. Sur l'ensemble de la saison, près de 620 jeunes vivent leur passion pour le patinage et leur sport et fréquentent régulièrement les installations.

L'ascension du LHC a nécessité d'adapter les structures afin de tenir compte des besoins en termes de sécurité, de qualité de l'accueil et des objectifs commerciaux du club. Des travaux ont notamment été faits pour augmenter le nombre de places assises et organiser une zone d'accueil des supporters visiteurs. Un nouveau système de sonorisation a également été installé par le CIGM.

Parallèlement, l'étude sur une rénovation du site se poursuit. Plusieurs groupes de travail ont livré leurs réflexions pendant l'année, que ce soit sur les options techniques, la plateforme nécessaire pour réaliser les investissements ainsi que la prise en charge des frais opérationnels.

«Ça bouge à Malley !» : le slogan utilisé dans la communication du CIGM est pleinement d'actualité. Afin de pouvoir continuer à remplir son rôle et s'intégrer au mieux dans un quartier en plein développement, le CIGM se doit d'évoluer.

Administration générale

Commission d'Intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

Durant cette année, la Commission a organisé, avec un subside financier du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI), 5 ateliers d'information ou de visites : dépôt TL Perrelet, Grand Conseil, l'usine Tridel, Château de Chillon, vivre et voter ici. Plus d'une vingtaine de personnes en moyenne se sont inscrites et ont suivi ces différents ateliers. En parallèle, un cours de français intensif est organisé pour un maximum de 12 personnes pendant une année.

Les membres de la Commission ont également participé, par la tenue d'un stand, à Fêtons Prilly au mois de juin.

En fin d'année, avec l'aide administrative du Service RH de la Ville de Prilly, la Commission a pu engager une secrétaire à temps partiel (4 heures par semaine) sous forme d'un contrat de travail de droit privé. L'entrée en fonction a eu lieu le 1^{er} janvier 2014.

Commission du Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables

Durant l'année 2013, quatorze dossiers ont été reçus et traités par la Commission ainsi que quatre dossiers datant de fin 2012. En outre, les subventions suivantes ont été octroyées : quinze pour l'achat d'un vélo électrique, trois pour des scooters électriques et une pour le remboursement de l'abonnement test Mobility.

Commissions permanentes - Comités

Le Conseil communal a approuvé, le 11 novembre 2013, la fusion des SDIS de Prilly et Renens, avec effet au 1^{er} janvier 2014. Conformément à la convention d'entente intercommunale du SDIS Malley, Prilly-Renens, la Municipalité a nommé, le 18 novembre, les représentants de Prilly au sein de la nouvelle Commission consultative du feu, à savoir :

- M. Bertrand Henzelin, Conseiller municipal, en tant que Vice-président jusqu'à la fin de la législature 2011-2016, ainsi que
- MM. Daniel Culand, Claude-Pascal Hurni et Guy Moret, en qualité de membres-délégués pour Prilly.

Hormis la confirmation de délégation de M. Michel Pellegrinelli, Conseiller municipal, au sein de la Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP), aucune modification à signaler en ce qui concerne les représentations de la Municipalité.

Quant aux commissions "municipales" diverses et autres représentations, les modifications suivantes ont été enregistrées :

- la nomination des membres permanents de la Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP), à savoir M. Ihsan Kurt, Président, Mmes Isabelle Aparicio, Monika Deillon-Verner, Mathilde Janin, Samira Khemissa, Johanna Monney et M. Samuel David;
- M. Daniel Gambazza a rejoint la Commission Fêtons Prilly en tant que responsable du Service Jeunesse;
- Mmes Marion Paillard et Aylin Sari, ainsi que M. Philippe Leutenegger sont venus renforcer les rangs de la Commission d'animation;
- Mme Elise Glatt, Service de l'Urbanisme, a succédé à Mme Sandrine Maze en tant que Secrétaire de la Commission d'urbanisme, laquelle compte également un membre supplémentaire en la personne de M. Jean-Michel Piguët;
- la nomination de M. Daniel Gambazza et de M. Yvan Gay au sein de la Commission de la Colonie de vacances, en lien avec la nouvelle organisation mise en place dans le secteur Jeunesse;
- toujours dans le cadre de la nouvelle organisation précitée, M. Daniel Gambazza a rejoint le Comité du Centre de loisirs, qui a vu également Mme Alexandra Rubin succéder à M. Stéphane Köhntopp;

Administration générale

- en sa qualité de responsable du secteur Petite enfance, M. Laurent Häller siège au sein du Conseil de la Fondation Les Acacias, ainsi qu'au Comité directeur de l'AJENOL en tant que Secrétaire "hors Conseil" avec voix consultative;
- la Commission de circulation et de prévention des accidents, la Commission pour la gestion du SIT (Système d'information du territoire), ainsi que la Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) comptaient toutes trois un poste vacant à fin 2013 suite au départ de M. Philippe Coquerand.

Dons divers

Les différents comptes disponibles ont permis de verser :

- CHF 1'000.- à l'AFIRO (Association pour la formation initiale, la réadaptation et l'occupation) dont le but est la réadaptation professionnelle et la création d'emplois adaptés en faveur de personnes en situation de handicap;
- CHF 1'000.- de subvention annuelle au Musée Encre & Plomb, selon décision du Bureau Intermunicipal des Syndics de l'Ouest lausannois;
- CHF 1'000.- à la Fondation du Vivarium de Lausanne dans le cadre de la recherche de fonds d'urgence visant au sauvetage et à la pérennisation de cette institution;
- CHF 900.- à deux jeunes cinéastes professionnels, dont un Prillérans, au titre de subside pour la réalisation de reportages sur les Maîtres-artisans en Corée du Sud;
- CHF 800.- pour le Chœur Jubilate;
- CHF 750.- à Pro Juventute en soutien à son engagement pour les enfants et les jeunes;
- CHF 730.- arrondis pour la prise en charge du déficit 2012 du club d'échecs Crazy Horse;
- CHF 500.- à l'Association romande CIAO, institution qui met à disposition les compétences de professionnels reconnus dans leur domaine spécifique pour répondre aux besoins d'information et d'orientation des jeunes romands de 13-20 ans dans tous les domaines de la santé;
- CHF 500.- à POLYVAL, entreprise sociale dont le but est de permettre aux personnes au bénéfice d'une prestation de l'Assurance invalidité ou en grandes difficultés sociales d'améliorer leur autonomie par une activité et un environnement adaptés, et d'être ainsi intégrées dans le monde du travail et dans la société;
- CHF 500.- à l'Association SOS Futures Mamans, qui se veut une main tendue à toutes les mamans ou futures mamans se trouvant démunies moralement ou financièrement face à une grossesse ou à l'éducation de leurs enfants;
- CHF 500.- de subvention annuelle aux Samaritains de Prilly;
- CHF 500.- pour le repas de soutien du Lausanne Ville-Prilly Basket;
- CHF 500.- pour le repas de soutien du Groupe Scouts de Covatannaz;
- CHF 500.- pour le repas de soutien du FC Prilly-Sports;
- CHF 500.- correspondant au soutien annuel de la Course «A travers Prilly»;
- CHF 1'600.- arrondis pour le coût du cinéma à Prilly du Passeport vacances;
- CHF 5'800.- arrondis pour la soupe populaire (Fondation Mère Sofia), par la prise en charge des frais d'eau et d'électricité de l'abri PC de Prilly-Centre, dont la cuisine est utilisée pour la confection des repas;
- CHF 4'700.- répartis entre des jeunes exerçant une activité sportive ou autre non enseignée à Prilly, pour récompenser des sportifs méritants ou ayant participé à une manifestation sportive d'envergure.

Administration générale

Par ailleurs, le compte «Manifestations exceptionnelles» a financé l'organisation de la manifestation «Arrivée/départ du Tour de Romandie» dans l'Ouest lausannois, pour un montant arrondi de CHF 13'150.-, et a permis de soutenir la 1^{ère} édition de la manifestation Malley-Plage, qui s'est déroulée du 24 juin au 25 août, à hauteur de CHF 1'240.-, y compris la prise en charge des frais des Samaritains lors d'une soirée; en outre, un montant de CHF 4'900.- a été versé dans le Fonds «Manifestations exceptionnelles» au titre d'alimentation dudit fonds.

Fonds d'aide à l'économie

Par ce fonds, il a été possible en 2013 :

- en lien avec les travaux de réaménagement du centre commercial Prilly-Centre, de poursuivre pendant deux mois supplémentaires, l'aide accordée, en 2012 déjà, à trois commerces afin d'atténuer leur déficit d'exploitation;
- de couvrir les frais de location annuelle de quatre places de marché pour compenser une diminution du chiffre d'affaire des commerçants liée au déplacement du marché aux alentours du Château;
- d'octroyer une aide au démarrage à une boutique de vêtements de seconde main;
- d'accorder un soutien financier lié à la perte d'exploitation d'une entreprise devenue quasi inaccessible en raison d'un important chantier routier.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Ce fonds, dont la gestion administrative et financière est assumée par la Ville de Prilly, a récolté CHF 806'567.- en 2013 (CHF 815'296.- en 2012), dont une contribution de la Commune maintenue à CHF 90'000.-.

En 2013, le Fonds comptait 20 communes membres et deux communes alliées, à savoir Savigny et Villars-Sainte-Croix, qui sans avoir signé la Convention versent chaque année une contribution.

Alors que les contributions reçues en 2012 avaient permis au Fonds de maintenir les montants des subventions versées en 2011, 2013 s'est révélé être une année financièrement plus difficile pour la plupart des communes. Si la majorité d'entre elles a consenti à maintenir, voire légèrement augmenter, les montants alloués au Fonds, d'autres par contre ont pris des mesures de réduction plus ou moins sévères. Compte tenu de ces éléments, les subventions ont été adaptées de la manière suivante :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Béjart Ballet Lausanne	CHF 158'000.-	CHF 160'000.-
Théâtre de Vidy-Lausanne	CHF 239'500.-	CHF 242'500.-
Orchestre de Chambre de Lausanne	CHF 158'000.-	CHF 160'000.-
Opéra de Lausanne	<u>CHF 244'500.-</u>	<u>CHF 247'500.-</u>
TOTAL	CHF 800'000.-	CHF 810'000.-

Fonds divers et internes

Indépendamment des dons octroyés par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées par le biais des fonds divers et internes :

- du Fonds «Actions sociales diverses et Suzanne Crottaz», un montant de CHF 1'000.- a été alloué à une mère au titre de contribution à des frais d'hospitalisation puis de décès de son fils, domicilié à l'étranger et en visite en Suisse; en outre des dons ont été accordés comme suit : CHF 500.- à une locataire victime d'une inondation dans son appartement, CHF 490.- à une famille en grande difficulté financière afin de couvrir deux mois de factures d'électricité et CHF 900.- à une autre famille pour l'acquisition d'une nouvelle machine à laver et à sécher le linge;
- CHF 2'420.- arrondis destinés au repas de Noël du Centre de la Confrérie, par le biais du Fonds «Thibaut-Mimran»;

Administration générale

- un montant de CHF 5'000.- pour le spectacle intitulé «Les Enfants Volés» de la troupe de théâtre l'Antidote, financé par le Fonds Ingeborg Schulze à hauteur de CHF 2'500.- et par le Fonds Peitrequin à hauteur de CHF 2'500.- également;
- au vu du résultat final des lotos 2012, la Municipalité a compensé le déficit enregistré par un prélèvement de CHF 10'000.- sur le Fonds des lotos; par contre, aucun prélèvement n'a été effectué sur ce fonds en complément des frais prévus au budget pour la soirée de la "Fête nationale", le 31 juillet.

Français en Jeu

La Municipalité poursuit activement sa collaboration avec cette association en mettant à disposition de son antenne de secrétariat sur le territoire prilléran, des locaux au 2^{ème} étage de l'Avenue du Château 1. Un nombre toujours croissant d'apprenants s'inscrit aux différents cours de français, de calculs et d'initiation à l'informatique.

La Lanterne Magique

Lors de la saison 2012-2013, l'antenne de Prilly a affiché un effectif de 220 enfants (280 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation. Eu égard à cette importante diminution des membres inscrits, pour des motifs difficilement explicables, il a été décidé de promouvoir le club par l'insertion systématique d'une publicité dans le Prill'hérait.

LEB - Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

Le passage au quart d'heure est entré en vigueur à la rentrée scolaire d'août. Le 26 juin a eu lieu l'inauguration officielle de la gare Prilly-Union en présence de la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite. Des travaux de finition doivent encore être entrepris, une fois résolue la problématique de l'alimentation électrique de cette gare. Quant aux moyens à mettre en œuvre afin d'améliorer l'esthétique des panneaux anti-vue, les discussions se poursuivent avec le Conseil d'administration.

A la fin de l'année 2013, le Conseil d'Etat a décidé du rapprochement du LEB avec les Transports publics de la région lausannoise (tl) en dotant ces deux entreprises d'une direction commune, confiée aux tl.

Lire et écrire

Depuis 2013, cette association a rejoint Français en Jeu dans les locaux de l'Avenue du Château 1. La réunion de ces deux partenaires offre davantage de synergie au sein de la Commune de Prilly au bénéfice des apprenants.

Mur de grimpe

Situé dans le Collège de l'Union et appartenant à l'ASIGOS, le mur de grimpe est géré administrativement par le Secrétariat municipal pour toutes les activités extérieures à celles des écoles de Prilly, telles qu'initiations proposées par des associations ou cours à la carte délivrés par des moniteurs chevronnés. Il est également à disposition en utilisation libre pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire, les mercredis soirs et samedis matins, à l'exception des vacances scolaires ou lors de cours organisés.

En 2013, trois anniversaires ont été organisés au mur de grimpe pour un cours «spécial» de 3 heures et qui peut accueillir jusqu'à 8 enfants. Pour ce qui est de l'utilisation libre du mur de grimpe, 6 carnets de 6 entrées et 1 carnet de 12 entrées ont été vendus.

Comme les années précédentes, une activité «mur de grimpe» a été organisée dans le cadre du passeport-vacances; d'après les statistiques de l'APVRL (Association pour le passeport vacances de la région lausannoise) au total quelque 124 demandes ont été enregistrées pour les deux demi-journées mises à disposition des enfants en juillet et août, ce qui représente une diminution de 34,4 % par rapport à l'année dernière, correspondant par ailleurs à la baisse générale enregistrée au niveau de la vente des passeports-vacances.

Administration générale

Naturalisations

En 2013, 22 personnes (12 en 2012) ont demandé à bénéficier d'une procédure facilitée, évitant ainsi une audition devant le délégué municipal et la Commission de naturalisation, qui s'est par ailleurs réunie à 12 reprises.

Ces bénéficiaires, ainsi que parfois leur(s) enfant(s), étaient :

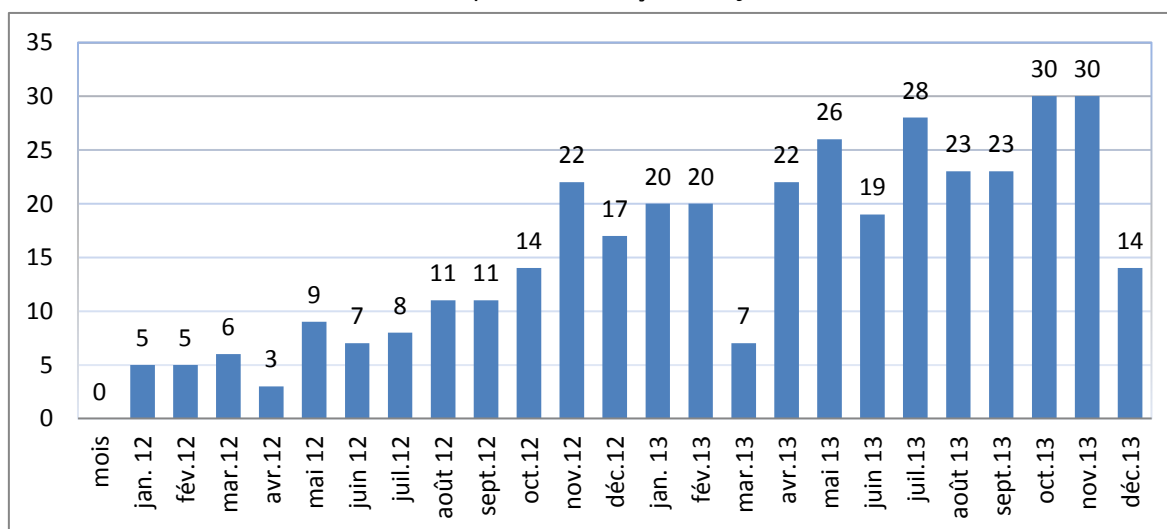
- de jeunes étrangers nés en Suisse;
- de jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (nés à l'étranger mais ayant accompli 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse), avec parent(s) détenteur(s) d'un permis B ou C.

A ces candidats s'ajoutent ceux devant être auditionnés, à savoir 41 personnes entendues en 2013 (32 en 2012).

En définitive, en 2013, 48 candidats ont obtenu la naturalisation suisse par décision du Conseil d'Etat (91 en 2012).

Tout au long de l'année 2013, le Greffe municipal a renseigné un nombre extraordinairement élevé de personnes de nationalité étrangère sur les démarches à entreprendre pour une demande de naturalisation. Le tableau ci-dessous illustre cet afflux de demandes d'information et de remises de formulaires, sachant qu'un candidat est reçu plusieurs fois, vu la complexité de la démarche, avant le dépôt réputé de sa demande.

Tableau illustrant le nombre de personnes reçues de janvier 2012 à décembre 2013



NB : la durée moyenne d'un rendez-vous est de 25 minutes.

Ce regain d'intérêt pour la nationalité suisse depuis plusieurs mois, constaté tant par le Canton que par les Communes environnantes, semble étroitement lié aux discussions qui ont actuellement cours aux Chambres fédérales sur un éventuel durcissement de la Loi sur la Nationalité (LN).

Noces d'or, de diamant ou de platine

Cette année, 41 couples ont reçu le traditionnel colis comprenant l'un ou l'autre des ouvrages sur Prilly, le tome 1 pour 50 ans et le tome 2 pour 60 ou 70 ans de mariage, ainsi qu'une bouteille de Grand-Vigne. 28 d'entre eux célébraient leurs noces d'or (50 ans), 12 leurs noces de diamant (60 ans) et, fait marquant, un couple a fêté ses noces de platine (70 ans).

Nonagénaires - Centenaire

En 2013, 25 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (27 en 2012) à l'occasion de leur nonantième anniversaire; comme en 2012, 3 seulement n'ont pas voulu de cérémonie (12 en 2011).

En outre, une centenaire a été fêtée cette année, au cours d'une réception organisée par la Préfète et à laquelle la Municipalité a été associée.

Administration générale

Paroisse protestante de Prilly-Jouxten

Lors de la dernière assemblée de paroisse en fin d'année 2012, M. Jacques Nicod a cédé la présidence à M. Maurice Genier, qui a dirigé sa première séance le 20 mars 2013.

Après les travaux de réfection du Temple de Broye et d'installation d'un nouvel orgue, une fête inaugurale, pilotée par la Paroisse et l'organiste-titulaire, Mme Anne Chollet, a eu lieu les 5 et 6 octobre et s'est terminée par un magnifique concert au cours duquel toutes les nuances musicales de ce superbe instrument ont pu s'exprimer sans retenue.



Paroisse catholique du Bon Pasteur

M. l'Abbé Pascal Bovet, parti à la retraite à fin juin 2013, a été remplacé par M. le Curé Joseph Hoi. Une cérémonie de passation des pouvoirs a été organisée le dimanche 1^{er} septembre 2013 en l'église du Bon Pasteur.

Passeport Vacances

En 2013, lors de la 34^{ème} édition, la Ville de Prilly a vendu aux enfants Prillérans, nés du 01.07.1997 au 30.06.2004, 37 passeports vacances. Il a été proposé 14 activités, offertes en majeure partie par les organisateurs. Le prix d'un passeport «Traditionnel» se maintient à CHF 45.- au lieu de CHF 50.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le «Farniente» au lieu de CHF 35.-. Le coût réel d'un passeport, avec le don de la Loterie romande, revient à CHF 96.70 pour le «Traditionnel» et CHF 25.- pour le «Farniente». Avec ce passeport, les participants peuvent bénéficier, en plus des activités, de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées, ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile. Pour l'offre cinéma, la Commune de Prilly poursuit sa participation au financement des entrées enregistrées dans les salles Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée. Cette année, il a été comptabilisé 797 entrées, ce qui représente une baisse de 7.75 % par rapport à 2012.

Quartiers solidaires - Espace Rencontre

L'année 2013 à Prilly-Centre correspond à l'année de la phase de la réalisation selon la méthodologie «Quartiers Solidaires», dont les 6 phases d'un projet sont les suivantes :

Analyse préliminaire	Diagnostic 1 ^{ère} année	Construction 2 ^{ème} année	Emergence 3 ^{ème} année	Réalisation 4 ^{ème} année	Autonomisation 5 ^{ème} année
Evaluation de faisabilité	Immersion	2 ou 3 forums	2 ou 3 forums	2 ou 3 forums	2 ou 3 forums
	Observation	Priorités - Rêves	Projets - Ressources	Thématiques - Résultats	Thématiques - Résultats
	Participation				
Groupe ressources	Entretiens 1 ^{er} forum	Suivi des groupes habitants, ressources et stratégique	Soutien à l'émergence de projets et groupes	Réalisation des projets	Clarification des rôles et buts du processus local
Groupe stratégique	Groupes ressources et habitants				Création d'une association ou autre entité
	Rapport diagnostic	Constitution et suivi des premiers projets	Suivi des groupes habitants, ressources et stratégique	Stabilisation des groupes habitants et ressources	
Charte de qualité				Suivi du groupe stratégique	Fin de "QS" et continuité du processus local
1 ^{ère} étape contractuelle	Evaluation 2 ^{ème} étape contractuelle	Evaluation	Evaluation 3 ^{ème} étape contractuelle	Evaluation	Evaluation Bilan final

Administration générale

Groupe habitants

Le Groupe habitants est le cœur du projet. Il réunit tous les habitants intéressés à réfléchir aux activités en cours, à la structure générale et à proposer des nouvelles idées ou projets. Les différents groupes de travail propres aux différentes activités ou dimensions transversales du projet (groupe budget, groupe association, etc.) font des propositions ou des retours de leurs réflexions au Groupe habitants. Les décisions importantes se prennent à l'unanimité au moyen du vote. Ces séances ont lieu une fois par mois et durent une heure et demie; elles sont suivies d'un repas canadien. Environ 25 personnes y participent régulièrement.

Groupe ressources

La méthodologie «Quartiers Solidaires» prévoit de réunir régulièrement tous les partenaires actifs dans un quartier au contact des aînés ou d'autres populations, selon un rythme choisi par le groupe. Le Groupe ressources a comme fonction principale d'amener des ressources et un soutien au projet pour faciliter l'application de la méthodologie «Quartiers Solidaires»; il offre un espace pour transmettre des informations, réfléchir à des éventuelles collaborations et à des thématiques transversales. Prilly a la particularité d'englober deux quartiers solidaires proches géographiquement; le projet de Prilly-Nord est autonomisé depuis 2010.

A Prilly, les séances ont lieu trois fois par année et regroupent les partenaires suivants : Mme Bourquin Büchi, Municipale de la Petite enfance, Jeunesse et Affaires sociales, M. Plattet, Mme Ammor et Mme Stuby, Travail social communautaire Pro Senectute Vaud, Mme Thurre, Prilly Jeunesse, M. Deblock, Paroisse du Bon Pasteur, M. Dorner, Fondation de Vernand, Mme Jolidon ou Mme Emmenegger, CMS Prilly-Nord, Mme Vogel ou Mme Hodel, CMS Prilly-Sud, Mme Sciuscio, Animation régionale Pro Senectute Vaud, M. Rochat, représentant de l'EVAM, ainsi que des représentant/es du Comité de l'Association de quartier de Prilly-Nord et d'Espace Rencontre Prilly-Centre.

Local

Durant l'année 2013, les habitants impliqués dans le projet Espace Rencontre ont pu investir le local mis à disposition par la Commune, dès le mois de juillet. L'année a donc connu deux périodes distinctes. Début 2013, les habitants ont poursuivi leurs activités à la Confrérie et se sont préparés à investir le local en rédigeant une charte d'utilisation de l'espace en collaboration avec la Municipalité, en stockant du matériel dans leurs caves ou autres et en choisissant les tables/chaises. La seconde partie de l'année, les habitants se sont installés et appropriés le local. Cette étape a généré un tournant important dans la dynamique du projet puisqu'il a permis aux habitants de se sentir chez eux, de consolider leur appartenance au projet et leur identité collective en devenant des acteurs visibles et identifiables dans le quartier.

Depuis l'appropriation du local, plusieurs changements majeurs ont eu lieu :

- Le Groupe communication a fait un gros travail afin d'offrir une bonne visibilité du local en réalisant une brochure des activités en collaboration avec une personne du quartier. Ce groupe a également trouvé des idées pour un logo qui a été soumis au vote du Groupe habitants parmi deux propositions réalisées par un graphiste.
- Les habitants ont investi le local tant par les objets apportés ou achetés que par l'organisation (ménage, règlements, réflexions sur la visibilité du local). Sept clés permettent aux habitants de s'occuper entièrement de l'ouverture et la fermeture du local pour les activités; elles sont ainsi à présent autogérées par des membres du projet.
- Grâce à l'espace important et à la disponibilité du local, des nouvelles activités ou groupes ont pu voir le jour, notamment l'accueil café, le papier collé, le Groupe ordre du jour (préparation collective des séances du Groupe habitants) et le Groupe association (discussions sur la mission et les statuts de la future association). D'autres activités ont pu s'intensifier comme le Groupe local, les jeux, le tai-chi ou les échanges de savoirs.

Administration générale

- Plusieurs réflexions ont été menées notamment en Groupe habitants et dans d'autres espaces sur des dimensions transversales du projet, par exemple l'ouverture des groupes et l'accueil des nouvelles personnes.

Deux forums de quartier ont eu lieu en 2013

Le 6^{ème} forum, intitulé «Prilly a tout pour plaire» selon la formule déjà éprouvée, a eu lieu le 4 mai 2013, en présence de 60 à 70 personnes. Au programme de cet après-midi : un voyage dans le temps au travers de souvenirs de cinq habitants de Prilly qui ont participé au projet «Récits de quartier». Ce projet a été mené par l'ancienne stagiaire de Pro Senectute Vaud, Pauline Roy, formée à accompagner et rédiger des récits de vie. Ces histoires ont été lues le jour du forum par Aline Papin, une comédienne professionnelle. Ce projet a donné lieu à une brochure réunissant les cinq témoignages, en vente le jour du forum. En deuxième partie, M. Pierre Corajoud a présenté un parcours photographique de Prilly préparé par des habitants du quartier (jeunes et aînés). A la fin de l'après-midi, un apéritif a été partagé.

Le 7^{ème} forum s'est tenu le 23 novembre 2013 dans le cadre de l'inauguration du nouveau local d'Espace Rencontre et a accueilli entre 60 et 70 personnes. De 15h00 à 19h00, il a ouvert ses portes au quartier pour faire découvrir ce nouvel espace de sociabilité à Prilly. Après une partie officielle, incluant une intervention des Autorités, un apéritif a été servi et animé par diverses activités : réalisation d'un papier collé collectif, quizz sur Prilly récompensé par des lots et stand d'informations sur les différentes activités d'Espace Rencontre et sur le Réseau d'échanges de savoirs intergénérationnels, de même que la brochure des activités a été finalisée et présentée en cette occasion.

Activités et fréquentation

Sorties Environ deux fois par année, une sortie en bus comprenant repas et activité est organisée en Suisse. <i>Fréquentation : environ 20 à 3 personnes</i>	Repas partagés Plusieurs repas sont partagés pendant l'année : repas canadiens, grillades, fondues, soupe du chalet, apéritifs, repas de Noël, ... <i>Fréquentation : environ 20 à 30 personnes</i>	Cours de Taï-chi M. Jean Schaub, professeur en taï-chi, propose tous les samedis matins une heure de cours à raison de CHF 5.- par participant. <i>Fréquentation : environ 15 personnes</i>	Cartes Plusieurs fidèles joueurs de jass se retrouvent chaque mercredi après-midi pour 2h30 de parties de cartes. <i>Fréquentation : environ 15 personnes</i>
Accueil café Tous les mercredis, plusieurs personnes partagent leur café du matin autour de discussions diverses et variées. <i>Fréquentation : environ 5 à 10 personnes</i>	Jeux Une fois par semaine, plusieurs jeux (scrabble, rummikub, etc.) sont mis à disposition pour des après-midis conviviaux. Une fois par année : loto de Noël. <i>Fréquentation : environ 10 personnes</i>	Papier collé Fabienne Karib partage son savoir-faire et son accompagnement dans la technique «thérapeutique» du papier collé. <i>Fréquentation : environ 5 personnes</i>	Tables de bistrot Une fois par mois des habitants se retrouvent dans un bistrot du quartier pour partager un repas à un prix préférentiel. <i>Fréquentation : environ 5 personnes</i>
Thé dansant Une fois par mois, le musicien Gianni fait partager un moment chaleureux et convivial aux passionnés de danse. <i>Fréquentation : environ 70 à 100 personnes</i>	Atelier lecture Un petit groupe lit collectivement un livre et partage ses réflexions et ressentis. <i>Fréquentation : environ 5 personnes</i>	Réseau d'échange de savoirs intergénérationnels Plusieurs échanges de savoirs ont eu lieu en 2013 à savoir des échanges liés à la cuisine, à la réalisation d'anges de Noël et de couronnes de l'Avent. <i>Fréquentation : variable</i>	Journée intergénérationnelle pique-nique et pétanque Une fois par année en été les habitants de tous âges se retrouvent pour partager une journée rythmée par un tournoi de pétanque, un apéritif, un pique-nique et une remise des lots. <i>Fréquentation : environ 60 personnes</i>

Administration générale

Groupe thé dansant Un comité organise entièrement ce projet de grande envergure, gère la caisse et fait régulièrement des bilans. <i>Fréquentation : environ 3 à 5 personnes</i>	Comité d'organisation intergénérationnel pour la pétanque Un comité inter-générationnel se réunit au printemps pour organiser la traditionnelle journée pétanque et pique-nique. <i>Fréquentation : environ 5 à 8 personnes</i>	Stands Espace Rencontre tend à promouvoir ses actions par le moyen de stands notamment à «Fêtons Prilly» et au marché de Noël <i>Fréquentation : tournus, env. 5 à 10 personnes en tout</i>	Groupe communication Ce groupe réfléchit aux flyers, affiches, logo, articles de journaux, lettres d'invitation, brochures, etc. <i>Fréquentation : environ 5 à 10 personnes</i>
Groupe budget Le budget annuel est discuté en petit groupe afin de réfléchir collectivement aux dépenses. <i>Fréquentation : environ 2 à 3 personnes</i>	Groupe forum Ce groupe réfléchit aux idées et à l'organisation des forums. <i>Fréquentation : environ 5 à 7 personnes</i>	Groupe local Une réflexion est menée par ce groupe pour mener à bien l'utilisation du local (charte, nettoyages, règlement, etc.) <i>Fréquentation : environ 3 à 8 personnes.</i>	Groupe sur l'association Quelques habitants réfléchissent collectivement sur la construction de la future association. <i>Fréquentation : environ 3 à 8 personnes</i>
Groupe construction de l'ordre du jour Une semaine avant le Groupe habitants, un petit groupe réfléchit à la structure et aux différents points à l'ordre du jour de l'assemblée mensuelle. <i>Fréquentation : environ 4 personnes</i>	Groupe sorties Ce groupe réfléchit collectivement aux lieux de sorties et activités. <i>Fréquentation : environ 2 à 4 personnes</i>	Comité et permanence pour réseau d'échanges de savoirs intergénérationnels Le réseau d'échanges de savoirs intergénérationnels est géré par un petit groupe qui réfléchit aux médiations et à la structure du projet. Une permanence est ouverte chaque semaine pour réaliser d'éventuels échanges et se renseigner sur le projet. <i>Fréquentation : environ 2 personnes</i>	Activités ponctuelles -Présentation de la création d'une association par Bénévolat Vaud. -Collaboration avec l'ATE pour la semaine de la mobilité. -Conférence Info-senior sur le «bien vieillir». -Présentation d'Espace Rencontre à la délégation de la Commission de gestion du Grand Conseil. -Création collective d'un arbre représentant la structure «historique» d'Espace Rencontre.



Société Coopérative des Sites et Espaces Verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

Le départ à fin août 2013 du Chef du Service Travaux & Voirie, lequel assumait également le secrétariat de la SOCLOSEV, ainsi que le transfert à la Ville de Prilly de la gestion comptable et administrative de la société, et les modifications induites au niveau de son inscription au Registre du Commerce, n'a pas permis de mettre sur pied l'Assemblée générale avant les vacances d'été. Celle-ci s'est finalement déroulée le 31 octobre, au cours de laquelle les comptes et la gestion de l'association ont été approuvés. Lors de cette séance, les membres de l'assemblée générale ont décidé d'octroyer un subside de CHF 4'500.00.- pour 2013 à la Commune de Bretigny-sur-Morrens pour la réalisation d'une plateforme au Bois de Cloux vers l'étang du même nom; ils ont également préavisé favorablement à l'octroi d'une subvention de CHF 30'000.- à la Commune de Lausanne pour le projet Jardins 2014.

Administration générale

Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL)

2013 a vu la poursuite de nombreux projets dont on peut prévoir un aboutissement dans les 5 à 10 ans. Tout d'abord une rafale de nouveaux plans de quartiers qui modifieront singulièrement le paysage prilléran : PAC Cery, Broye, Corminjoz, Grand-pré, Galicien, Viaduc, Malley-Gare et Malley-Centre ! Ensuite, des ouvrages nécessaires pour une judicieuse perméabilité et transparence en matière de mobilité douce : prolongation du Viaduc de Malley, franchissement sous les 4 voies CFF. Enfin, en matière de routes : la requalification de l'avenue du Chablais ainsi que la réalisation d'une nouvelle «Avenue de Malley» parallèle aux voies CFF.

Vaud Fribourg TV SA «La Télé»

En début d'année, le Conseil d'administration recevait une offre d'achats des actions qui prévoyait également un remboursement des prêts des actionnaires. Malheureusement, le 27 septembre 2013, il apprenait que ProTV Ventures SA avait, quelques jours auparavant, retiré son offre d'achat.

En ce qui concerne la vie opérationnelle de Vaud Fribourg TV SA et d'Ecran P&P SA, le Conseil d'administration a pris connaissance avec satisfaction du rapport de la direction, lequel met en évidence les éléments suivants : la maîtrise des charges en lien avec le budget 2013, la bonne tenue des activités commerciales, conformes aux projections budgétaires, ainsi qu'une progression réjouissante de l'audience, notamment sur les divers supports WEB. Par ailleurs, la Direction et le Conseil d'administration ont travaillé de concert à l'actualisation de la stratégie à 2 ans.

Sur le plan éditorial : extension de la couverture éditoriale des nouvelles à la Côte vaudoise et aux dossiers communs aux cantons de Genève et Vaud, par exemple les transports, les infrastructures, la sécurité, de même qu'un renforcement de la rédaction de Fribourg.

Sur le plan des magazines : développement de ce secteur, notamment la couverture sportive des équipes cantonales de football et hockey sur glace.

Sur le plan technique : outre la diffusion des contenus via le site www.latele.ch, mise en place des plateformes digitales mobiles (tablettes et téléphones mobiles) sur les systèmes d'exploitation IOS d'Apple et d'Android.

ARCHIVES

L'Archiviste a poursuivi son travail dans les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxten-Mézery, avec un taux d'activité de 70 %, qui se répartit comme suit : Prilly, 45 % - Ecublens, 20 % - Jouxten-Mézery, 5 %. Outre le stage de 3 mois effectué par l'apprentie Agente en Information Documentaire (AID) au sein des Archives, une écolière y a été accueillie pendant 3 jours pour un stage de préapprentissage.

Activités

- Fonds administratifs, prise en charge de versements des services suivants : Domaines & Bâtiments (dossiers administratifs 1995-2012), Travaux & Voirie (3 séries de plans cadastraux), Urbanisme & Constructions (dossiers d'enquête publique, références : J 3781 à J 3798, et dossiers dispensés d'enquête, référence : J-DE), Police (dossiers relatifs à la gestion des macarons, des objets trouvés et des inhumations, 1955-2012), ce en lien avec le départ des services de police du bâtiment de la Route des Flumeaux 2 à fin 2013.
- Fonds photographiques : mise à jour de l'inventaire des fonds de photographies entreprise par l'apprentie AID, sous la houlette de l'Archiviste.
- Conservation des fonds : les fonds d'archives issus des services de l'Administration communale sont principalement conservés dans le nouveau dépôt sis au Château. Certaines séries des Finances et des fonds photographiques notamment y ont été rapatriés en décembre 2013.

Administration générale

- Mise en valeur des archives : depuis 2012, la Ville de Prilly voit progressivement les inventaires de ses archives mis à disposition du public (par le biais du logiciel ICA- AtoM) sur le site www.archivescommunales-vd.ch. Les fiches descriptives indiquent quels sont les fonds conservés et, aux niveaux inférieurs, elles contiennent souvent l'historique de certaines séries documentaires tels que les bâtiments publics, des projets d'aménagement du territoire ou encore le développement des services de l'Administration communale. Le nombre de notices créées en 2013 s'élève à 5 au niveau des fonds, 7 au niveau des séries et entre 150 et 250 au niveau des dossiers ou pièces.

Par ailleurs, une délégation de la Commune de Bourg-en-Lavaux est venue visiter les locaux des archives au Château, en lien avec un projet de construction de locaux d'archivage pour les communes fusionnées.

- Recherches : les archives sont en principe publiques et la consultation se fait sur place, sur rendez-vous. Ses principaux utilisateurs restent toutefois les services de l'Administration. Le nombre de dossiers consultés par cette dernière oscille entre 100 et 110 (sans Office de la population). Les recherches effectuées pour l'Administration sont de 20 environ, contre quelque 10 demandes émanant de l'extérieur. Quant au nombre de consultations externes, elles correspondent à 5 à 7 demi-journées.
- Conservation d'archives sous format électronique : le projet entamé en 2012 avec l'entreprise Docuteam Sàrl pour assurer la conservation à long terme de documents sous format électronique s'est poursuivi en 2013. La phase I (concept) s'est achevée au printemps 2013 et la phase II (test) a été lancée à sa suite. Un module de test a été mis à disposition de l'Archiviste en septembre. Le projet se poursuivra en 2014 et donnera alors lieu à une évaluation avant une éventuelle mise en production.

Activités externes

- Présidence du groupe des utilisateurs/trices du logiciel ICA-AtoM. A signaler notamment une réflexion engagée, en collaboration avec le Préposé à la Protection des données et les Archives Cantonales Vaudoises, sur le contenu des champs de description des inventaires publiés (ou à ne pas publier) sur Internet.
- Participation à la Journée d'échanges organisée par le Groupe de Travail (GT) des Archives communales de l'Association Suisses des Archivistes (AAS) à Lucerne, sur le thème de l'évaluation dans les archives communales, qui est au centre de l'activité archivistique puisque c'est à cette étape que l'on détermine si un dossier est conservé ou éliminé. A Prilly, un contrôle relativement strict est mis en place depuis une dizaine d'années, mais des améliorations doivent être apportées par l'introduction de calendriers de conservation et la publication des bordereaux d'élimination sur le site du GT Evaluation de l'AAS, un site qui encourage le partage et la discussion autour de ces problématiques.
- Dans le cadre de l'accord conclu avec l'ARASPE, prise en charge d'un versement préparé par l'Agence d'assurances sociales et élaboration d'un projet de directive interne à l'Association relatif à une procédure d'archivage d'une série documentaire.

Administration générale

PERSONNEL COMMUNAL

Effectif

Afin de répondre aux exigences toujours plus pointues en matière de gestion d'une ville de la taille de Prilly, l'organisation des dicastères et des services qui y sont rattachés a été repensée dans le courant de l'année 2013 et adaptée aux besoins actuels.

La structure des organigrammes a été uniformisée et les dicastères sont désormais composés d'un ou plusieurs services distincts. En voici les contours de base à ce jour :

Dicastère	Municipal	Chef de service	Service
Services généraux, Urbanisme & Constructions	Alain Gillièron	Joëlle Mojonnet, Secrétaire municipale Olivier Martin Annick Perret Patrick Hassler	Administration générale Informatique Ressources Humaines Urbanisme & Constructions
Finances, Sécurité, Culture & Sport	Bertrand Henzelin	Pierre-Michel Divorne, Boursier	Finances
Travaux & Voirie, Temples & cultes, SI, Naturalisations	Michel Pellegrinelli	Diego Marin (<i>début d'activité le 1^{er} février 2014</i>)	Travaux & Voirie
Petite Enfance, Jeunesse, Affaires sociales	Anne Bourquin Büchi	Daniel Gambazza Laurent Häller	Jeunesse Petite Enfance
Domaines & Bâtiments Energie & Environnement	Olivier Simon	Yvan Gay Yvan Fernandez Colin Jequier	Exploitation D&B Technique D&B Energie & Environnement

En 2013, il y a eu 8 départs et 15 arrivées, y compris 5 apprentis. Le détail de l'effectif par service figure dans le tableau récapitulatif en pages suivantes. Ces mutations se résument comme suit :

Départs

Demierre Oriane (retraite)
Administration générale - Bibliothèque
Brancato Benedetto
Domaines & Bâtiments - Aide-cuisinier
Köhntopp Stéphane
Jeunesse - Centre de loisirs
Golay Joël
Apprenti informaticien

Ivanovic Tim
Apprenti employé de commerce
Palmisano Annie (retraite)
Administration générale - Bibliothèque
Coquerand Philippe
Chef de service - Travaux & Voirie
Roulin Nathalie
Administration générale - Greffe municipal

Engagements

Perret Annick
Cheffe de service - Ressources Humaines
Gay Yvan
Chef de service - Domaines & Bâtiments
Soukou Marc
Apprenti employé de commerce
Thuillard Tiffany
Administration générale - Bibliothèque
Rubin Alexandra
Jeunesse - Centre de loisirs
Häller Laurent
Chef de service - Petite Enfance
Vergères Sarah
Jeunesse - Animation parascolaire

Berger Agatina
Domaines & Bâtiments - Aide de cuisine
Ciobanu Teodora et Tekie Milyon
Apprentis employés de commerce
Ganoun Yacine
Apprenti informaticien
Parrella Daniel
Apprenti horticulteur, option paysagisme
Dutruit Dylan
Informatique
Segui Déborah
Administration générale - Bibliothèque
Sutterlet Carolane
Administration générale - Greffe municipal

Administration générale

Absences pour cause de maladie ou d'accident

En 2013, l'Administration communale comptabilise un taux d'absentéisme global de 3,02 % pour les absences liées aux accidents professionnels et non professionnels ainsi que les maladies. Les cas d'incapacités de longue durée (plus de 3 mois) ayant fortement diminué en 2013, le taux d'absentéisme a baissé de manière significative.

Comparaison 2012-2013 par type d'absence :

- accidents non professionnels :	0.78 % en 2013	1,18 % en 2012
- accidents professionnels :	0.37 % en 2013	0,49 % en 2012
- maladie :	1.87 % en 2013	2,90 % en 2012

Trois cas d'absences ont duré plus de trois mois. Une reprise de l'activité à temps partiel dans un premier temps a permis aux personnes concernées de garder le contact avec leur environnement de travail et de reprendre leur activité à temps complet dans les meilleures conditions.

Appréciation - Progrès

Les entretiens de progrès n'ont pas eu lieu en 2013. Les travaux préparatoires en vue d'un nouveau système d'appréciation sont en cours et une nouvelle formule sera présentée aux collaborateurs d'ici l'automne 2014.

En lieu et place des appréciations individuelles, la Municipalité, d'entente avec la Commission de Gestion et le service des Ressources Humaines a proposé aux collaboratrices et collaborateurs de participer à une enquête de satisfaction interne afin de leur permettre d'exprimer leur point de vue à l'égard de leur employeur.

Soucieuse de veiller à la confidentialité des informations, la Ville de Prilly a confié le mandat à la société Adéquation SA qui s'est chargée d'envoyer les invitations à remplir le questionnaire et synthétiser les résultats en garantissant l'anonymat des réponses apportées.

Grâce au très bon taux de participation de 87,4 % (97 questionnaires retournés sur 111 envoyés), les résultats ont été jugés représentatifs et exploitables. L'engagement des collaboratrices et collaborateurs dans cet exercice a été salué par notre partenaire Adéquation, la Municipalité et les Ressources Humaines.

L'enquête était composée de 67 questions réparties en 7 thèmes distincts. Si à la question «quel est mon niveau de satisfaction global», il est relevé une excellente moyenne de 80,6 %, les résultats plus détaillés ont également permis de mettre en lumière des points d'amélioration pour l'avenir. Il s'agit de la communication, des entretiens d'appréciation et des possibilités en matière d'évolution de carrière et développement professionnel.

Des questions ouvertes ont également permis aux uns et aux autres de s'exprimer sur leurs besoins en formation, leurs propositions d'amélioration et remarques particulières et leurs commentaires et suggestions liés au questionnaire.

Les résultats ont été communiqués à l'ensemble du personnel lors d'une rencontre au mois de décembre, accompagnés de pistes d'amélioration qui sont d'ores et déjà en cours de mise en œuvre.

Formation

Durant l'année 2013, la Ville de Prilly a octroyé 111 jours de formation pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, ce qui représente en moyenne 1,22 jour par personne.

Les types de formations octroyées sont en priorité des cours de perfectionnement de 1 à 5 jours maximum. Des formations de type validation des acquis, diplôme ou brevet fédéral sont également accordées mais elles n'entraînent pas systématiquement d'absence au travail étant donné que les cours ont généralement lieu en dehors des heures normales de travail. Ces heures sont donc à la charge des collaborateurs/trices.

Administration générale

La formation des apprentis est centralisée au service des Ressources Humaines, qui se charge du suivi administratif et scolaire pour les 11 apprentis en place ainsi que des recrutements. La Ville de Prilly est autorisée à former dans 5 métiers différents et des formateurs pratiques sont désignés dans chaque service pour le suivi professionnel des apprentis. Des tournus semestriels ont été mis en place pour les apprentis employés de commerce, qui effectuent désormais 6 mois dans chaque service formateur. En trois ans, ils auront ainsi découvert l'ensemble des fonctions qui composent ce métier et pourront axer leur recherche d'emploi en fonction de leurs domaines de prédilection. Cette organisation n'est possible qu'avec le soutien indispensable des formateurs pratiques, qui effectuent un travail de formation et de soutien essentiel à la réussite des apprentis, répartis comme suit :

- 1 informaticien
- 1 agente en information documentaire
- 6 employés de commerce
- 2 horticulteurs, option paysagisme
- 1 agent d'exploitation, option bâtiment

Jubilaires - Retraités

Le 28 octobre, la Municipalité a invité les retraités de l'année et les collaborateurs ayant comptabilisé 25 ans d'activité en 2013.

Retraités

- Palmisano Annie, Bibliothèque, libraire
- Demierre Oriane, Bibliothèque, bibliothécaire
- Pythoud Mottier Marie-Lise, Petite Enfance, coordinatrice

Jubilaires 25 ans

- Cosandey Alain, Office de la population

De plus, elle a marqué :

Les 10 ans d'activité de

- Cramatte Dominique, Domaines & Bâtiments, intendant à St Etienne
- Mattenberger Marinette, Bourse communale, aide-comptable
- Majeux Rosana, Domaines & Bâtiments, concierge
- Romay Jorge, Domaines & Bâtiments, concierge
- Zbinden Stéphane, Domaines & Bâtiments, gérant à Plan-Sépey

La Municipalité a également offert une attention à 2 enseignantes du secondaire œuvrant à Prilly depuis 25 ans ainsi qu'à 2 enseignantes, une du primaire et une du secondaire, comptabilisant 30 années d'activité chacune.

Administration générale

Effectif du personnel communal (ne comporte pas le personnel auxiliaire ou surnuméraire)

	Prévu au budget 2013 en ETP *	2013		Total en ETP *	2012		Total en ETP *	Ecart 2012-2013 en ETP *
		A temps plein	A temps partiel		A temps plein	A temps partiel		
<u>Administration générale</u>								
Secrétariat municipal, greffe	4.05	1	4	4.05	1	4	4.05	
Informatique	3.00	3	-	3.00	2	-	2.00	1.00
Contrôle des habitants	3.40	2	2	3.40	2	2	3.40	
Bibliothécaires	2.20	-	3	1.80	-	3	1.81	-0.01
Ressources Humaines	1.30	-	2	1.50	-	1	0.80	0.70
<u>Finances</u>								
Comptabilité et bourse	3.20	2	2	3.20	2	2	3.20	
<u>Domaines, Exploitation</u>								
Personnel administratif et technique**	2.70	1	2	2.70	-	2	2.70	
Concierges bâtiments administratifs	5.80	5	1	5.80	5	1	5.80	
Concierges gérance Plan-Sépey	2.00	2	-	2.00	2	-	2.00	
Gardiens de piscine	3.00	3	-	3.00	3	-	3.00	
<u>Domaines, Technique</u>								
Personnel administratif	1.00	1	-	1.00	1	-	1.00	
<u>Domaines, Energie & Environnement</u>								
Personnel administratif	1.00	-	1	0.90	1	-	1.00	-0.10
<u>Travaux</u>								
Service technique**	3.50	3.5	-	3.50	3.5	-	3.50	
Secrétariat	0.80	-	1	0.80	-	1	0.80	
Personnel ouvrier	19.33	19	1	19.33	19	1	19.33	
<u>Urbanisme et constructions</u>								
Service technique	3.90	1.5	3	3.90	1.5	3	3.90	
Secrétariat	1.00	1	-	1.00	1	-	1.00	
<u>Petite Enfance</u>								
Personnel administratif	1.50	-	3	1.70	-	3	1.30	0.40
<u>Jeunesse</u>								
Travailleur social de proximité	1.60	-	2	1.70	-	2	1.60	0.10
Centre de loisirs	1.10	-	2	1.10	-	2	1.10	
Animateur Plan-Sépey	1.00	1	-	1.00	1	-	1.00	
<u>Aide sociale</u>								
Personnel administratif	0.65	-	1	0.65	-	1	0.65	
<u>Ecoles</u>								
Personnel administratif ou spécialisé	0.60	-	1	0.60	-	1	0.60	
Concierges établissement Primaire	3.40	3	1	3.40	3	1	3.40	
Concierges établissement Secondaire	8.80	8	1	8.80	8	2	8.80	
<u>Temples</u>								
Personnel réfectoire St-Etienne	1.60	1	1	1.45	1	-	1.60	-0.15
Concierges	1.60	-	2	1.60	-	2	1.60	
Organistes	0.47	-	2	0.47	-	2	0.46	0.01
	83.49	57	38	83.35	57	36	81.40	1.95

Remarques :

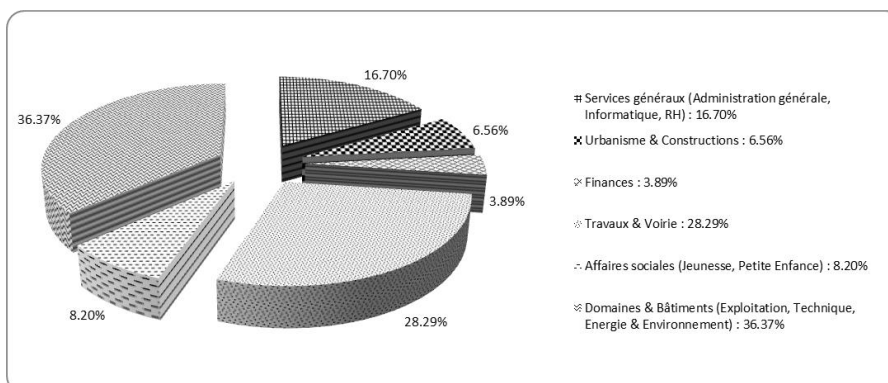
- L'effectif ne tient pas compte des apprentis, au nombre de 11 à fin 2013
- Les concierges sont rattachés hiérarchiquement au Service des domaines

* ETP = effectif temps plein

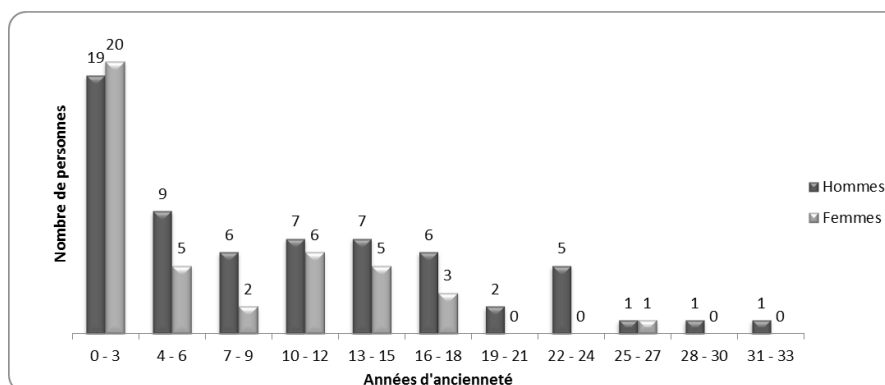
** Inclus postes vacants : 1.0 EPT à fin 2012 (Domaines, Exploitation) et 1.0 EPT à fin 2013 (Travaux)

Administration générale

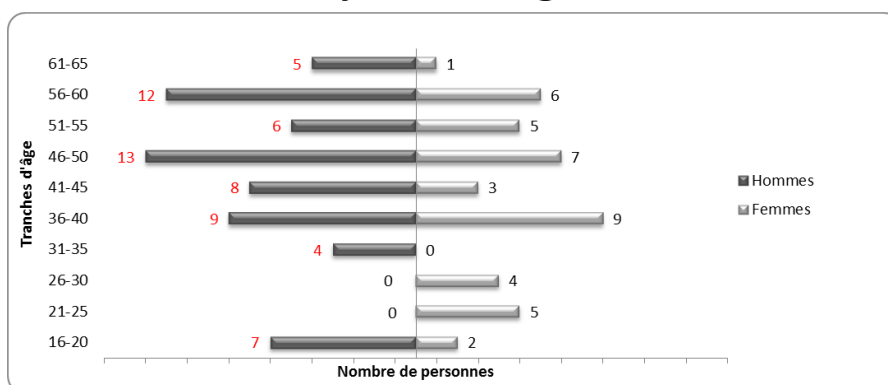
Répartition des effectifs par service Selon ETP (Effectif temps plein)



Histogramme d'ancienneté



Pyramide des âges



Les graphiques ci-dessus incluent l'effectif des 11 apprentis en place au 31 décembre 2013

MANIFESTATIONS POPULAIRES

Pour la 3^{ème} et dernière année, la *traditionnelle Fête des Ecoles primaires et Fêtons Prilly* ont eu lieu à Corminjoz les 28 et 29 juin. Si le vendredi soir dite place était noire de monde pour la plus grande satisfaction des buvettes des sociétés locales, le samedi, lui, s'est distingué par une météo exécrable. Placée sous le thème de «Prilly entre en jeux», dont les animations particulièrement ludiques et variées auraient dû ravir les plus jeunes comme les plus grands, la fête a été copieusement arrosée par la pluie, tombée sans discontinuer de l'aube jusqu'en début de soirée. Malgré cela, la Chanson de Prilly, qui courageusement et avec sa motivation coutumière a ouvert les feux en fin de matinée, s'est heureusement gardée d'entonner «Il pleut, il pleut bergère...». De même, les Bedzules et l'Union instrumentale ont fait face à l'adversité en offrant au rare public présent et aux organisateurs une prestation de qualité.

Quant au riche programme concocté pour l'après-midi, rappelé ci-contre un peu nostalgiquement il faut bien l'avouer, il fut passablement tronqué. Un certain nombre de ces activités ont cependant pu se dérouler bien au sec dans le pavillon. Mais il en est une qui stoïquement a bravé les éléments : le jeu de l'oie géant, dont les animateurs animaliers avaient fait le déplacement tout exprès depuis... la Normandie ! Vers 16h30, profitant d'une relative accalmie, le Centre de loisirs a, par ses danses, enfin pu animer et faire vibrer le podium. Décision ayant été prise d'anticiper le terme des festivités, c'est avec le groupe U-Percut System Street qu'elles prirent fin. Et c'est alors que retentissait le dernier accord de ces talentueux percussionnistes... que Jean Rosset se hasardait à pointer le bout de son nez ! Il n'en demeure pas moins que tous les acteurs de cette mémorable édition ont joué le jeu jusqu'au bout et ont fait front dans une ambiance sympathique, conviviale et... chaleureuse !

«Coa» qu'il en soit nos amies les grenouilles et nos invitées Normandes ont adoré cette journée !



Changement de décor à la piscine de la Fleur-de-Lys, le 31 juillet, lors de la *manifestation patriotique du 1^{er} août*, soleil radieux et douce chaleur, tout était à mettre au superlatif, tel un Leitmotiv cher à Wagner : toujours plus de monde, toujours plus de tables, toujours plus de saucisses et toujours plus de bénévoles de l'USP pour assurer la subsistance, en bref... toujours plus de succès ! Et ce n'est pas le petit «couac» survenu pendant le feu d'artifice, où durant un bref instant seule la musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski emplissait l'air, qui en aura altéré la magnificence, ni le plaisir des spectateurs émerveillés par sa subtile composition.

Administration générale

COMMISSION «PRILLY ANIMATION»

2013 a été l'année de transition avec le départ de M. Frédéric Burnand, Président durant 25 ans, qui a transmis le flambeau à M. Claude Bettens, jusqu'alors Vice-président.

Vu les engagements qu'il avait pris avec un certain nombre d'artistes, M. Burnand a toutefois encore organisé les expositions de peinture dans la tour du Château. A quatre reprises (deux dans une année normale), des peintres ont présenté leurs œuvres et un public d'habités a visité ces expositions.

Une des nouveautés en 2013 a été l'ouverture du local «Pignon sur Rue» à la route de Cossonay 37. Prilly Animation a donc maintenant un endroit où peintres, potiers ou autres pourront présenter leurs œuvres. L'inauguration a eu lieu en présence des Autorités et deux exposants ont déjà profité de cet endroit, certes petit mais cependant fort sympathique.

Le 9^{ème} Vide-grenier attirait près de 100 exposants, le 20 avril, à la Grande salle ainsi que sous la cantine installée dans la cour du Collège du Centre. Par un temps maussade, les «chineurs» furent nombreux à s'être déplacés en quête de l'objet tant recherché.

Mai voyait la soirée disco pour les «Plus de 30 ans», laquelle a plu aux adeptes présents, malgré une affluence un peu moins importante qu'en 2011 et 2012. A renouveler donc, tout en l'agrémentant d'une animation supplémentaire (karaoké par exemple).

Les «Estivales du Château» ont attiré de nombreux mélomanes, tant pour le concert classique de juillet que pour la soirée Gospels, autre nouveauté de l'année. Malheureusement, ces deux prestations ont dû se dérouler en grande partie en intérieur dès lors que vent et pluie ont joué les trouble-fête.

Le 21 septembre, Prilly Animation se présentait au public devant son local dans le cadre de la semaine de la mobilité, sans toutefois susciter l'intérêt escompté.

En octobre, soirée dédiée à Dalida et animée par une troupe venue tout spécialement de France. Hélas, les belles prestations de ses chanteurs et musiciens furent appréciées par un parterre plutôt clairsemé, malgré la publicité diffusée sur les ondes de Lausanne FM.

Le traditionnel marché de Noël a quant à lui connu une très bonne fréquentation tant par le nombre d'exposants que par le public visitant les stands. Cette manifestation, qui requiert beaucoup d'engagement de la part de tous les membres de la Commission, a donc rencontré un franc succès, également auprès des 120 enfants qui reçurent un cadeau du Père Noël.

Pour clore l'année, la traditionnelle et bien enlevée «Chantée de Noël» par les enfants des écoles, dont le chœur n'a été entendu que de leurs familles, ou presque, tant les quidams ont été rares à s'être déplacés à Castelmont pour l'occasion.

Administration générale

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Statistiques des documents

Un total de 228 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en 2013. 1'824 nouveaux documents ont été acquis dont 1'697 achetés et 127 reçus en don, auxquels s'ajoute le renouvellement de 32 abonnements de périodiques. 1'406 documents ont été éliminés, 46 ont été remplacés par des doubles que nous avons reçus en don et 83 ont été rachetés. 38 ont pu être donnés et les autres livres ont été détruits (en trop mauvais état ou dont le contenu était totalement démodé ou dépassé).

Statistiques des lecteurs

La Bibliothèque compte 1'223 lecteurs actifs (960 lecteurs habitent Prilly, 60 Jouxten et les 203 restants viennent des communes avoisinantes). Il y a eu 10'925 passages de lecteurs réguliers ou occasionnels (993 par mois d'ouverture). Ceux-ci ont emprunté à chaque fois un document au moins. Au total 72'005 documents ont été prêtés aux adultes et aux jeunes. En moyenne, 327 documents ont été prêtés chaque jour d'ouverture (220 jours au total). Le prêt du samedi rencontre un succès moyen : la moyenne par samedi est de 85 prêts sur 39 samedis d'ouverture.

Animations et spectacles

Portage de livres : actuellement, 8 personnes profitent régulièrement ou épisodiquement du service de portage. 38 visites au domicile des lecteurs ont été effectuées.

iPad : l'iPad de la bibliothèque a été prêté 11 fois au cours de l'année pour des prêts de deux semaines.

Animations

La Bibliothèque communale a participé, au 2^{ème} Samedi des Bibliothèques vaudoises, le 2 février. Une première ouverture le samedi matin a été suivie par diverses animations l'après-midi : deux ateliers de dessin manga ont réuni 30 enfants qui ont passé une heure à découvrir ce type de dessin avec Julien Cordebar de l'atelier Cordeb'Art. La compagnie «Pomme, poire et contepotes» a conté «Le Prince Blup et la sirène» d'après Pierre Gripari, un conte tout public. En fin d'après-midi, un goûter a été servi et les résultats du concours de dessin de signets sur le thème «Un oiseau de toutes les couleurs» ont été affichés. A ce concours de dessin, organisé en collaboration avec la Bibliothèque scolaire, 87 enfants ont participé dans trois catégories : 4-8 ans, 9-12 ans et 13-16 ans. Dans chaque catégorie, trois prix ont été décernés par le jury, composé de deux artistes de Prilly, Mme Yvette Genier et M. Mario Masini, et complété par MM. Cyril Favre, enseignant en arts visuels au Collège de l'Union, et Pierre-Henri Parisod, stagiaire à la Bibliothèque. Les trois plus beaux marques-pages de chaque catégorie ont été imprimés à 1'000 exemplaires chacun et sont offerts aux lecteurs de la Bibliothèque.

Sacs juin-juillet : la section des adultes et, pour la première fois, celle des jeunes ont prêté pour les vacances d'été 60 sacs-découverte, contenant chacun 10 documents «adultes» et 7 documents «jeunes» (romans, beaux livres, BD, et DVD) pour inciter les lecteurs à sortir de leurs habitudes de lecture et découvrir la richesse du fonds de la Bibliothèque.



Administration générale

Action hors les murs - Stand piscine, juin, juillet, août : 11 samedis étaient programmés mais la météo défavorable n'a permis de n'en organiser que 9. De 13h00 à 18h00, la Bibliothèque, en collaboration avec la Ludothèque de Prilly, a tenu un stand à la piscine de la Fleur-de-Lys. 201 documents et 24 jeux ont été mis à disposition du public, en prêt pour la journée. Une jeune bibliothécaire a été engagée pour l'occasion. Deux jeunes filles de Prilly, engagées dans le cadre de l'action Coup d'pouce, ont complété l'équipe. Chaque samedi deux personnes animaient cette activité. 637 prêts ont été effectués (386 livres et 251 jeux).



Action hors les murs, «Book-crossing» ou Passe-livres : pendant tout l'été, de début juin à fin août, une armoire de livres a été installée à l'entrée de la piscine de la Fleur-de-Lys. Les livres étaient en libre-service, les gens pouvaient les prendre à leur guise, les garder ou les remettre dans l'armoire après lecture. Ils pouvaient également mettre leurs propres ouvrages dont ils ne voulaient plus. Cette action a rencontré un grand succès et des centaines de livres provenant de dons reçus par la Bibliothèque ont été mis dans l'armoire et emportés par les clients de la piscine. Une fois par semaine, une employée de la bibliothèque allait faire un peu d'ordre et ajouter de nouveaux livres si nécessaire et enlever les livres déposés qui étaient en trop mauvais état.

L'été au parc : la Bibliothèque s'est jointe à l'action de Prilly-Jeunesse et a participé aux activités proposées au parc du Grand-Pré pour trois mercredis de 14h00 à 16h00 et pour deux jeudis au parc de Mont-Goulin. Accompagnée d'un caddy de livres et d'une couverture, une bibliothécaire lisait des histoires aux jeunes enfants intéressés.

Mercredi 2 octobre : la compagnie «Contes joyeux» a présenté son spectacle «La nuit des Korrigans» devant une centaine d'enfants et d'adultes.



Vendredi 15 novembre : la traditionnelle soirée de contes «adultes» a été animée par Danielle Holweger et Joël Musy avec des contes aborigènes, «Le rêve créateur». Une 60aine de personnes, principalement des adultes, y ont assisté, ainsi qu'à l'apéritif qui a suivi.



Mercredi 4 décembre : pour le spectacle traditionnel d'avant Noël, la compagnie «Les Passeurs de mots» ont mis en scène «Entre ciel et terre», une adaptation du roman de Luis Sepulveda «Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprend à voler». Une centaine d'enfants et d'adultes étaient de la partie.

Nés pour lire : sous le titre de «Les livres, c'est bon pour les bébés», ont été réunis, trois mercredis matin pour une durée d'une heure en octobre, novembre et décembre, des tout-petits (de 18 mois à quatre ans) accompagnés d'un adulte pour des moments de partage et de rencontre privilégiés autour du livre. 22 enfants et 17 adultes ont été accueillis au cours de ces trois mercredis.

Prix Chronos : la Bibliothèque s'est inscrite à l'édition 2013 du Prix Chronos, organisé par Pro Senectute Suisse. Ce prix littéraire intergénérationnel est attribué par un jury d'enfants et un jury de seniors. La Bibliothèque a acquis 3 exemplaires des 5 romans pour enfants sélectionnés. 9 seniors et 12 enfants ont participé. Le prix sera remis au Salon du livre de Genève en mai 2014 et chaque participant recevra une entrée gratuite à la manifestation.

Administration générale

Recettes (adultes + jeunesse)

Cotisations annuelles adultes : CHF 4'025.-. Photocopies : CHF 26.70. Prêt de DVD : CHF 2'859.-. Les taxes de retard se montent à CHF 1'724.- au total, pour 565 courriers envoyés.

Bibliothèque des adultes

Acquisitions et répartition des achats

723 documents ont été acquis : 669 documents achetés et 54 reçus en don. S'y ajoutent 430 numéros reçus pour 19 abonnements à des périodiques (hors 24Heures), 300 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia), à savoir : 15 romans en anglais, 15 romans en allemand, 40 romans en espagnol, 40 romans en portugais, 40 romans en italien, 30 romans en turc, 15 romans en croate, 30 romans en albanais, 30 romans en tamoul, 15 romans en serbe ainsi que 30 livres audio.

Documentaires		Fiction	
Généralités	2	Romans	185
Psychologie, philosophie	40	Romans en gros caractères	27
Religions	8	Romans policiers	71
Sciences sociales	17	Romans SF, fantastiques et fantasy	15
Sciences pures et naturelles	5	Romans en allemand et anglais	18
Sciences appliquées	28	Poésie + théâtre	2
Arts, architecture, loisirs	24	Bandes dessinées	126
Littérature	3	DVD	47
Géographie, biographie, histoire	64		
Témoignages, histoires vécues	33		
DVD	8		
Total	232	Total	491

Inscriptions

62 nouveaux lecteurs se sont inscrits.

Prêt

18'625 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 85 documents. Les lecteurs réguliers ou occasionnels sont venus 4'152 fois à la Bibliothèque pour emprunter un document au moins. Moyenne mensuelle : 377 passages. Prêt interbibliothèques : 15 documents ont été demandés en prêt à d'autres bibliothèques. Quatre listes des nouvelles acquisitions avec résumés et illustrations ont été imprimées pour les lecteurs et tirées à environ 150 exemplaires chacune.

Propositions d'achat

Les lecteurs ont fait 41 propositions d'achat. 31 ont été acceptées et 10 refusées ou n'ont pas pu être effectuées car les livres étaient introuvables ou épuisés.

Bibliothèque des jeunes

Acquisitions et répartition des achats

1'101 nouvelles acquisitions : 1'028 documents achetés et 73 reçus en don. 230 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia) : 40 romans et albums en espagnol, 40 en portugais, 10 en italien, 35 en turc, 20 en croate, 35 en albanais, 35 en tamoul et 15 en serbe.

Administration générale

Documentaires		Fiction	
Généralités	1	Bandes dessinées	167
Psychologie, philosophie	3	Mangas	126
Religions	6	Albums	207
Sciences sociales	9	Contes et légendes	22
Sciences pures et naturelles	59	Romans, récits, nouvelles	343
Sciences appliquées	23	CD + DVD	46
Arts, architecture, loisirs	31		
Littérature, langues	7		
Géographie, biographie, histoire	46		
CD + DVD	5		
Total	190	Total	911

Inscriptions

155 nouveaux lecteurs se sont inscrits et 11 collectivités (classes et jardins d'enfants).

Prêts et fréquentation

53'380 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 242 documents. Les jeunes lecteurs réguliers et occasionnels sont venus 6'773 fois à la Bibliothèque durant l'année pour emprunter au moins un document (615 visites mensuelles).

Classes

A 85 reprises des classes ont été accueillies en bibliothèque. A chaque visite, en plus des prêts et des retours, une histoire a été lue aux enfants et parfois des lots de documents ont été préparés selon les demandes des enseignantes.

Stages

La Bibliothèque a accueilli trois jeunes pour des stages d'une semaine afin de leur permettre de découvrir la profession d'agente en information documentaire ou de spécialiste en information documentaire.

Administration générale

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Cité de l'énergie

La Ville de Prilly a reçu officiellement le label Cité de l'énergie lors de la Journée suisse de l'énergie à Berne le 6 septembre 2013. Elle a par ailleurs fait l'acquisition d'un outil de management en ligne du plan d'action «Cité de l'énergie», application qui permettra de regrouper toutes les informations liées au projet et d'effectuer plus facilement le suivi des mesures en cours ou planifiées.

Manifestations 2013 liées à l'énergie et à l'environnement

Journées du soleil :

Cette manifestation a eu lieu le samedi matin 4 mai à la piscine de la Fleur-de-Lys. Malgré le temps pluvieux, de nombreuses personnes se sont déplacées pour venir découvrir les installations techniques du nouveau restaurant. Les plus intrépides ont pu monter avec l'aide d'une nacelle à 13 mètres de haut pour observer les capteurs solaires thermiques et photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment. Les enfants ont profité du concours pour dessiner leur maison du futur.

Coup de balai :

Le Coup de balai est une action nationale pour l'entretien et la préservation des espaces publics. Les scouts de Covatannaz ont participé, comme chaque année, à cette manifestation et ont aidé les volontaires prillérans à nettoyer les berges du ruisseau de Broye ainsi que la forêt de Montolivet. Pour la première fois, une dizaine de requérants d'asile est venue donner un coup de main à la population pour le nettoyage de la forêt. Les clubs Lion's et Kiwanis Prilly ont participé pour la deuxième fois à la collecte des déchets, et ont également offert généreusement la collation au complexe sportif de la Fleur de Lys sous la cantine communale, ainsi que les prix du concours. Un Ipad, un vélo, deux trotinettes et de nombreux autres cadeaux étaient en jeu. Près de 2 mètres cube de déchets ont été ramassés lors de la manifestation !

Bike to work

L'action Bike to work a eu lieu pendant tout le mois de juin 2013. 10 personnes de l'Administration, à pied ou à vélo, ont participé à l'événement en s'engageant à parcourir au minimum 50 % des trajets «lieu d'habitation-travail» en mobilité douce, soit 358 kilomètres en un mois. La participation a diminué de moitié par rapport à 2012.

Semaine de la mobilité

Prilly a organisé son «Ecoride» sur la route de Cossonay, bloquée au trafic le samedi après-midi 21 septembre. Beaucoup de participants et une météo au rendez-vous ont fait la réussite de l'événement.

EnergyDay :

L'EnergyDay a eu lieu le vendredi 25 octobre sur la place du marché. Le service Energie & Environnement a proposé des ampoules LED en vente à un prix préférentiel de CHF 10.-. Cette manifestation a permis d'informer la population sur l'évolution de la consommation de ces ampoules.

Suivi énergétique

Le service Energie & Environnement s'est concentré sur l'optimisation énergétique de deux installations en 2013 : la piscine de Fontadel et le restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys.

Une nouvelle application de contrôle du stock de mazout de tous les bâtiments communaux a été mise en place.

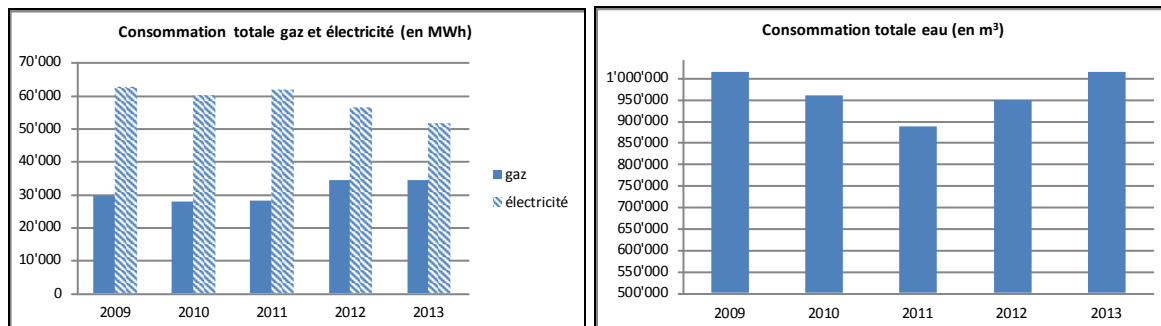
Un système de régulation télégérée a été installé sur la nouvelle chaudière à mazout du local de la Voirie.

Administration générale

Electricité renouvelable

Trois bâtiments communaux ont consommé en 2013 de l'électricité 100 % renouvelable certifiée Naturmade Star en souscrivant à des abonnements NATIVA + : la Grande Salle, le bâtiment de Castelmont et le refuge communal.

Consommation énergétique du territoire prilléran



Formation continue

Plusieurs responsables de bâtiments ont suivi des cours de perfectionnement sur l'optimisation des systèmes de chauffage et ventilation.

Mobilité

Le plan de mobilité pour le personnel de l'Administration communale est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2013. Résumé des principales mesures mises en place :

- Réaménagement du parking de l'Administration de manière à offrir des places publiques, une zone de stationnement pour deux véhicules Mobility et un véhicule communal ainsi que 3 places «livraisons».
- 15 places de stationnement mises à disposition du personnel à Corminjoz selon des critères d'attribution.
- Acquisition d'un scooter électrique, mise à disposition d'une voiture Mobility et d'un véhicule communal pour le personnel.
- Versement d'une écoprime annuelle au personnel renonçant à se déplacer en transport individuel motorisé.
- Fin du remboursement des kilomètres effectués en véhicule privé pour des déplacements professionnels.

Après 6 mois de mise en place, les mesures sont suivies et le plan de mobilité fonctionne correctement. Il a tout de même créé quelques tensions au sein de l'Administration, notamment à cause des prestations de stationnement non équivalentes entre le personnel communal et celui des autres services de la fonction publique présents à Prilly.

Thermographie aérienne

L'acquisition des images infrarouges aériennes des territoires de Prilly et Jouxten-Mézery a eu lieu en mars 2013. Les médias ont été reçus à l'aéroport de la Blécherette et ont pu effectuer un vol en hélicoptère au-dessus de Prilly.

Un week-end portes-ouvertes pour le rendu des images infrarouges a été organisé en septembre. Près de 1'000 personnes sont venues visiter l'exposition et 500 ont reçu une image infrarouge de leur bâtiment.

Cette manifestation a vu également la remise du label «Cité de l'énergie» à la Ville de Prilly avec la participation de Mme Nicole Zimmerman, de l'Office fédéral de l'énergie, et de M. François Marthaler, ancien Conseiller d'Etat et initiateur du projet sur Prilly.

Ruches urbaines

Deux ruches ont été installées sur le toit du bâtiment principal du collège de l'Union. Ces dernières ont été gérées par un groupe de volontaires bénévoles, faisant partie du personnel communal, chapeauté par la Société lausannoise d'apiculture. L'objectif du projet est de sensibiliser la population sur le rôle essentiel que jouent les abeilles pour la biodiversité et d'œuvrer pour la préservation de cet insecte pollinisateur.

Les deux ruches ont donné plus de 40 kg de miel en deux récoltes. Le miel produit a obtenu le label d'or certifiant, entre autres, une exploitation exemplaire du rucher. Le précieux nectar a été vendu à la population lors du marché en octobre.

Office de la population

Activités Principales

- Toutes les mutations concernant l'ensemble de la population de la Commune
- Permis et titres de voyage pour les étrangers
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchèterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiment et de logement à tous les ménages dans le cadre de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

<u>1910</u>	<u>1920</u>	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2013</u>
2'358	2'411	3'276	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	11'945

Répartition de la population

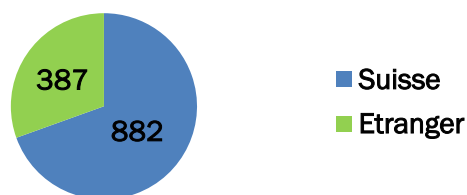
	2000	2010	2013	
Vaudois	3'893	4'148	4'195	35.1 %
Confédérés	2'996	2'834	2'752	23.0 %
Etrangers	3'865	4'528	4'998	41.8 %
TOTAL POPULATION ETABLIE	10'754	11'510	11'945	100.0 %
Résidences secondaires	280	270	254	
TOTAL POPULATION RESIDENTE	11'034	11'780	12'199	

	2010	2013
Hommes	4'534	4'739
Femmes	5'126	5'263
Garçons de moins de 16 ans	965	999
Filles de moins de 16 ans	885	944
TOTAL	11'510	11'945

Provenance des habitants arrivés à Prilly en 2013 (lieu de la dernière résidence)

Vaud	788
Reste de la Suisse romande	66
Reste de la Suisse	28
Suisse	882
UE/AELE	288
Europe hors UE/AELE	21
Reste du monde	78
Etranger	387
Provenance non déterminée	4
Total des arrivées	1'273

Provenance des «arrivées» 2013



Nombre de nationalités présentes à Prilly : 101

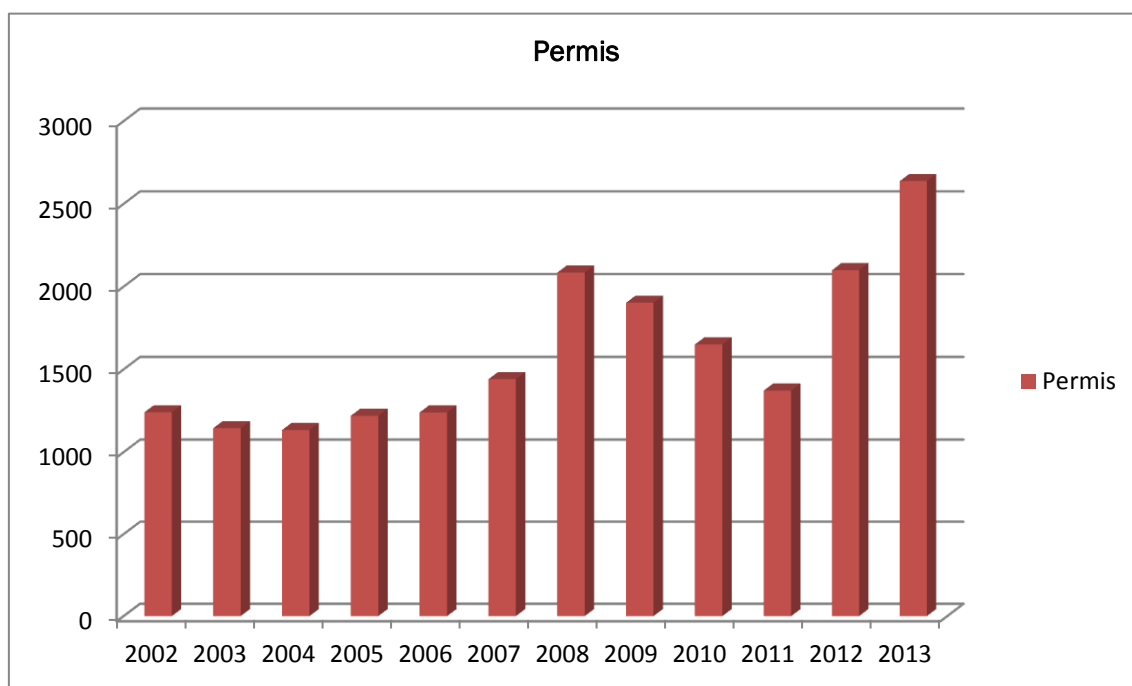
Les 5 nationalités étrangères les plus représentées sont :

Portugal	1'612
Italie	714
France	469
Espagne	408
Serbie	181

Permis étrangers délivrés et renouvelés

Le nombre de permis étrangers délivrés et renouvelés en 2013 s'élève à 2'637.

Depuis juin 2007, la durée de validité de la majorité des permis des ressortissants des pays de l'UE/AELE a été portée à 5 ans, contre 1 an et 3 ans auparavant. Ceci entraîne une forte augmentation du nombre de permis à renouveler tous les 5 ans, dont l'effet s'est fait sentir dès l'été 2012.



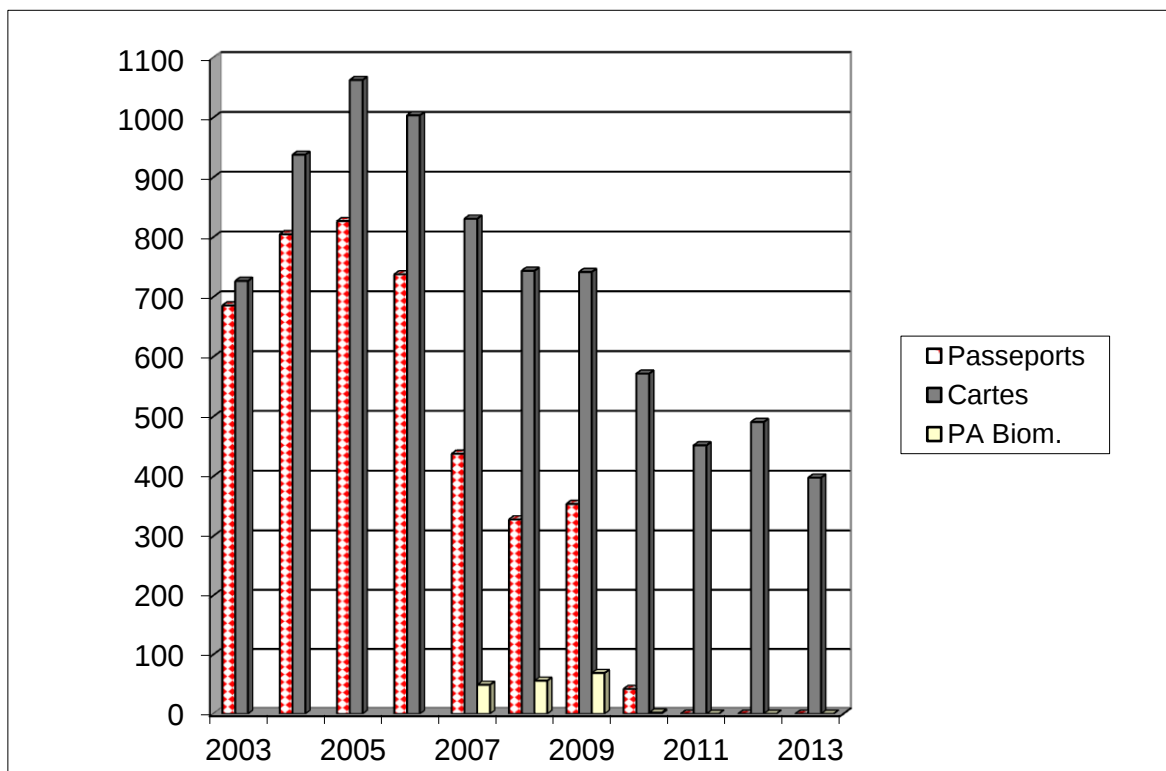
Documents d'identité

Le nombre de cartes d'identité délivrées en 2013 s'élève à 398.

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton.

Office de la population

Comparaison des documents d'identité 2000-2013



Registre civique

Le bureau a contrôlé les listes de 20 initiatives et référendums (1'585 signatures attestées valables).

Nombre d'électeurs au 31 décembre 2013

Suisses	5'730
Etrangers ayant le droit de vote communal	2'109
Total	<u>7'839</u>

Service informatique

Matériel

La virtualisation des postes de travail des collaborateurs est maintenant terminée et opérationnelle. Une centaine de machines sont disponibles aussi bien sur le réseau communal que depuis l'extérieur.

Vers le milieu de cette année, une importante migration IP a été nécessaire, pour faire face au nombre toujours plus important des demandes de connexions. Cela va d'un nouveau local à connecter au réseau avec son traditionnel PC, son imprimante et son téléphone, à un appareil de contrôle à distance pour le chauffage ou simplement la gestion du réseau informatique communal, qui compte aujourd'hui plus de 40 switches et une cinquantaine de caméras de vidéosurveillance. Afin de séparer les différents trafics réseau, une implémentation de Vlan a été réalisée.

Pour permettre la réalisation de l'archivage électronique des documents, une augmentation de la taille du système de backup a été nécessaire. Un NAS Synology augmentant la capacité de stockage de 12 To a été installé.

L'imprimante grand format des Services des Travaux et de l'Urbanisme a été changée contre un appareil moderne et doté d'un scanner A0 qui répond aux attentes de ces 2 services techniques. D'autres services pourraient au besoin y avoir également recours.

Avec l'arrivée de la Police de l'Ouest dans ses nouveaux locaux situés sur la Commune de Prilly, la gestion informatique de des infrastructures de cet organisme a été confiée au Service informatique de la ville. Ce n'est pas moins de 155 personnes et 120 postes de travail à gérer. Un centre de calcul complet, entièrement dédié à la Police, a été mis en place dans le bâtiment de la Route des Flumeaux 41, tout en demeurant la propriété de l'Association.

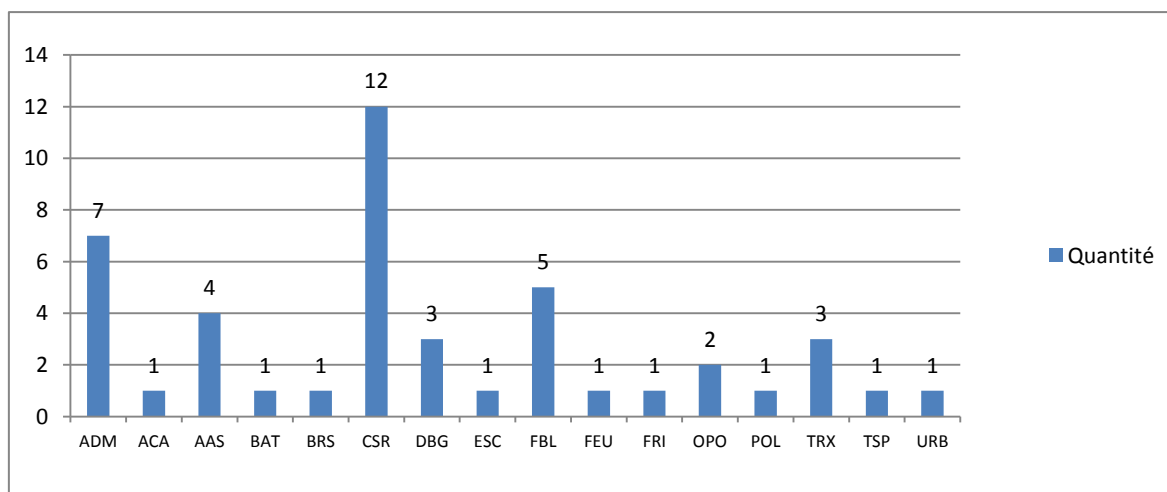
Profitant de ce deuxième local informatique sécurisé, une déportation réciproque des sauvegardes a été également mise en place. Elle permet de sécuriser au maximum les données de chacun, dans un bâtiment distant.

Logiciels

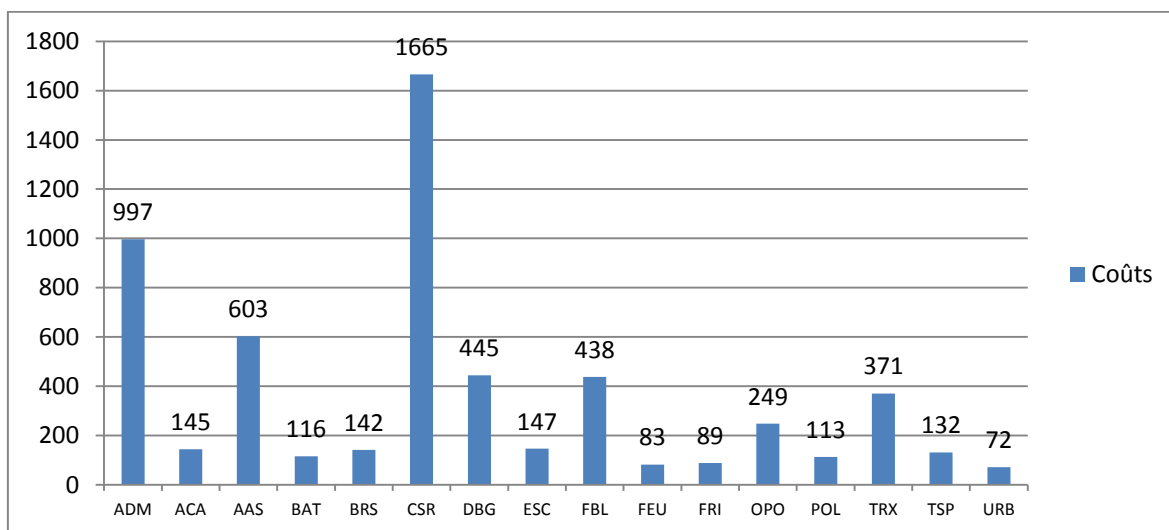
Un logiciel de gestion de chantiers a été acquis pour le service des Travaux. Il s'agit de Messerli Gest. Il va notamment servir à effectuer des soumissions et devis détaillés pour les travaux publics. Au niveau des logiciels libres, une gestion de projet a été mise à disposition sur une partie des machines virtuelles. Il s'agit de GanttProject 2.6.1.

Consommables

Durant cette année, 45 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. La répartition des coûts d'impressions entre les différents services demandeurs figure dans les graphiques ci-après.



Service informatique



Dans ces graphiques, il n'est pas tenu compte des toners pour les copieurs réseaux, leurs coûts étant en effet compris dans les différents contrats de maintenance desdits appareils.

Abréviation des services

AAS	Agence d'assurances sociales	ACA	Fondation les Acacias
ADM	Administration générale	BAT	Bâtiments
BIB	Bibliothèque communale	BRS	Bourse communale
CCO	Bureau du Conseil communal	CSR	Centre social régional
DBG	Domaines et bâtiments	ESC	Ecoles secondaires (Bibliothèque)
FBL	UAPE La Fourmi Bleue	FEU	Service du feu
FRI	Réfectoire la Fringale	IFT	Informatique
OPO	Office de la population	POL	Police
SAP	Accueil petite enfance	TIL	Centre de Vie Infantile le Tilleul
TRX	Travaux	TSP	Travailleurs sociaux de proximité
URB	Urbanisme et constructions		

Activités

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue de comptabilités auxiliaires
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements
- Gestion des salaires
- Collaboration à la gestion du personnel
- Gestion du rôle d'impôt
- Décomptes et assujettissement TVA
- Etablissement de diverses attestations
- Coordination de l'élaboration du budget
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales
- Relation avec les partenaires financiers
- Gestion des diverses facturations communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et arrêté d'imposition

La Bourse communale assume également les mêmes responsabilités pour le compte des tiers ou domaines suivants :

- Association pour la gestion et l'organisation de l'établissement scolaire secondaire de Prilly (ASIGOS)
- Fondation Les Acacias
- Accueillantes en milieu familial
- Cadouest S.A.
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- S.I. Sous le Collège S.A.

Boucllement des comptes 2012

Les comptes communaux de l'exercice 2012 ont été vérifiés par la fiduciaire Hervest et ont été adoptés par le conseil communal dans sa séance du 24 juin 2013.

Boucllement des comptes 2013

Au moment de l'établissement du présent rapport, les comptes ne sont pas encore clôturés. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

Budget 2014

Le Budget 2014 a été approuvé par le Conseil communal, après l'amendement de certains postes, dans sa séance du 9 décembre 2013.

Plan des investissements et plafond d'endettement

La Municipalité a voué une attention particulière au plan des investissements, en dépit du fait que les finances communales soient saines. Le solde d'emprunt de CHF 5 millions auprès de Kommunal Kredit Austria a été intégralement remboursé en 2013. Un nouvel emprunt de CHF 10 millions auprès de La Poste Suisse a été souscrit. Le montant de la dette totale s'élève à CHF 30 millions.

Le plafond d'emprunt est fixé à CHF 93 millions et celui du cautionnement à CHF 25 millions, tous deux approuvés par le Conseil d'Etat dans sa séance du 10 octobre 2012.

Finances

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont régulièrement effectuées par l'Office d'impôt de Lausanne-district. Il résulte de ce processus un flux de liquidités qui permet à la Commune de satisfaire à ses engagements sans que ses crédits bancaires en soient affectés.

Remises d'Impôts, domiciles fiscaux

8 demandes de remise (18 en 2012) ont été traitées par l'Office d'impôt. 2 demandes ont été accordées à 100 %, 2 demandes à 50 % et 4 demandes ont fait l'objet d'un refus par l'autorité compétente.

L'analyse régulière des dossiers de personnes en séjour a permis d'obtenir la fixation du domicile fiscal à Prilly pour 25 résidents (16 en 2012). Au 31 décembre 2013, la Ville de Prilly dénombre un total de 119 résidents secondaires dont 6 enfants et 27 retraités.

Commisssion des finances

La Commission des finances a siégé à 34 reprises (27 séances en 2012). Sous la présidence de M. Francis Richard, elle s'est consacrée à l'examen des comptes 2012, au budget 2014, au plan des investissements ainsi qu'aux différents préavis municipaux nécessitant son approbation.

Conclusion

Arrivée au terme de l'exercice 2013, la Bourse communale a satisfait aux exigences actuelles en matière de gestion. Dans un bon esprit de collaboration, le personnel s'est acquitté de ses tâches sans complication particulière.

Domaines & Bâtiments

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les bâtiments communaux ne figurant pas dans ce rapport ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

Grande Salle

Remplacement des tables de la salle du rez-de-chaussée et mise en place de chariots guidés afin de faciliter le rangement de ces dernières.

Modification de la table de mixage et remplacement des micros.

Renens 22 (locaux voirie)

Assainissement de la chaufferie par le remplacement de la chaudière.

Refuge communal

Transformation de la cuisine, installation d'un réfrigérateur et d'un congélateur à pose libre, ajout d'un meuble haut de rangement.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys

Remplacement de l'automatisme de 5 douches (1^{ère} partie).

Castelmont

Installation de détecteurs de présence en lieu et place des interrupteurs dans les halls et la cage d'escaliers.

St-Etienne - Locaux communaux

Création du local des «Jeunes» dans la surface occupée précédemment par la ludothèque. Mise en place d'un système d'accès pour les locaux du sous-sol.

Remplacement du brûleur de la chaudière.

Réfection des sols du SDIS par la pose d'un nouveau carrelage au droit des portes de garages.

Bâtiment «Au Tilleul»

Libération des locaux occupés par la Police de l'Ouest» aux sous-sol, 1^{er} étage et 2^{ème} étage.

Bâtiment Av. du Château 1

Sécurisé les verres des fenêtres de la garderie «Amadou» au rez-de-chaussée.

Mise en place d'une main-courante à hauteur «enfants» dans l'escalier du rez-de-chaussée au 1^{er} étage (accès ludothèque).

PISCINES, FORÊTS, VIGNES ET DIVERS

Piscine de la Fleur-de-Lys

Le total des recettes 2013 s'est élevé à CHF 315'852.-, représentant 87'914 entrées.

Sachant que la piscine ne pourrait pas être exploitée plus longtemps au vu de la vétusté des installations techniques et des difficultés croissantes pour la maintenir à «flot», un minimum de travaux ont été effectués en début de saison pour garantir l'exploitation 2013.

Fermeture prématurée de l'établissement de bains le 25 août 2013 pour des raisons techniques.

Piscine couverte de Fontadel

Assainissement complet du système de filtration et remplacement du sable et des crépines. Remplacement de 3 fohns (1/5) et de 7 WC (1/2) équipés de chasses d'eau économiques. Les portes des locaux sanitaires ont également été remises à neuf.

Domaines & Bâtiments

Forêts

La surface de la forêt soumise au régime forestier est de 7 hectares. La possibilité annuelle de coupe est estimée à 50 m³t (m³ de bois tige), afin de garantir l'équilibre dans la répartition des surfaces par stade de développement. Précisons que, depuis 2010, la gestion des forêts prilléraines est certifiée conforme aux directives des labels «FSC» (Forest Stewardship Council, N° 1'253) et «PEFC» (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, tous les travaux forestiers répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projets soins aux rajeunissements 2008-2012

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde-forestier assure la direction et la surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

Organisation du Groupement du Triage forestier intercommunal

En tant que propriétaire forestier public, la Commune de Prilly fait partie du Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge comme association de droit public.

Membres :	15 communes
Président du comité :	M. Jean-Claude Glardon, Conseiller municipal de Bussigny
Président de l'assemblée :	M. Stéphane Rezso, Conseiller municipal de Crissier
Garde-forestier :	M. Laurent Robert
Secrétaire :	Mme Eliane Paley

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 19 mars 2013 à Ecublens.

La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 18 septembre 2013 à Jouxten-Mézery.

Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombent au Garde-forestier, M. L. Robert, en collaboration avec la Direction des Domaines et Bâtiments. L'Inspecteur des forêts du 18^{ème} arrondissement, M. Yves Kazemi, veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier.

Les travaux forestiers ont été exécutés par une entreprise répondant aux directives MSST de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité du travail.

Travaux entrepris durant l'année

- Plantations et fauchage :
Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, aucun recours aux plantations durant cet exercice.
Pour permettre le développement normal des jeunes plants envahis par les ronces ou les herbes, il est procédé deux fois par année au fauchage entre les plants (env. 2'095 m²).
- Sylviculture :
Pas de travaux durant cet exercice.
- Exploitations forestières normales :
Durant cet exercice, des travaux ont été réalisés dans les secteurs forestiers de Montolivet et Fleur-de-Lys, sous forme de coupes de sécurité (chênes et hêtres), sur la partie centrale de la forêt de Montolivet, sous forme de coupes d'éclaircie (érables, chênes rouges d'Amérique) et sur les rives du ruisseau de Broye dans l'enceinte des jardins familiaux, sous forme de coupe de réalisation (vernes, frênes, buissons), représentant un volume total de 96 m³.
- Exploitations forestières forcées (chablis) :
Le terme «chablis» désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. 15 m³ ont été exploités en 2013.
A noter que le Garde-forestier procède à une inspection annuelle sur l'ensemble des propriétés foncières communales situées à proximité d'infrastructures.

Domaines & Bâtiments

- Génie forestier – entretien des chemins :

Ce chapitre implique l'entretien des lisières forestières en limite de routes ou de constructions. Les travaux consistent à faucher et à émonder au moyen d'un tracteur muni d'une scie ou d'une épareuse.

Aussi chaque année, une intervention est faite par tronçon de lisière forestière de manière à alterner les interventions tous les 2 ans. De plus, durant cet exercice, une clôture a été réalisée sur la lisière de la forêt de Montolivet en limite de propriété privée.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le 17 octobre 2013 pendant les vacances scolaires mais avec une vingtaine d'élèves très motivés. Résultat : cépage blanc, 1'100 kg de raisin, sondage 64° Oechslé; cépage rouge, 890 kg de raisin, sondage 80° Oechslé.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient, en copropriété, à la Ville de Lausanne (4/5^{ème}) et à celle de Prilly (1/5^{ème}).

Jardins familiaux

Etablissement du nouveau règlement d'exploitation des jardins familiaux, validé par la Municipalité lors de sa séance du 25 novembre 2013, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Parkings Communaux

Administration :

Suppression des places de stationnement pour les collaborateurs. Création de 2 places pour les véhicules Mobility, 4 places visiteurs avec autorisation d'une demi-heure, 3 places de livraison et une pour le véhicule du service des Domaines et Bâtiments.

Corminjoz :

Mise à disposition de 15 places pour les collaborateurs, louées chacune CHF 50.- par mois, ainsi que 9 places pour les caravanes, louées CHF 100.- par mois.

Collège du Centre :

Etablissement d'une nouvelle mise à ban, pose de plusieurs signalisations aux accès de la cour et marquages au sol.

Plantinel :

Etablissement d'une mise à ban, pose de la signalisation et marquages au sol.

Chasseur 24 :

Réfection du bitume pour un prix de CHF 11'792.40 (payé par la SI) et marquage des 7 places de parc par Plastiline pour un montant de CHF 515.15.

Dès le 1^{er} janvier 2014, la gestion des places de parc est assurée par Gerim, pour le compte de la SI.

Places de parc privées pour les Concierges :

A partir du mois de juillet 2013, une place de parc privée a été attribuée aux Concierges résidant au Collège de l'Union, au Collège du Centre et au Collège du Grand-Pré, au prix de CHF 80.- par mois la place.

Promenade des Alpes :

Marquage des places de parc.

Domaines & Bâtiments

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Collège de Mont-Goulin

Remplacement de nombreuses plaques de façades cassées suite à des actes de vandalisme.

Bâtiment «En Plantinel»

Remplacement de fenêtres et porte-fenêtres au 1^{er} étage et au 2^{ème} étage.

Collège de Jolimont

Transformation de 2 classes d'appuis en une classe d'enseignement «standard».

Réfection du mur du préau, création de panneaux à peindre par les élèves et nouvelles plantations d'arbustes.

Pavillon de Sous-Mont

Travaux correctifs aux façades par la création de nouveaux ouvrants dans les classes, ainsi que dans le hall façade Sud-Ouest, remplacement des toiles solaires par des stores à lamelles, ceux-ci afin d'améliorer la ventilation à l'intérieur du bâtiment.

Collège secondaire du Grand-Pré

Travaux de réfection des peintures dans la cage d'escaliers principale.

Remplacement des revêtements de sol de 2 classes, ainsi que la rénovation du parquet de la salle de travaux manuels.

Remplacement des bancs dans les vestiaires des salles de gym.

Collège secondaire de l'Union

Rénovation de l'éclairage des halls et couloirs (1^{ère} partie).

Remplacement d'une partie des fours de la cuisine scolaire.

Révision des vases d'expansion et remplacement de vannes thermostatiques.

Nombreuses interventions sur le système de chauffage, en raison de la vétusté des installations.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Grand-Vigne 11

Dans l'attente d'une rénovation complète de ce bâtiment, le contrat de prêt à usage signé avec l'ALJF (Association pour le Logement des Jeunes en Formation) en 2012 a été prolongé jusqu'au 30 juin 2014.

Combette 26-28

Réfection totale d'une salle de bains pour un montant de CHF 19'867.55 TTC.

Confrérie 23

Entretien courant.

Confrérie 36A et 36B

Rénovations de deux appartements à hauteur de CHF 19'000.- TTC et de CHF 12'600.- TTC.

Chasseur 24

Entretien courant.

GESTION DES DÉCHETS

Nouveau système de taxation des déchets

La mise en vigueur du nouveau système de taxation des déchets, avec l'arrivée des sacs blancs, a eu un impact considérable sur la gestion des déchets ménagers. La population a très bien joué le jeu et a fait un gros effort de tri. L'objectif du Canton, atteindre 60 % de taux de recyclage d'ici à 2020, a été dépassé dès cette année.

Le seuil de couverture de 70 % des charges du compte déchets par un système de taxation proportionnel, exigé par la Loi sur la protection de l'environnement, a été atteint. De même la taxe au sac a permis de couvrir 40 % des charges liées aux déchets, comme demandé par la Loi vaudoise sur la gestion des déchets. Néanmoins ces seuils ont été dépassés grâce à des frais de collecte et de déchèterie relativement bas.

Statistiques déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en	<u>2013</u>	<u>2012</u>
- déchets incinérables (OM + encombrants)	125 kg	243 kg
- déchets végétaux	78 kg	54 kg
- papier/carton	66 kg	59 kg
- verre usagé	36 kg	36 kg

Quelques chiffres marquants liés à la mise en place de la taxe au sac :

- 50 % de diminution des ordures ménagères collectées en porte à porte;
- 20 % de diminution de la quantité totale de déchets ménagers produits;
- 63 % de taux de recyclage contre 46 % l'année passée.

Campagne d'Information

Une brochure ABC déchets a été réalisée et distribuée en tous ménages en juin 2013. Tous les déchets ménagers communs y sont listés et il y est expliqué comment les trier. Ces informations étaient déjà existantes dans le calendrier de ramassage des déchets mais de nombreuses et nombreux citoyens se plaignaient du manque de communication au niveau des filières de valorisation.

Contrôle des sacs et entretien des éco-points

Un collaborateur auxiliaire a été initialement engagé à 30 % pour effectuer le contrôle des sacs et l'entretien des éco-points pour déchets recyclables. Son temps de travail s'est très vite avéré insuffisant pour assurer la propreté au niveau des éco-points. Son taux d'occupation est passé à 80 % depuis le mois de mai 2013. Pour qu'il puisse effectuer sa tâche de manière appropriée, un nouveau véhicule a été acheté par le service Energie & Environnement. Il s'agit d'un Fiat Doblo pick-up, choisi selon les critères de l'«Ecomobiliste» pour les véhicules utilitaires.

L'entretien des éco-points pour déchets recyclables a généré un très gros travail et nécessité un passage quotidien pour assurer «place propre». Malgré quelques adaptations, au niveau notamment des containers pour les capsules à café, systématiquement remplis de déchets sauvages, et des infrastructures pour le PET, qui ont été doublées, la quantité de déchets non triés, posés en vrac sur les sites de Pré-Bournoud et Mont-Goulin, est restée similaire.

Un contrôle systématique des collectes d'ordures ménagères a été effectué, tous les sacs noirs ou non conformes étant sortis des containers et ouverts afin d'identifier les fraudeurs. 350 avertissements ont été envoyés par courrier; 50 fraudeurs ont récidivé et 8 ont été dénoncés à la Commission de police.

Remplacement du parc de containers communaux

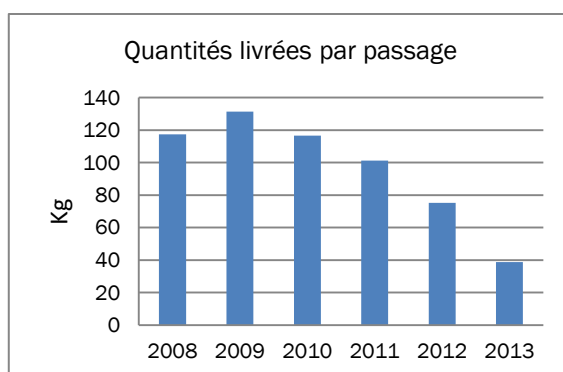
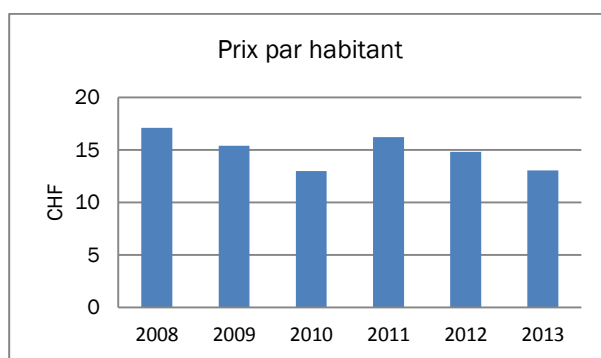
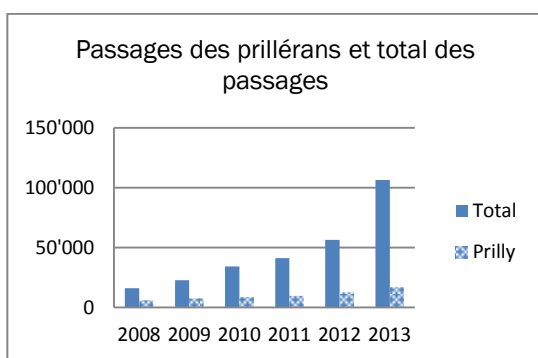
La Ville de Prilly a remplacé en début d'année la totalité des containers métalliques, utilisés pour la collecte des déchets ménagers, par des containers plastiques, de manière à respecter la directive communale sur les déchets ménagers.

Des mini-éco-points pour déchets recyclables ont été installés dans tous les bâtiments communaux, avec la présence de containers 140 litres pour le PET, l'alu/fer blanc, le papier/carton, les végétaux et le verre.

Déchèterie

La fréquentation de la déchèterie a presque doublé en 2013, la plus grande augmentation des passages émanant de la population lausannoise. Les Prillérans sont toujours plus nombreux à aller à la déchèterie, mais cette évolution est régulière et n'a pas été influencée par l'introduction de la taxe au sac. La quantité par passage a diminué de moitié par rapport à l'année passée; cela s'explique par la nature des déchets déposés, qui sont plus légers (plastiques, sagex, alu, etc). Cette évolution du type de déchets livrés est aussi visible sur la quantité totale de déchets amenés à la déchèterie, légèrement plus faible qu'en 2012.

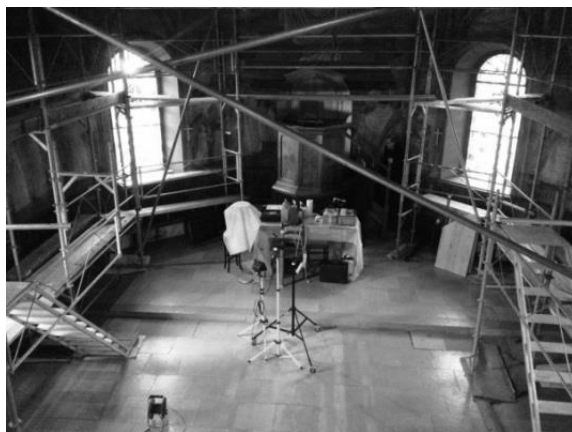
Le prix par habitant, lui, a continué de diminuer depuis 2011. La clé de répartition des frais de la déchèterie étant principalement basée sur le nombre de passages, une partie importante des charges a été basculée sur Lausanne au vu de la forte fréquentation de ses habitants.



TEMPLES ET CULTES

Au Temple de Broye, investissement selon préavis N° 3-2009, suite des travaux (transformations intérieures) :

- Remplacement de l'orgue : montage du nouvel orgue après restauration-reconstruction dans les ateliers de S.A.S. Orgues Pascal Quoirin à Saint-Didier (France).
- Galerie : Démontage complet des gradins et création de nouveaux éléments et pose d'un parquet. Mise en place d'une main-courante et mise en conformité du parapet de la galerie. Installation de chaises amovibles en lieu et place des bancs.
- Eclairage : remplacement des luminaires de la voûte par la pose d'un nouveau luminaire composé d'une structure longitudinale et de spots pour un éclairage indirect. Pose de nouvelles appliques au rez-de-chaussée et de lampadaires sur la galerie.
- Peintures murales : dépoussiérage et lavage complet des peintures par un conservateur-restaurateur et travaux de retouches.
- Vestibule et cage d'escaliers : recherches de la composition des différentes couches recouvrant les murs et plafonds, lissage sur crépi existant, peinture complète, mise au jour de quelques témoins du passé.
- Accès clocher : installation d'une nouvelle échelle d'accès sécurisée.
- Electricité : remise à jour de toute l'installation électrique intérieure, pose d'un nouveau tableau central.



ROUTES

Réaménagement de la route de Broye - Préavis N° 2-2011

Le projet de la route de Broye a été fortement remanié. Initialement prévu au régime de circulation 50km/h avec maintien du giratoire, le projet de carrefour dénivelé visant à séparer les circulations routière et ferroviaire et permettant de franchir aisément les voies du LEB à la Fleur de Lys change radicalement la donne. Par crainte d'un appel au trafic de transit, la décision est prise de modifier le régime futur de la route de Broye, soit de transformer cet axe en zone 30km/h, décision renforcée par la volonté similaire de la Commune de Jouxens-Mézery d'appliquer le même régime du 30 km/h sur sa portion de route. En outre, une interdiction au trafic poids lourds est en discussion.

La réglementation des zones 30km/h est stricte notamment en termes de marquage routier. Agréablement sinueux, le tracé actuel de l'axe est redressé jusqu'à devenir presque rectiligne. Cela implique l'ajout de bornes et décrochements réduisant les facilités de croisement pour garantir des vitesses de circulation réduites. La route de Broye est fréquentée par quelque 5'000 véhicules/jour.

Le projet de requalification est mené par le Service des Travaux, celui de l'Urbanisme étant sollicité pour les conventions avec les propriétaires riverains.

Divers rebondissements impliquent l'interruption de la procédure ouverte de marché public, découlant du nécessaire réajustement des soumissions rentrées en 2010 pour cause de fluctuations importantes sur un tel intervalle.

Initialement prévue à la fin de l'année, la mise à l'enquête est reportée au début 2014. Une contrainte forte repose sur la nécessaire coordination de ce projet aux chantiers alentours, à savoir les travaux de la piscine et le carrefour dénivelé de la Fleur de Lys.

Eclairage public sur les chemins d'accès pour la nouvelle halte LEB de l'Union - Préavis N° 4-2012

La Commune a complété l'éclairage public au droit des accès pour la nouvelle halte LEB de l'Union. Les travaux ont été exécutés en coordination avec le service de l'électricité de la Ville de Lausanne qui a également reposé des tubes pour le tirage de l'alimentation de la nouvelle halte. Le revêtement du premier accès a été refait. Le solde des travaux, soit la pose du tapis de finition, sera exécuté en 2014.

ÉTUDES ET RÉALISATIONS DIVERSES

Chauffage à distance Pâquis-Meunière-Flumeaux - Préavis N° 3-2013

Débutés en avril 2013, les travaux ont permis dans un premier temps de déplacer sous le trottoir du chemin de la Meunière le réseau du Service de l'électricité de la Ville de Lausanne (SEL) afin de libérer l'espace sous la chaussée pour les collecteurs d'eaux usées et claires et du chauffage à distance, lesquels ont été posés dans la foulée. Les canalisations d'eau potable ont également été remplacées sur ce tronçon.

Parallèlement, le réseau SEL a été remplacé sous le trottoir montant de la route des Flumeaux entre route de Renens et le chemin de la Meunière.

Les conduites de chauffage à distance ont également été posées sur la moitié basse du tronçon de la route des Flumeaux entre le chemin de la Meunière et le chemin de la Combette. En 2014, les travaux continueront par le chemin des Pâquis et la suite de la route des Flumeaux puis l'avenue de la Rochelle.

Columbarium au cimetière communal - Préavis N° 9-2013

Les travaux du nouveau columbarium ont débuté en automne. L'ensemble comporte des niches en béton préfabriqué disposées en quinconce. Les travaux seront terminés pour le printemps 2014.

Travaux & Voirie

Réfection de la place de Jeux de la Confrérie

La tour à grimper avec portique pour deux balançoires de la place de jeux de la Confrérie a été remplacée. Une balançoire pour handicapés a été installée. Deux jeux sur ressort ont été ajoutés. Un nouveau sol de sécurité «type tartin» a été reposé sous la tour et sous les jeux à ressort. La place a été réaménagée par le personnel de la Voirie; une partie de la clôture a été réfectionnée ou changée, complétée par un ensemble de bancs et table béton «Made by travaux».

Chemin d'Ombreval

Suite à un constat de problèmes de portance sur le chemin d'Ombreval, les fondations de la chaussée, ainsi que le revêtement, ont dû être refaits. Le Service du gaz de la Ville de Lausanne a profité de l'occasion pour changer les conduites qui s'y trouvent.

Route des Flumeaux

Divers taconnages et réparations ponctuelles de la chaussée ont été réalisés sur la route des Flumeaux à hauteur du carrefour du chemin de Grand-Vigne.

Route du Mont

La couche de roulement de la route du Mont a été remplacée sur environ 100 mètres au droit de la sortie de l'hôpital de Cery.

Réaménagement du parking du Château

Le Service s'est occupé des travaux de réaménagement du parking du Château dans le cadre du plan mobilité du personnel communal.

Carrefour de Fleur-de-Lys

Des retards dans l'approbation des plans par l'OFT et des oppositions au projet lors de la mise à l'enquête n'ont malheureusement pas permis de présenter un crédit d'ouvrage à fin 2013. La procédure de soumission a débuté au début de l'année 2014 et un préavis pourra être déposé en juin 2014 avec un début des travaux en automne 2014.

Jardins familiaux

Une rupture de canalisation du ruisseau de Broye a créé une inondation des jardins familiaux le 26 décembre et endommagé la route de Neuchâtel. Une intervention d'urgence durant les Fêtes de fin d'année a temporairement permis de limiter les dégâts mais ne les a pas résolus. Une étude a été mandatée auprès de spécialistes externes afin de trouver la meilleure solution possible pour régler ce problème de manière définitive en collaboration avec le Service des Domaines.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges - Schémas directeurs de l'Ouest et du Nord lausannois (SDOL et SDNL) - Etude axes-forts

La participation du Service des Travaux aux groupes d'études visant la réalisation d'axes-forts de transports publics en traversée du territoire communal (tram sur la route de Renens et bus à haut niveau de service sur la route de Cossonay) s'est poursuivie en 2013.

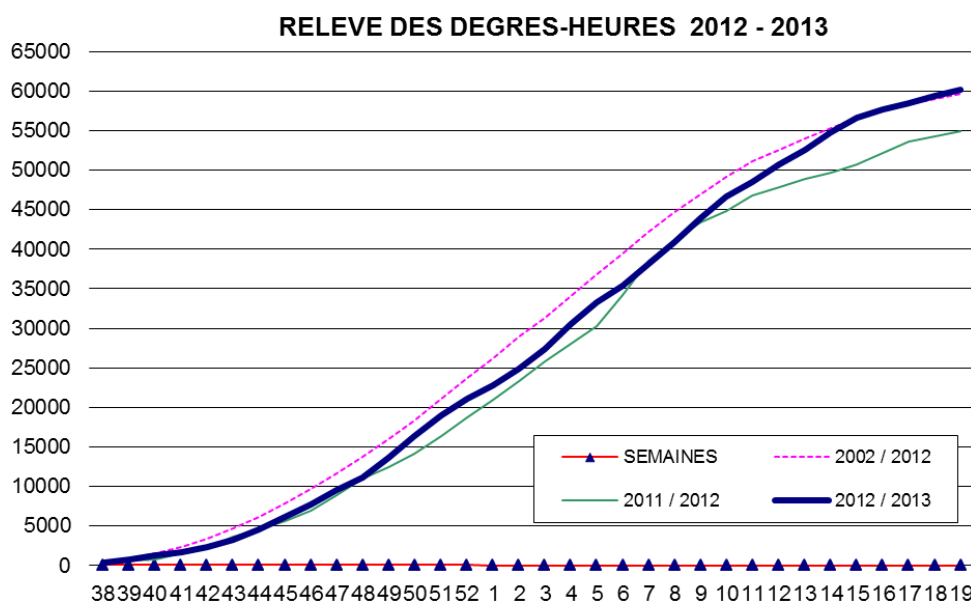
Le Service a également continué à suivre les études du Schéma directeur du Nord lausannois. Enfin, le dossier de requalification de l'avenue du Chablais a considérablement avancé.

Degrés-heures

Les degrés-heures sont relevés chaque lundi matin. L'information, diffusée sur le site internet communal (<http://www.prilly.ch/energie>), permet de quantifier les besoins en chaleur et de contrôler individuellement son installation de chauffage.

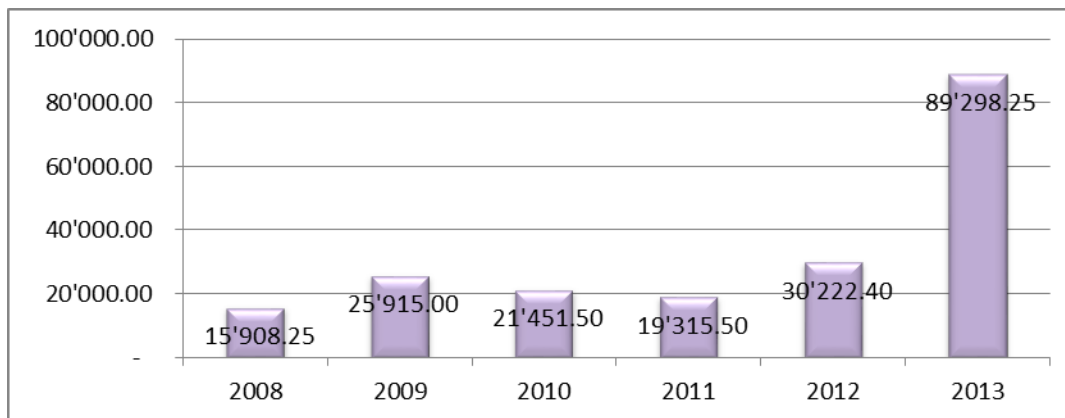
La courbe des degrés-heures 2012-2013 indique des températures d'ensemble dans la moyenne des dix dernières années. La courbe indique également des températures plus hivernales au printemps.

Travaux & Voirie



Anticipations sur le domaine public

Durant l'année 2013, 72 demandes d'anticipation du domaine public ont été demandées. 28 permis ont été facturés pour un montant total de CHF 89'298.25, dont un permis concerne l'emprise sur domaine public d'ancrage pour une enceinte de fouille. A noter qu'un nombre important de grands chantiers utilisaient le domaine de public en 2013. Il est précisé également que les travaux effectués pour le compte de la Commune ou les interventions de maintenance des services partenaires lausannois ne font l'objet d'aucune facturation.



ACTIVITÉS ET PRESTATIONS DIVERSES

Entretien des routes

Les employés du Service des Travaux se sont occupés comme chaque année de l'entretien de base du réseau routier prilléran : balayage et lavage des routes, trottoirs et places - fauchage des talus et des abords, réfection de base des revêtements - entretien de bordures - réparation des sacs de routes - etc.

Divers travaux de moyenne importance ont également été réalisés en interne. Un bac à sable a été créé au parc du Grand-Pré, un nouveau chemin en copeaux a été tracé en prolongation du chemin de Corminjoz vers Florissant, ainsi qu'un autre depuis le terrain de football N° 3 vers l'arrière de la buvette et un escalier en rondins vers la forêt de Montolivet. Une barrière en demi-rondins a encore été construite le long du chemin des Passiaux.

Travaux & Voirie

Enfin, le revêtement des deux arrêts de bus de Prilly-Centre, dont la réfection a été interrompue en raison de conditions météorologiques trop défavorables fin 2012, ont été mis à neuf début 2013.

Les chemins d'accès à la nouvelle gare LEB Prilly-Union étant sur le domaine privé, la Municipalité a établi une convention avec les quatre propriétaires concernés (Sultzer, Zürich Assurances, LEB, SCHL) pour le nettoyage et le déneigement de ces chemins. Les conventions sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Entretien des espaces verts

L'entretien courant des espaces verts et des arbres de la Commune a comme chaque année été la tâche principale des collaborateurs jardiniers.



Places de Jeux

Le contrôle et l'entretien régulier des places de jeux a été comme d'habitude assuré par les employés du Service des travaux. La place de jeux de la Suettaz s'est vue aménagée de deux nouveaux bancs et d'une poubelle; son dallage en pierres naturelles a été refait.

Ramassage des déchets encombrants chez les particuliers

Durant l'année 2013, 41 particuliers ont fait appel au Service des Travaux pour acheminer leurs déchets encombrants à la déchèterie intercommunale de Malley. Ce chiffre est en baisse de 30 % par rapport à l'année précédente.

Au total, ce sont quelque 18 tonnes de déchets que le Service des travaux a collectés et transportés !

Transports divers

Outre le transport du matériel pour les deux plus importantes manifestations que représentent «Fêtons Prilly» et le «31 juillet», le Service des Travaux a été sollicité quelque cinquante fois durant l'année 2013 pour le transport d'un ou plusieurs éléments de cantine, de tables-bancs, de chaises, etc.



Travaux & Voirie

MATÉRIEL

Aucun véhicule n'a été renouvelé en 2013.

Des agrégats pour engins ont été acquis ou remplacés pour un montant total de CHF 12'000.-.

ÉGOUTS, RUISSEAUX

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) - Préavis N° 4-2003

Le PGEE a été validé par les autorités cantonales en septembre 2013.

Séparatif aux chemins de Belmont et des Fleurs - Préavis N° 4-2013

Le chantier a débuté en été 2013 par les travaux de pousse-tube à travers la Route de Cossonay. Ils avancent par étapes, la première consistant au renouvellement des conduites du gaz et de l'eau, suivie par la mise en séparatif dans les 2 chemins. Le chantier sera terminé en 2014.

Réaménagement de la route de Broye - Préavis N° 2-2011

Dans le cadre du réaménagement projeté, le ruisseau de Broye sera remis à ciel ouvert sur la majeure partie de son tracé entre le débouché de l'avenue du Château et le bas de la route de Broye.

Urbanisme & Constructions

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE ET D'HABITER EN 2013

Autorisations de construire et de démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	30
Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques	26
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	3
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	16
Nombre de permis refusés	0
Nombre de permis octroyés	26

- Avec logements : 1 permis de construire un immeuble d'habitation de 3 logements. 7 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation ou mixte, avec augmentation de logements ou pièces. 6 permis de construire pour des travaux de réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation ou mixte, sans augmentation de logements ou pièces (isolation périphérique, pose de panneaux solaires, pose de velux, diverses modifications, etc.).
- Sans logement : 7 permis de construire concernant des ouvrages de toutes natures tels que construction ou transformation/réfection de bâtiments administratifs, commerciaux et artisanaux, garages, etc. 4 permis concernant des travaux de génie civil. 1 permis de démolir des bâtiments artisanaux.

Nombre de procédures de recours ouvertes : 1 à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Nombre de procédures de recours clôturées : 1 à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Autorisations d'habiter/utiliser/conformité

Nombre de permis d'habiter/utiliser/conformité délivrés : 13

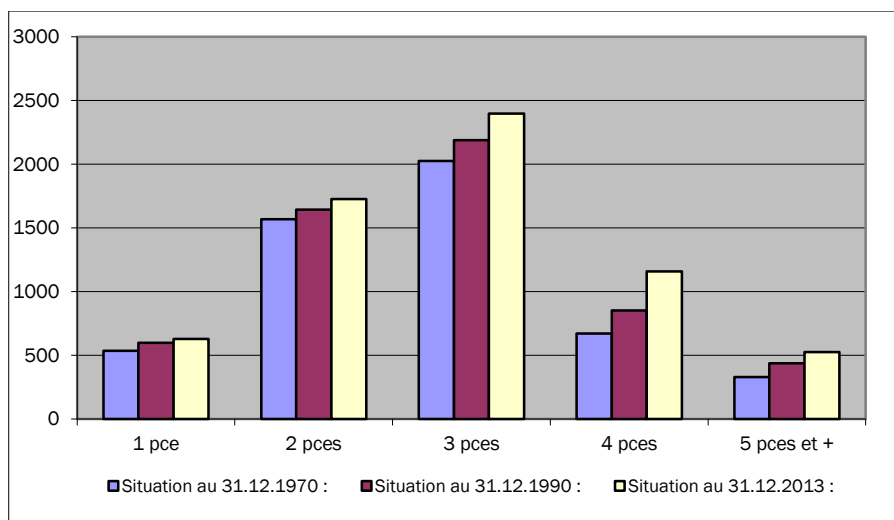
- Avec incidence sur le parc de logements : 2 permis d'habiter 2 bâtiments d'habitation totalisant 15 logements comprenant 48 pièces - 2 permis d'habiter concernant des transformations ou agrandissements de bâtiments existants comprenant au total 5 pièces supplémentaires.
- Sans incidence sur le parc de logements : 9 permis d'utiliser ou de conformité pour des bâtiments ne comportant pas de logements ou n'ayant pas d'incidence sur l'évolution de ceux-ci.

Evolution dans la construction de logements en 2013

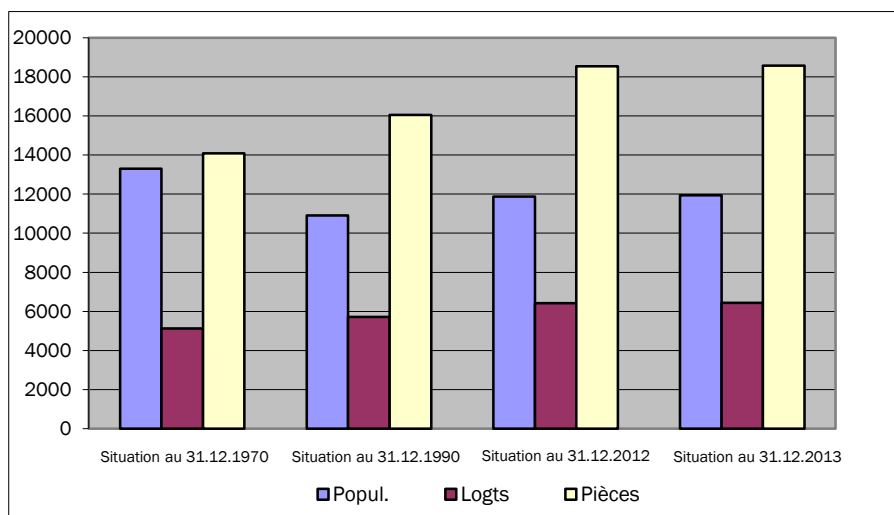
Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
Permis de construire							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs	0	0	3	0	0	3	9
Total	0	0	3	0	0	3	9
Transformations (différence)	6	1	0	3	4	14	44
Démolitions	-1	-3	0	-4	0	-8	-23
Total au 31 décembre 2013	5	-2	3	-1	4	9	30
Permis d'habiter							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs	0	3	6	6	0	15	48
Total	0	3	6	6	0	15	48
Transformations (différence)	2	0	1	0	0	3	5
Démolitions	0	-2	0	-1	0	-3	-8
Total au 31 décembre 2013	2	1	7	5	0	15	45

Urbanisme & Constructions

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



AUTORISATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2013, 16 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2013, 5 objets ont été dispensés d'autorisation.

Urbanisme & Constructions

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2013, la Municipalité a été appelée à statuer sur 12 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal de protection des arbres. 4 demandes d'abattage non justifiées ont été refusées. 10 abattages d'arbres protégés ont été effectués au cours de l'année, dont 4 assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (SGA).

Dans le cadre de la convention d'affichage Cityplan de la SGA, un travail de mise à jour des plans de ville de la Commune de 2001 est actuellement en cours.

Durant l'année 2013, 40 demandes ont été traitées, soit 17 pour la pose de procédés de réclame fixes dont 3 refusées selon la Directive sur le concept d'affichage de la Commune pour la pose d'un panneau d'affichage commercial, 3 pour la pose de procédés de réclame temporaires et 20 pour la pose de banderoles temporaires ont été accordées.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité intervient lors de chaque demande de permis de construire et octroie le permis d'habiter/utiliser/conformité.

Durant l'année 2013, elle est intervenue à 1 reprise pour des locataires dont le logement présentait des désagréments. D'une manière générale, les problèmes se résolvent sans difficulté.

Par ailleurs, dans le cadre de l'attribution de plaques professionnelles, elle a procédé à 4 contrôles de conformité des installations.

Contrôle des citernes

Suite à la modification, au 1^{er} décembre 2007, de la Loi fédérale sur la protection des eaux (Leaux) relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, une directive cantonale d'application a été édictée.

Désormais, le détenteur du réservoir est le seul responsable. La surveillance du Canton et des communes est réduite dans une forte proportion; la question de certains réservoirs particuliers est réservée.

Toutefois, un suivi du contrôle des citernes, ainsi que les rappels pour leur révision dans les délais impartis, ont été effectués durant l'année 2013.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

La Commune compte une déléguée bpa qui est chargée de veiller à la sécurité et proposer des conseils aux particuliers dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. Durant l'année 2013, elle a été sollicitée à plusieurs reprises dans le domaine lié à la construction.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2013, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 44 chantiers ont fait l'objet de 142 visites.

Urbanisme & Constructions

Ci-dessous, quelques indications complémentaires concernant les chantiers visités :

Travaux terminés durant l'année 2013

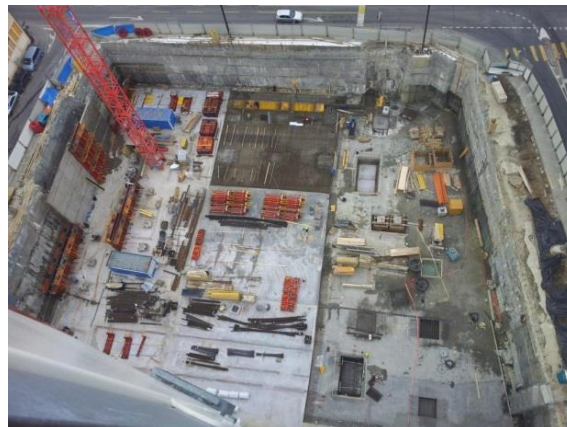
- Construction d'un immeuble d'habitation à la route de Neuchâtel (1 grue);
- Construction d'une villa au chemin des Creuses (1 grue);
- Construction d'une nouvelle gare pour le LEB (2 grues);
- Démolition et assainissement des sous-sols des anciens abattoirs.

Travaux en cours au 31 décembre 2013

- Démolition des anciens bâtiments de l'entreprise Bobst;
- Agrandissement et transformation du centre commercial à la route de Cossonay (2 grues);
- Agrandissement du garage Euromaster à la route de Renens;
- Surélévation d'un bâtiment à la route de Cossonay;
- Transformation d'un bâtiment à la route de Renens;
- Transformation d'un bâtiment au chemin des Fleurs;
- Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de la Possession;
- Transformation d'un bâtiment d'habitation à l'avenue de Jolimont (1 grue);
- Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de la Moraine;
- Transformation complète d'un bâtiment d'habitation à l'avenue du Chablais (1 grue);
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Buissonnière (1 grue);
- Construction d'un bâtiment d'habitation à l'avenue de la Confrérie (1 grue);
- Construction d'un bâtiment administratif à la route des Flumeaux (1 grue);
- Construction d'un bâtiment multifonctionnel à la route de Renens (2 grues);
- Construction de deux immeubles d'habitation à la route du Mont (1 grue).



Démolition des anciens bâtiments de l'entreprise Bobst



Construction d'un bâtiment multifonctionnel à la rte de Renens



Construction d'un bâtiment à la rte des Flumeaux



Construction de deux immeubles d'habitation à la rte du Mont

Urbanisme & Constructions

Tableau récapitulatif des chantiers visités des communes membres de l'IIC

		Chantiers							Visites / Contrôles			
		en cours au 01.01	en cours, nouveaux	visités, total	non débutés au 31.12	traités, total	terminés	en cours au 31.12	chantiers	monte-charges	grues	Total général
Bussigny	2013	13	25	38	16	54	23	15	92	1	3	96
	2012	16	26	42	15	57	29	13	95	-	1	98
Chavannes	2013	7	18	25	10	35	14	11	53	1	4	58
	2012	10	9	19	6	25	12	7	46	-	1	47
Crissier	2013	31	36	67	9	76	40	27	158	-	5	163
	2012	16	48	64	17	81	33	31	138	1	6	147
Ecublens	2013	34	35	69	11	80	39	30	192	1	8	201
	2012	33	49	82	10	92	48	34	197	4	13	215
Jouxten-Mézery	2013	7	16	23	6	29	19	4	24	-	3	27
	2012	10	12	22	10	32	15	7	41	-	-	41
Prilly	2013	16	28	44	5	49	17	27	135	1	6	142
	2012	17	25	42	8	50	26	16	128	2	8	138
Renens	2013	16	53	69	15	84	35	34	126	3	5	134
	2012	16	41	57	20	77	41	16	119	4	4	128
St-Sulpice	2013	24	38	62	15	77	23	39	174	-	16	190
	2012	22	36	58	16	74	34	24	125	-	7	132
Villars-Ste-Croix	2013	7	10	17	10	27	10	7	23	-	1	24
	2012	7	8	15	-	15	8	7	26	-	2	28
Total	2013	155	259	414	97	511	220	194	977	7	51	1035
	2012	147	254	401	102	503	246	155	915	11	42	974

Allénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préavisier sur chaque demande. En 2013, 6 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Une déléguée représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2013, 41 dossiers étaient à l'ordre du jour des 2 séances fixées par l'Autorité cantonale, dont 12 achats, 8 constructions nouvelles, 9 transformations, 7 révisions de dossier, 4 divisions de biens-fonds et 1 jugement.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (STC) liée à la Centrale d'autorisation de construire (CAMAC) et au registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces dernières sont tenues à jour et vérifiées trimestriellement. En 2013, 82 dossiers ont été traités.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

La Commune est également appelée à participer à l'enquête trimestrielle sur la construction de logements régie par l'OFS, selon la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992 et l'Ordonnance du 30 juin 1993 qui s'y rapporte.

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être fait manuellement (doublons, adresse des propriétaires, n° ECA divergents ou modifiés, etc.).

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2013, 2 dossiers ont été traités (parcelle n° 429 - parcelles n°s 909 à 912, 930, 1073, Domaine public / DP37 et DP38).

CONSTRUCTION COMMUNALE

Bâtiment administratif "Le Château"

Des infiltrations d'eau survenues en toiture ont incité la Commune à mener des investigations afin de contrôler l'état du toit. Au terme de la deuxième expertise, un test sur un échantillon d'isolation a permis de vérifier que cette dernière n'était plus conforme.

Dès lors, un troisième expert a été désigné par l'ensemble des parties concernées. Le rapport établi par ce dernier a permis de définir les responsabilités et d'établir une clé de répartition des frais à charge des entreprises concernées.

Une variante de réfection de la corniche avec couverture en ferblanterie complète a été choisie. La plus-value des travaux sera prise en charge par la Commune. Les travaux ont débuté le 9 septembre 2013. L'étanchéité a été exécutée en fin d'année.

D'autre part, les drainages ont également présenté des dysfonctionnements. A deux reprises, de l'eau stagnante a été constatée le long de la façade Est, entraînant des remontées d'eau dans les murs en maçonnerie des sous-sols. Des curages ont été effectués sur les drainages.

Un rapport d'expertise technique a été demandé à un bureau d'ingénieurs, et une solution de réfection, avec une reprise des eaux de ruissellement du terrain, a été proposée. Les investigations sont toujours en cours.

Pour terminer, la peinture sur la structure béton extérieure s'est écaillée après moins d'une année de vie du bâtiment, donnant un aspect vieilli aux façades. Des essais de ponçage et d'application d'un nouveau composant ont eu lieu sur un échantillon de façade.

Urbanisme & Constructions

CONSTRUCTIONS PRIVEES

En 2013, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions et/ou de recours :

Parcelle 296 sise ch. des Charmilles 12

Une demande de permis de construire pour la mise en conformité de deux dépendances a été soumise à l'enquête publique du 27 mai au 26 juin 2009.

Cette procédure a suscité une opposition. Après plusieurs séances de conciliation, la Municipalité a écarté l'opposition et délivré le permis de construire le 17 octobre 2011. Cette décision a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, qui a rendu son jugement en mars 2013.

Parcelle 1976 sise rte des Flumeaux

Une demande de permis de construire un immeuble de 3 appartements a été soumise à l'enquête publique du 21 septembre au 20 octobre 2013.

Cette procédure a suscité deux oppositions.

Parcelle 436 sise ch. de la Buissonnière 15

Une demande de permis de construire concernant l'agrandissement et la transformation du bâtiment d'habitation a été soumise à l'enquête publique du 19 octobre au 17 novembre 2013.

Cette procédure a suscité trois oppositions.

Parcelles 58, 59 et 832 sises ch. de la Pommerale

Une demande de permis de construire deux immeubles d'habitation de 18 appartements avec parking souterrain et démolition de deux bâtiments a été soumise à l'enquête publique du 19 octobre au 17 novembre 2013.

Cette procédure a suscité deux oppositions qui ont été traitées.

URBANISME

Commission d'urbanisme

En 2013, la Commission d'urbanisme a siégé à 2 reprises et a notamment préavisé sur les projets suivants :

- Plan de quartier (PQ) "Au Grand-Pré";
- Plan de quartier (PQ) "Galicien";
- Plan de quartier (PQ) "Malley-Gare";
- Plan de quartier (PQ) "Malley-Gazomètre";
- Plan partiel d'affectation (PPA) "Viaduc" et zone sportive de Malley;
- Secteur des Passiaux : des propriétaires ont fait une demande de densification de ce secteur de villas peu dense à l'ambiance paysagère forte et remarquable;
- Franchissement Malley-Ouest : inscrit comme mesure PALM, le franchissement des voies CFF à Malley doit se coordonner aux projets ferroviaires de 4^{ème} voie et de saut-de-mouton. Prévu sous forme de passage inférieur, il vise la connexion directe de Malley à l'interface au nord des voies riche en équipements sportifs et publics (CIGM, badminton, Malley-Lumières), également vouée à d'importantes transformations et requalifications.

Le passage doit assurer une perméabilité nord-sud pour des flux importants de piétons et cyclistes, répondre aux besoins de personnes à mobilité réduite (PMR) et être connecté aux quais de la halte RER de Prilly-Malley.

Nouvel espace public aux flux importants en prolongement de l'axe culturel, l'adaptation du bâti via de nouvelles ouvertures et accroches est en cours de réflexion. Le secteur compte en effet un réseau enchevêtré d'accès (stationnement, livraison), auquel s'ajoute la circulation contraignante des bus TL de par leur accès au dépôt Perrelet.

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

En mai 2013, le SDT a validé la possibilité pour la Commune de ne pas mettre à jour, à court terme, tout le plan directeur communal (PDCom) dans le cadre de la révision du PGA, mais uniquement les fiches de celui-ci qui sont en totale contradiction avec les planifications en cours. Cette possibilité répond à la proposition du SDOL, en février 2013, de faire élaborer, à moyen terme, un plan directeur intercommunal qui reprendrait le contenu du SDOL tout en intégrant des compléments spécifiques aux différentes communes. Le but de cette démarche est de répondre de manière rationnelle à l'obligation pour les communes de procéder à une révision de leurs PDCom respectifs d'ici 2018, tout en transcrivant les principes du SDOL dans un document adopté par les législatifs communaux.

Le PGA et son RPGA sont actuellement accompagnés d'une multitude de plans des limites des constructions. Non seulement ces documents sont difficiles à utiliser, mais certains d'entre eux reportent des alignements destinés à réaliser des projets d'infrastructures routières aujourd'hui abandonnés et qui limitent ainsi fortement la constructibilité de certaines parcelles. Dès juillet 2013, l'opportunité de procéder à la radiation de l'ensemble des plans des limites des constructions puis à l'élaboration d'un seul document traitant de tout le territoire communal a été étudiée avec le bureau Urbaplan SA, chargé de la révision du PGA.

En novembre 2013, le Service a rencontré les représentants du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) du Canton de Vaud. Lors de cet entretien, la possibilité de mettre à jour, parallèlement à la révision du PGA, le recensement architectural de la Commune a été évoquée, tout comme la sauvegarde des caractéristiques de certains secteurs du territoire qui le méritent.

2013 a également été l'année du lancement du projet "Nature en ville". Cette étude a pour but principal de permettre une politique cohérente et durable de gestion des espaces verts et des milieux naturels et semi-naturels. Fin 2013, les mandataires ont transmis un diagnostic des différents milieux ainsi que plusieurs objectifs y étant associés.

Plan partiel d'affectation (PPA) "Corminjoz"

Le 16 avril 2013, le SDT a transmis à la Municipalité son préavis sur le projet de PPA. Ensuite des quelques adaptations demandées, le SDT a donné son aval à l'enquête publique qui s'est déroulée du 17 août au 15 septembre 2013. Cette procédure a suscité 2 oppositions collectives et une observation de l'Association PRO VELO. Le 12 novembre 2013, les représentants des opposants ont été invités à une séance de conciliation.

Dans sa séance du 16 décembre 2013, le Conseil communal a adopté le PPA, levé les oppositions et adopté les propositions de réponses aux oppositions formulées par la Municipalité, y compris les amendements apportés au règlement du PPA.

Modification du plan de quartier (PQ) "En Broye"

L'année 2013 a été dévolue à finaliser les documents constituant le plan de quartier et rédiger la convention assurant la faisabilité du projet.

Plan partiel d'affectation (PPA) "Fleur-de-Lys"

En janvier 2013, le mandat de l'évaluation des risques liés aux dangers naturels a été confié au bureau B+C Ingénieurs SA, qui a rendu son expertise en mai 2013. Les conclusions de cette dernière ont été intégrées au projet de PPA, qui a été finalisé et transmis, le 2 juillet 2013, au SDT pour examen préalable.

Le 4 novembre 2013, le SDT a fait parvenir son rapport à la Municipalité. Quelques modifications et compléments au projet ont été demandés.

Plan d'affectation cantonal (PAC) "Cery"

Début 2013, le projet de PAC a subi quelques adaptations demandées par le SDT dans son rapport d'examen préalable du 28 janvier 2013.

Urbanisme & Constructions

Un PAC étant un instrument de compétence cantonal, il n'est pas soumis à l'adoption du législatif communal. Dans un souci de transparence, la Municipalité a organisé une présentation, par les représentants du CHUV, du projet de PAC et du projet architectural du nouvel hôpital à l'intention des Conseillers communaux, lors de la séance du législatif du 11 mars 2013.

Conformément aux dispositions applicables, la Municipalité a donné, le 31 mai 2013, un préavis favorable au PAC, qui a été soumis à l'enquête publique du 2 octobre au 31 octobre 2013, parallèlement au projet du nouvel hôpital psychiatrique. Cette procédure n'ayant suscité aucune opposition, le PAC "Cery" est entré en vigueur le 22 novembre 2013, par décision du Département de l'intérieur.

Plan de quartier (PQ) "Galicien"

Le secteur délimité par la route de Renens, la route des Flumeaux et le quartier d'habitation de la Combette fait l'objet d'une réflexion urbanistique. D'une surface cadastrale d'environ 40'000 m², actuellement classée en zone industrielle, le projet prévoit l'instauration d'une zone mixte d'habitation et d'activités.

Conformément à l'article 68 LATC, la Municipalité a convoqué et entendu les propriétaires concernés. La Commission d'urbanisme s'est également prononcée sur les études préliminaires au plan de quartier.

L'aménagement d'une "voie verte", prévue par le plan directeur communal sur le tracé de l'ancienne grande ceinture ouest, est toujours d'actualité.

Plan partiel d'affectation (PPA) "Vladuc"

Le périmètre du PPA est délimité par les voies CFF, la route de Renens, l'avenue du Chablais et la zone sportive de Malley. Ce secteur, dont les enjeux sont très importants, fait partie des sites stratégiques recensés par le PALM; il est inclus dans le périmètre du Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM).

En cours d'étude, les enjeux ont considérablement évolué par rapport aux objectifs définis par le SDIM, générant de fait une étude complémentaire en matière d'environnement, de trafic et de prévention des accidents majeurs.

Divers projets connexes (zone sportive de Malley, prolongation du viaduc du Galicien et franchissement des voies CFF) sont en interaction directe et influencent le développement du PPA.

Le Commission d'urbanisme s'est prononcée sur ce PPA.

Plan de quartier (PQ) "Malley-Gare" / "Malley-Gazomètre"

Le secteur situé au sud de la halte RER de Prilly-Malley, à cheval sur les Communes de Prilly et Renens, fait l'objet, suite au concours d'urbanisme et d'espaces publics jugé en janvier 2012, d'une mesure de planification.

Deux plans de quartier intercommunaux seront conduits sur ce vaste périmètre stratégique.

PQ "Malley-Gare"

Les premières ébauches du plan de quartier ont débuté en 2012, son périmètre est délimité par la halte RER, l'avenue du Chablais, la future avenue de Malley et le Centre intercommunal de logistique (CIL) de Malley. D'une surface cadastrale de 15'881 m², ce périmètre sera affecté en zone mixte d'habitation et d'activités. La place de la gare marquera l'articulation entre l'avenue du Chablais et celle de Malley.

Les Municipalités de Prilly et Renens ont déposé, courant septembre, le projet de plan de quartier au SDT pour examen préalable, conformément à l'article 56 LATC.

PQ "Malley-Gazomètre"

D'une surface cadastrale d'environ 94'000 m² (Commune de Prilly ~ 16'500 m² - Commune de Renens ~ 77'500 m²), son périmètre est délimité par la future avenue de Malley, l'avenue du Chablais, l'avenue de Longemalle (Commune de Renens) et la rue de l'Usine à Gaz.

Urbanisme & Constructions

Plusieurs îlots s'articulent autour du futur parc du gazomètre. Une partie du périmètre sera destiné à un équipement scolaire.

Les représentants de la Commune ont participé à de nombreuses séances de mise en forme de ce plan de quartier qui entraînera une adaptation des limites territoriales.

Réseau-t & axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Les axes forts de transports publics urbains du PALM visent une desserte efficace de secteurs en cours d'urbanisation, voués à accueillir bon nombre de nouveaux habitants et emplois. Leur développement doit inciter le report modal des transports individuels motorisés sur les transports en commun grâce à une alternative de qualité.

Tramway sur la route de Renens – RC 151

Le tram t1 traversera la Commune de part en part dans le secteur du Galicien. Bien que la population soit majoritairement favorable au projet, bon nombre d'oppositions ont été formulées, notamment par les commerçants des centres de Renens et Lausanne, et ceux du Flon-Place de l'Europe. La phase de traitement des oppositions se prolonge encore actuellement. A savoir que les communes n'ont qu'un rôle restreint, la procédure étant responsabilité de l'Office fédéral des transports (OFT).

En collaboration avec les délégués mobilité douce de Lausanne et de l'Ouest lausannois, diverses améliorations ont pu être apportées au projet, également en réponse à l'opposition de l'Association PRO VELO.

Un compromis a également été trouvé puisque les transformations échelonnées prévues par la société SICPA SA ne permettent pas de réaliser la totalité des aménagements voulus dans ce secteur.

Prolongement du viaduc de Malley

Bien que favorable au projet de tram, l'Autorité de Prilly a formulé une opposition en raison du traitement, proposé par les axes forts, consistant à remodeler le talus nord de la voie TRIDEL en mur de soutènement allant jusqu'à 10 mètres de haut, sans pour autant toucher au talus sud.

Largement soutenue par le SDOL et répondant à des volontés de perméabilité et de transparence, la Commune envisage de prolonger l'actuel viaduc du Galicien (note 3 au recensement architectural du canton de Vaud) en direction de Renens.

Les études confirment la faisabilité de cette transformation et le groupement Paragraphe (*sd ingénierie, bg, architram*) planche dès lors sur ce projet d'envergure.

Bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route de Cossonay – RC 251

Le concept des BHNS consiste en un système de bus aux capacités améliorées, prioritaires aux carrefours et circulant essentiellement sur des voies réservées (sites propres). Le projet partiel n°5 (PP5) Montétan/Crissier-Bré doit traverser la Commune, connectant efficacement les territoires de l'Ouest au centre-ville.

L'avant-projet a été passablement travaillé avant de subir des ralentissements importants dus à l'impossibilité des communes à assurer le financement de ce projet estimé à 75 millions (avant-projet déjà optimisé puisque les premières estimations s'approchaient des 95 millions).

Une séance de relance a eu lieu, fin novembre 2013, avec les représentants politiques et techniques de Communes de Prilly, Renens et Crissier. Il est prévu de reprendre l'avant-projet sur la base de critères d'optimisation à définir, cherchant à prioriser certains tronçons sans pour autant amoindrir et/ou péjorer le projet d'ensemble.

Réseau de mobilités douces - Chemnements piétonniers et Itinéraires cyclables

Le projet des axes forts vise également la promotion des mobilités douces par une intégration améliorée des besoins des piétons et des cyclistes, mais aussi via des interfaces multimodales de qualité facilitant le transfert d'un mode de déplacement à un autre et limitant les ruptures de charge, soit les changements et les pertes de continuités.

Les cheminements pour les modes doux sont développés sur la base d'une vision globale d'un réseau d'axes prioritaires/structurants et secondaires/de loisirs. Comme ces réalisations dépendent d'opportunités, la vision globale n'est pas toujours respectée à la lettre. Dans cette optique, il est prévu de réviser le chantier 5 du SDOL qui traite du réseau des mobilités douces, s'appuyant sur les densifications réalisées et prévues, et s'affinant fonction des réalités territoriales.

L'offre de stationnement des deux-roues est inventoriée, s'attachant surtout au secteur du centre-ville. En collaboration avec le service Domaines & Bâtiments, il est prévu d'implanter à proximité de la Grande salle un abri à vélos couvert et sécurisé. Des arceaux à vélos viendront en complément.

Requalification de l'avenue du Chablais - RC 1b

Sur la base d'un appel d'offres en procédure ouverte, le mandat de requalification a été attribué, en juin 2013, au groupement Urbaplan - EDMS - BCPH.

L'avenue du Chablais est un axe prioritaire et structurant pour l'ensemble du réseau. Le projet de réaménagement vise la réorganisation et la requalification de la voirie et de l'interface des transports publics ainsi que l'intégration des modes doux. Un concept global sur le traitement des espaces publics et l'accroche de ces derniers sur l'avenue du Chablais relève d'une importance cruciale pour le devenir du secteur, avec notamment l'accroche au futur arrêt de tram du Galicien.

En collaboration avec la Commune de Lausanne sur ce projet, le planning actuel prévoit le début de travaux à l'horizon 2017.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 12 novembre 2012, sur la base du préavis N° 13-2012, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 425'000.-, dont CHF 45'000.- destinés au financement des différents chantiers d'études conduits dans le cadre du SDOL, selon le budget 2013.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDOL est prise en charge par le budget, ainsi que la participation à la rémunération du Chef de projet de Malley.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 12 novembre 2012, sur la base du préavis N° 13-2012, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 425'000.-, dont CHF 20'000.- destinés aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL est prise en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances du groupe politique (GROPIL), du groupe décisionnel (GD), de la cellule de pilotage technique (CPT) ou du groupe technique (GT) du chantier d'étude suivant :

Chantier 4a, volet C – Planification agricole

Cette étude entend traiter de la place à donner à l'agriculture dans le SDNL à l'horizon 2030. Elle a notamment pour objectifs de permettre aux agriculteurs de formuler des réponses concrètes aux opportunités et aux contraintes d'un contexte mouvant, d'intégrer concrètement l'agriculture dans les planifications directrices et de sensibiliser la population à l'importance d'une agriculture de qualité et de proximité aux abords de la ville.

Fin mars 2013, le choix des mandataires a été validé par le groupe d'adjudication. A partir de cette date, plusieurs ateliers avec les agriculteurs du SDNL, et parfois des membres de la société civile, ont été organisés afin de prendre connaissance des préoccupations des différents acteurs. Ces séances ont permis de formuler une vision commune qui sera ensuite traduite par la mise en place de mesures concrètes.

Plan d'affectation (PAC) "Solitaire"

Lié au SDNL, les représentants de la Commune ont participé à 5 séances au sein du comité de pilotage (COPIL) du "Solitaire" et à une séance au sein du groupe technique (GT).

A terme, ce secteur, qui s'étend jusqu'à l'entrée nord du territoire communal, fera l'objet de nombreux changements et pourrait recevoir les équipements suivants :

- Sortie autoroutière;
- Parking temporaire;
- Décharge de matériaux d'excavation;
- Centrale de biométhanisation (variante à l'étude);
- Cuisine du CHUV (variante à l'étude).

Tous ces projets, dont les échéances sont très différentes, s'inscrivent dans le périmètre du parc d'agglomération.

Petite enfance

ACCUEIL FAMILIAL

En 2013, le Service d'accueil de la petite enfance (SAPE) a reçu exactement le même nombre de demandes de placement auprès d'une accueillante en milieu familial (AMF) qu'en 2012, mais elles concernaient 238 enfants, soit 8 de plus que l'année précédente.

Ces demandes de placement se répartissent comme suit : 4 concernaient des enfants non domiciliés à Prilly, 31 des bébés à naître, 60 des écoliers. Il y a eu également 13 demandes de changement d'accueillante (démission de l'accueillante, difficultés de relations avec l'AMF, etc.) et 39 demandes de dépannage lors de vacances ou de maladie de l'AMF.

Au total, le Service a pu proposer 124 solutions de placement sur ces 203 demandes, ce qui équivaut à un taux de placement de 61 %.

43 demandes ont été retirées pour diverses raisons : perte d'emploi, accueil en garderie ou solution de garde dans la famille. 36 demandes sont encore en attente, des bébés essentiellement et quelques écoliers pour la rentrée d'août 2014. Ces attentes représentent moins de 18 % des demandes totales.

Le nombre d'accueillantes n'a guère subi de changements. On compte en effet 4 nouvelles accueillantes agréées pour 3 démissions. Ces nouvelles accueillantes ont suivi avec succès la formation de base mise en place par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ). Elles ont été accompagnées dans cette formation par le mari d'une des accueillantes. Ce dernier assurant les trajets à l'école avec le groupe d'enfants, il a été jugé opportun qu'il suive lui aussi cette formation.

Deux accueillantes ont bénéficié en 2013 d'un congé maternité.

La Commune de Jouxens-Mézery, gérée par le SAPE, ne compte que deux accueillantes, toutes deux en âge de prendre leur retraite. Si l'une des deux cessera son activité en été 2014, la seconde a fait part de sa volonté de continuer son travail. La pénurie d'accueillantes à Jouxens reste très préoccupante, comme dans le quartier de Jolimont.

En chiffres, on peut résumer l'accueil familial à Prilly de la manière suivante : 164'147.25 heures payées aux AMF, dont 1'662.75 heures versées au titre d'allocation pour cause de maladie ou de congé maternité, et 162'484.50 heures d'accueil facturées aux parents.

Suivi des AMF

La coordinatrice a assuré une visite au domicile de toutes les AMF en 2013.

Dans le cadre de la formation continue offerte aux AMF, il a été mis sur pied 3 «Relais-contacts», rencontres obligatoires et défrayées. Les thèmes traités lors de ces rencontres ont été la communication non violente (animation par Mme Authier), une animation de réflexion autour du métier (jeu de l'oie mené par Mme Corbin) et les premiers secours (cours dispensés par les Samaritains de Prilly). En outre, deux visites de présentation de la Bibliothèque communale et de la Ludothèque ont été proposées aux AMF.

La CIAFJ organise des «rencontres de soutien», obligatoires, en mars et novembre. Les thèmes traités cette année ont été la gestion du stress et la bonne distance dans les relations.

Autres activités du Service

La nouvelle organisation du SAPE lui a permis de s'investir dans divers projets décidés par la Municipalité. Le préavis sur le déménagement de l'UAPE dans des locaux définitifs au Tilleul, libérés par la Police de l'Ouest, a été très largement accepté par le Conseil communal. Des premiers contacts ont été pris pour lancer le projet d'un Centre de vie enfantine (CVE) dans les bâtiments qui seront construits à Corminjoz-Nord.

2014 verra la mise en route du projet ViaEscola, pour l'accueil préscolaire des futurs écoliers allophones, ainsi que l'enquête sur les besoins en accueil parascolaire.

Petite enfance

Le SAPE a pu mettre en application la convention signée en 2013 entre la Ville de Lausanne, celle de Prilly et l'association ANGEs pour la gestion de 5 places d'accueil mises à disposition dans la nouvelle nursery-garderie de Béthanie. La convention d'accord sur les deux places à la garderie des Marronniers a été reconduite pour 3 ans en 2012. Enfin des contacts plus réguliers ont été instaurés avec le jardin d'enfants Amadou.

FONDATION DES ACACIAS

Direction de la Fondation des Acacias

Réorganisation et agrandissement du Réfectoire scolaire La Fringale

L'Administratrice de la Fondation a piloté la réorganisation et l'agrandissement du réfectoire, suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis N° 1-2013.

Gestion du personnel

Engagement de personnel supplémentaire pour le réfectoire, et engagement d'une nouvelle Directrice pour le CVE Le Tilleul.

L'ensemble des cahiers de charges du personnel du Réfectoire scolaire La Fringale a été élaboré puis entériné.

Le poste de secrétaire complétant celui de la Directrice du Tilleul a été mis au concours, avec une prise d'activité prévue en janvier 2014.

A relever aussi qu'un effort particulier a été investi - pour le personnel du CVE Le Tilleul et celui de l'UAPE La Fourmi Bleue hors personnel d'exploitation - dans l'accompagnement du passage d'un tableau-horaire manuscrit au décompte-horaire informatisé, selon modèle créé par le Service Informatique de la Commune de Prilly.

Travail d'équipe

L'Administratrice de la Fondation et la Directrice du CVE Les Acacias ont assumé une charge de travail supplémentaire pour pallier les absences de direction soit au CVE Le Tilleul (période intérimaire) et à l'UAPE La Fourmi Bleue. Cette expérience a été bénéfique; elle a favorisé l'esprit d'équipe et a permis aux intervenantes concernées de mieux connaître et comprendre les enjeux respectifs.

Fête du personnel

La fête du personnel de la Fondation, sous la forme d'un apéritif dînatoire précédé d'une partie officielle, a eu lieu le 12 juin, dans les locaux occupés par La Fourmi Bleue, à Corminjoz. Comme l'an passé, cette fête a été très appréciée par celles et ceux qui y ont participé, dont les membres du Conseil de Fondation. C'est le moment privilégié pour remercier les collaboratrices et collaborateurs de leur travail effectué tout au long de l'année et c'est aussi l'occasion de favoriser les liens dans une ambiance décontractée et conviviale.

Centre de Vie Infantile Les Acacias

Fréquentation

En 2013, 69 enfants représentant 67 familles ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Les Acacias.

Durant l'année sous revue, 24 enfants ont quitté la structure pour entamer leur scolarité obligatoire et 5 pour cause de déménagement. Ces enfants ont été remplacés par 18 en provenance du Centre de Vie Infantile Le Tilleul et par 12 en liste d'attente.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2013 était optimum à 97.13 % en moyenne sur l'année (97.46 % le matin et 96.80 % l'après-midi).

Prise en charge des enfants, situations particulières

Le CVE Les Acacias a accueilli 4 enfants qui n'avaient pas encore 30 mois lors du transfert de la rentrée d'août 2013 depuis le Centre de Vie Infantile Le Tilleul, et cela en accord avec l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE).

Petite enfance

4 autres enfants avec des difficultés personnelles ou familiales ont également été accueillis, dont 2 enfants placés avec des mandats SPJ demandant une étroite collaboration avec ce service pour leur suivi et 2 enfants souffrant de troubles du développement, pris en charge en parallèle par différentes instances dont le Service Educatif Itinérant (SEI).

Personnel

Il n'y a pas eu de mouvement en ce qui concerne le personnel fixe durant l'année. Toutefois, des remplacements ont dû être opérés en raison des absences de longue durée d'une éducatrice et de la cuisinière (grossesse).

Formation, pédagogie et consultation externe

En ce qui concerne la formation continue, l'accent a été mis, en 2013, sur la technique de «Child coaching» et acquisition d'outil de Müller Christian, pédopsychiatre, en lien avec le thème suivant : «Comment coacher les enfants qui attirent l'attention négativement sur eux». Il y a eu, en outre, des lectures collectives et des partages durant les colloques de l'équipe éducative du soir ayant trait à 2 livres, «Interroger la qualité. Penser les conditions d'accueil favorables au jeune enfant», Edition PEP, d'une part, et «Comprendre le mutisme sélectif. Guide à l'usage des parents, enseignants et thérapeutes», Elisa Shipon-Blum, d'autre part.

De plus, deux consultants externes sont intervenus, l'un fournissant des pistes de développement du chant auprès des enfants et l'autre pour travailler et réfléchir à la gestion de situations difficiles pouvant se présenter en lien avec les usagers externes (familles).

Camp & fêtes

Un camp de 2 jours, avec les enfants et le personnel d'encadrement, a eu lieu à la Vallée de Joux, comme en 2012, mais cette fois la nuit s'est déroulée dans des tipis à la place de la ferme. Cela s'est révélé être une magnifique aventure.

Le souper canadien auquel les parents sont invités a eu lieu le 4 juillet. Il s'est déroulé dans la convivialité, par une belle journée ensoleillée, et a donné lieu à la manifestation de beaucoup d'émotion en raison du départ imminent de nombreuses familles (enfants scolarisés dès la rentrée d'août).

La fête de Noël a eu lieu le 19 décembre à Corminjoz avec, au programme, un spectacle de Noël pour les enfants.

Unité d'Accueil Pour Ecoliers La Fourmi Bleue

L'augmentation de la capacité d'accueil, décidée en 2012, offre désormais aux habitants de Prilly 36 places par jour en UAPE.

Durant la première partie de l'année, La Fourmi Bleue a desservi trois établissements scolaires (Bel Orne, Jolimont, Collège du Centre) puis deux, dès la rentrée scolaire d'août (Jolimont et Collège du Centre), décision motivée par la répartition géographique des demandes et des inscriptions enregistrées, d'un côté, et par la nécessité de rationaliser les trajets, de l'autre.

Fréquentation

Du mois de janvier à juillet 2013, 37 enfants ont fréquenté La Fourmi Bleue et, du mois d'août à décembre 2013, 43 enfants. A la rentrée d'août, parmi les 28 nouveaux enfants inscrits, 13 provenaient du Centre de Vie Infantile Les Acacias, 2 d'autres garderies (Bobst et Amadou), 2 des accueillantes en milieu familial et 11 de leurs familles directement.

Prise en charge des enfants

Le programme avec les enfants doit tenir compte et s'adapter en fonction des trajets d'allers et de retours entre La Fourmi Bleue et l'école, les heures d'école et les repas pris à La Fourmi Bleue, à savoir le petit-déjeuner pour certains, le repas de midi pour tous et le goûter.

Petite enfance

En dehors de ces moments spécifiques, l'accent est mis sur le jeu pour les autres plages de temps passées à La Fourmi Bleue. A ce titre, les grands locaux de Corminjoz sont extraordinaires pour le développement d'activités en tous genres. Favoriser des jeux collectifs qui développent l'imagination et le sens du partage est le premier objectif de l'équipe éducative. Les éducatrices proposent aussi aux enfants des activités plus structurées et cela en fonction de leurs besoins et de leurs demandes. Il peut s'agir alors d'activités de bricolage, de jeux de société, de lecture, etc.

De plus, différentes sorties culturelles (musées, théâtres, spectacles, contes) sont régulièrement organisées les mercredis après-midis ou durant les vacances scolaires.

Personnel

L'équipe éducative est constituée de 4 éducatrices et de trois apprentis ou stagiaires.

Mme Carole Robyr-Diallo, Directrice, a donné sa démission pour la fin du mois de novembre. Elle sera remplacée dès le mois de janvier 2014 par Mme Anne Curchod, déjà directrice du Centre de Vie Infantile du Tilleul.

Fêtes

En juillet, une bonne grillade a permis à toutes les familles de se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur.

En novembre, l'équipe éducative a mis sur pied avec les enfants un spectacle de chant «Bienvenue à Corminjungle» pour la fête des Luminions. Les parents ont été invités à cet évènement traditionnel, qui a rencontré un grand succès.

Centre de Vie Infantile Le Tilleul

Fréquentation

En 2013, 68 enfants ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Le Tilleul. En août, 25 enfants en âge de changer de groupe ont quitté Le Tilleul. 18 d'entre eux ont été accueillis par le Centre de Vie Infantile Les Acacias, 5 sont partis dans la garderie de Romanel et 2 ont été placés chez une accueillante en milieu familial.

Il s'agit de relever la pleine occupation de la structure en 2013, situation analogue à celle de 2012.

Changement de direction

L'année 2013 a été marquée par un changement de direction à la tête du Tilleul avec le départ, le 30 avril, de Mme Lucia Tenore. Ce poste de directrice n'a pas été remis en concours de suite pour permettre une réflexion plus globale sur l'organisation générale du travail et les dotations au sein de la Fondation des Acacias. Durant cette période de transition, la gestion opérationnelle a été assumée par Mme Nicole Simonet-Say, Directrice des Acacias, pour les aspects éducatifs, et par Mme Patricia Rollier pour les aspects de gestion administrative.

Le poste de directrice a été mis en concours à un taux d'activité de 50 % en lieu et place de la dotation initiale de 70 %, le 20 % restant devant renforcer le secrétariat. Mme Anne Curchod occupe cette fonction depuis la rentrée d'août.

Pédagogie

Tout au long de l'année, les enfants ont vécu de nombreuses activités et reçu les soins nécessaires pour leur bien-être.

Dans la seconde partie de l'année, les deux groupes d'éducatrices ont approfondi la réflexion autour de certaines pratiques avec la nouvelle directrice.

Quelques orientations un peu différentes ont été prises, par exemple, au sujet des sorties, promenades ou jeux dans le jardin : les équipes ont depuis lors l'objectif de sortir régulièrement du lieu d'accueil afin de favoriser la découverte du monde environnant.

Petite enfance

Par ailleurs, une collaboration plus grande a été mise en place entre les deux groupes (bébés et trotteurs) et un travail plus précis au niveau de l'observation des enfants durant la journée est réalisé.

Fêtes

En juillet, un souper canadien a réuni les parents sur la terrasse pour une belle rencontre; l'occasion de dire au revoir aux enfants qui s'en vont.

La fête de fin d'année a réuni les parents, les enfants et l'équipe sous la magie du ciel étoilé et des lanternes allumées. Une bonne soupe et du fromage ont nourri petits et grands.

Cette fête a permis aux différents participants de faire plus ample connaissance dans une ambiance de convivialité et de détente. L'intégration des enfants dans leur lieu de vie en est renforcée.

Réfectoire scolaire La Fringale

Réorganisation et agrandissement du Réfectoire scolaire La Fringale

Avec l'augmentation de 40 à 60 places concomitant au passage d'un à deux sites (St-Etienne, nouveau site), soit 30 places par site, et les repas préparés par le cuisinier de St-Etienne dès la rentrée d'août 2013, une réorganisation de taille a dû être opérée au sein du Réfectoire scolaire La Fringale et cela à plusieurs niveaux :

- une adaptation logistique des locaux réservés pour La Fringale à St-Etienne et des modifications dans l'aménagement des locaux de la Confrérie;
- l'augmentation du taux d'activité de la responsable de 35 à 40 % et l'attribution d'un taux d'activité supplémentaire de 4.35 % à une monitrice de l'antenne St-Etienne chargée des tâches de coordination;
- la création de 4 postes supplémentaires, à savoir une intendante responsable du transport des repas entre St-Etienne et la Confrérie et trois monitrices.

Il sied de relever que les nombreux changements sous-jacents à cette réorganisation, dont les trajets d'accompagnement des enfants à pied entre les établissements scolaires et les deux cafétérias (jusqu'à l'été et depuis l'ouverture de La Fringale, une partie des enfants étaient véhiculés), ont pu se concrétiser sans heurts. Quant aux collaboratrices entrées en fonction le 26 août, elles se sont rapidement intégrées dans l'une et l'autre des deux équipes de monitrices.

Fréquentation

L'année 2013 a débuté avec un effectif de 41 enfants le lundi, 40 enfants le mardi, 41 enfants le jeudi et 36 enfants le vendredi.

A la rentrée d'août 2013, le nombre d'enfants accueillis à La Fringale s'élevait à 45 enfants le lundi (dont Confrérie 21 et St-Etienne 24), 52 enfants le mardi (dont Confrérie 32 et St-Etienne 20), 52 enfants le jeudi (dont Confrérie 31 et St-Etienne 21) et 44 enfants le vendredi (dont Confrérie 25 et St-Etienne 19).

Le nombre total d'enfants fréquentant le réfectoire au début de l'année 2013 était de 59.

Le nombre total d'enfants fréquentant le réfectoire à la rentrée 2013-2014 était de 75 (dont Confrérie 38 et St-Etienne 37).

Le taux d'occupation de la structure était au maximum durant le premier semestre (40 places) et sous-occupé à hauteur de 30 % du côté de St-Etienne durant le deuxième semestre ce qui est en général le cas lors de l'ouverture d'une nouvelle structure ou d'une modification majeure d'une structure existante (60 places).

Fête de fin d'année

Le souper canadien traditionnel du mois de juin, où les parents sont invités, a rencontré un grand succès avec environ 90 à 100 personnes présentes.

Jeunesse

PRÉAMBULE

2013 peut être considérée comme l'année du rassemblement. En effet, la création du Service jeunesse au sein de l'administration communale a permis de mettre en place et/ou de développer de nouvelles synergies entre les différents secteurs en lien avec la jeunesse. Dorénavant l'organisation des colonies, le Centre de loisirs «Carrefour Sud» et le Travail social de proximité sont réunis au sein dudit service. Un plus indéniable pour les professionnels et acteurs jeunesse, mais surtout pour les jeunes prillérans concernés.

Il a été créé et ajouté, à ces trois secteurs, les premiers jalons d'un encadrement et d'un accueil parascolaires pour les 11 ans et plus. Suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis N° 1-2013, les élèves du collège du Grand-Pré (7^{ème} et 8^{ème} Harmos) peuvent, sur inscription, participer à deux ateliers parascolaires, «les midis qui bougent» et l'atelier «Déco». Pour le premier, les élèves concernés peuvent se défouler 3 midis par semaine dans une salle de gymnastique du collège. Le second atelier propose quant à lui de développer encore plus leur sens artistique en créant des décorations et des bricolages et ceci quatre fois par semaine. Deux animatrices encadrent les élèves inscrits.

Enfin, l'ouverture du nouveau local jeunesse, «l'After School», permet aux écoliers du Grand-Pré et de l'Union d'avoir un lieu commun pour se divertir, écouter de la musique, faire leurs devoirs quelquefois, mais également, comme ils aiment à le dire, pour se «poser». Cette possibilité supplémentaire permet encore plus de tisser le lien et développer une relation de confiance avec la jeunesse locale. Cette possibilité leur est donnée une après-midi par semaine, le mardi de 15h30 à 18h00.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

Soutiens individuels et accompagnements

Une trentaine de situations ont été suivies individuellement et pour certaines ont débouché sur un accompagnement vers des structures spécialisées dans le domaine.

Ces jeunes ont été accompagnés car ils se sentaient démunis ou en rupture face à leur avenir professionnel et ont pu être soutenus et/ou accompagnés. Après un rendez-vous ou plusieurs mois de suivis individuels, de coaching et de valorisation des compétences, ces jeunes ont trouvé un apprentissage ou une formation professionnelle, sont sortis de leur isolement et s'investissent dans des projets de citoyenneté, ont pu obtenir des informations sur une consommation à risque et en parler. Certains se sont confrontés à du rejet en lien avec leur orientation sexuelle et d'autres ont été accompagnés dans leur conduites défis, le questionnement des normes et règles sociales, faisant partie de leur vie d'ados.

Activités diverses

Les activités, diverses et variées, chapeautées par les Travailleurs Sociaux de Proximité ont rencontré un vif succès, le besoin et la demande étant considérables :

- le Foot en salle avec 25 à 30 jeunes par ouverture, plus de 800 en cumulé lors des 3 premiers et 3 derniers mois de l'année, plus de 90 jeunes différents fréquentent la salle, sans oublier l'organisation du traditionnel tournoi amical de l'Ouest qui a réuni plus de cent jeunes du district;
- la Capoeira avec 15 adeptes par ouverture, dès l'âge de 10 ans, plus de 500 en cumulé la découvrent et l'apprennent (près de 45 Capoeiristes différents);
- l'été au parc rassemble les petits, les jeunes et les adultes dans des mêmes lieux; l'espace vert du Grand-Pré et la place de jeu de Mont-Goulin (uniquement pendant les vacances d'été) permettent de divertir petits et grands;
- «Du côté des filles» avec 7 à 10 jeunes par ouverture, plus de 110 en cumulé lors des 3 premiers et 3 derniers mois de l'année; plus de 20 jeunes différentes fréquentent la salle;

Jeunesse

- «Coup d pouce», c'est 65 demandes de service en 2013 pour un total de 380 heures; une équipe de 39 jeunes à disposition des sociétés, des services communaux et de la population;
- en trois mois d'ouverture, le nouveau local jeunesse, «l'After School», se place déjà comme un lieu incontournable pour les jeunes; son aménagement, basé sur l'esprit participatif, a permis à une quinzaine de jeunes de créer leur lieu de rencontre et de se l'approprier; en moyenne 22 jeunes fréquentent le local à chaque ouverture et ceci va en augmentant.

Les particularités des activités jeunesse offertes aux Prillérans résident dans la mixité sociale et culturelle des participants. Il n'est pas rare de côtoyer entre 15 à 20 nationalités différentes lors d'une animation. Sans compter la notion intergénérationnelle présente dans les actions telles que «l'Été au parc» et «Coup d pouce»; la mixité fait également partie des prérogatives dans ces deux activités, de même qu'à la Capoeira.

Le Service a également lancé un nouveau projet autour de la décoration des armoires électriques sur le territoire communal.

Avec le soutien d'un graphiste reconnu, les jeunes qui le désirent peuvent proposer un projet de décoration de l'armoire électrique de leur quartier.

Par l'intermédiaire du fonds de soutien aux projets jeunesse, la Commune a contribué financièrement à l'installation d'une Radio-Web, Radio Check Hits, dans les abris du collège du Grand-Pré. Cette radio, portée par 7 jeunes, émet sur internet en alternant entre musique, reportage et animation. De nombreuses synergies sont d'ores et déjà envisagées.



CENTRE DE LOISIRS – CARREFOUR-SUD

2013 a été marqué par plusieurs changements au sein du Centre de loisirs, liés d'une part à la nouvelle organisation du Service jeunesse de Prilly, et d'autre part au départ de Stéphane Köhntopp, animateur depuis 2011. Il a été remplacé par Alexandra Rubin, animatrice socioculturelle, dès le 1^{er} juin 2013. L'équipe des moniteurs a également connu quelques mouvements: Malaïka Kanda Bile et Simon Gilbert ont rejoint l'équipe pour remplacer des départs. La collaboration avec D. Master s'est renforcée par l'accueil de leurs cours au sein des locaux de Carrefour-sud.

Activités

Les permanences d'accueil restent ouvertes du lundi au vendredi de 19h00 à 22h30. L'arrivée d'un nouveau groupe de plus jeunes a obligé l'équipe à mettre en place un encadrement plus soutenu dans le salon-jeu. Le Conseil de maison a été relancé avant l'été pour mieux impliquer ce groupe dans la vie de Carrefour-sud.

En outre, le centre est ouvert le samedi matin et avant 19h00 pour des cours de danse pour les enfants et les jeunes.



Jeunesse

Plus d'une dizaine de cours de danse sont proposés chaque semaine. Une quinzaine de groupes de danse et de musique utilisent les salles du centre pour s'entraîner et répéter chaque semaine. Plusieurs stages de danse avec des célébrités internationale du Hip-hop se sont tenus dans les locaux du centre pendant des accueils.

Les locaux sont également prêtés au groupe ARoda tous les samedis après-midis et un dimanche par mois pour leurs activités folkloriques. L'amicale des maquettistes de Prilly est présente le mercredi soir et un samedi par mois. La réservation du centre les mercredis après-midis et les samedis soirs pour des boums d'anniversaire est très prisée par les parents et les enfants.

Afin d'assurer la qualité des cours et de l'encadrement des enfants, une formation «moniteurs de danse centre de loisirs» a été organisée en collaboration avec l'ASCS (Association de soutien de Carrefour-sud), D.Master et JDS Event entre septembre et octobre 2013.

En avril, à titre de formation continue, un conseil des moniteurs a permis d'aborder plusieurs aspects liés à l'adolescence et à l'encadrement des permanences d'accueil. Les animateurs ont suivi une formation BLS-AED organisée dans le cadre du Service jeunesse avec la section des Samaritains de Prilly.

Carrefour-Sud participe régulièrement aux séances du groupe de Coordination jeunesse de l'Ouest lausannois, J-Ouest, ainsi qu'aux séances de l'Intercentre vaudois. Un nouveau flyer, dans la même ligne graphique que le Service jeunesse, a été créé et diffusé, notamment par un affichage sur les panneaux SGA du centre-ville en fin d'année. Le site Internet, tenu régulièrement à jour, permet aussi de mettre en ligne des vidéos et des photos des différentes activités.

Le début de l'année a réuni l'équipe pour un souper avec la Municipale, Mme Bourquin-Büchi, pour clore les festivités des 40 ans et remercier les moniteurs de leur investissement dans les différents événements ponctuels et la vie du centre.

Plusieurs événements ont mobilisé l'équipe de Carrefour-Sud au cours de l'année, tels que Fêtons Prilly en juin et une disco en mars pour les plus jeunes. En partenariat avec l'ASCS (Association de soutien à Carrefour-Sud), l'équipe soutient l'organisation de trois manifestations de danse organisées par JDS Event : le festival «Au-delà des préjugés» en janvier, la «Contest night» en avril et le festival «100% Hip-hop» en août. Les animateurs et les moniteurs supervisent la gestion des bars et la préparation des repas «staff». Ils forment et encadrent en parallèle les jeunes bénévoles.

Pendant les vacances d'été, le Centre a proposé dans le cadre du Passeport-vacances un tournoi de ping-pong et deux ateliers, l'un de break-dance, l'autre de rap. Ils ont rencontré un vif succès et seront reconduits en 2014. En fin d'année, le centre accueille les enfants de la gym de Prilly pour leur fête de Noël.

L'équipe a aussi été présente au Marché de Noël des écoles pour tenir un stand avec le Service jeunesse pour mieux faire connaître ses activités aux jeunes prillérans et à leurs parents. En décembre, les traditionnels caramels à la crème ont été confectionnés avec les jeunes et vendus sur un stand au marché de Prilly.

Au niveau des locaux, de nouveaux rideaux ont été posés dans le salon. Un graff a été réalisé durant l'été sur les murs de la salle principale. En juin, une famille de Prilly a offert un flipper qui a été installé dans le salon-Jeux.

L'année s'est conclue avec un souper raclette qui a réuni, entre les jeunes et l'équipe, une quarantaine de personnes.

Jeunesse

DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE

Élèves

Répartition des élèves au 1^{er} octobre 2013

Degré	Nb de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	14	127	122	249	17.7
3P	5	38	52	90	18.0
4P	6	59	58	117	19.5
5P	6	62	53	115	19.1
6P	5	59	52	111	22.2
COES *	3	17	8	25	8.3
Totaux	39	362	345	707	** 18.9

* COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé

** Les COES ne sont pas comprises dans cette moyenne.

Évolution des effectifs et du nombre de classes

Effectifs à la rentrée

2004 :	638	37
2005 :	638	36
2006 :	662	37
2007 :	650	37
2008 :	668	38
2009 :	689	38
2010 :	60	38
2011 :	678	36
2012 :	670	36
2013 :	707	39

Évolution de la moyenne des effectifs à la rentrée

	1-2P	3-6P	Total
2004 :	19.45	19.10	19.16
2005 :	17.81	20.10	19.29
2006 :	19.27	19.00	19.13
2007 :	18.63	18.77	18.70
2008 :	18.63	18.86	18.79
2009 :	20.36	18.20	19.28
2010 :	18.58	19.50	19.04
2011 :	19.27	20.76	20.25
2012 :	18.90	20.66	20.06
2013 :	17.78	19.68	18.94

Répartition des élèves suisses et étrangers

Sur les 707 élèves de l'établissement primaire, 362 sont étrangers, soit 51.20 %. Les étrangers représentent 50 nationalités.

Jeunesse

Evolution de la proportion d'élèves étrangers

Moyenne à la rentrée :

2004 :	52.35 %
2005 :	52.20 %
2006 :	52.11 %
2007 :	50.15 %
2008 :	49.41 %
2009 :	50.80 %
2010 :	51.47 %
2011 :	50.30 %
2012 :	50.30 %
2013 :	51.20 %

Elèves forains

1-2P : 1 élève de Crissier, 3 élèves de Renens.

3-4P : 1 élève de Bretigny, 1 élève de Chavannes-près-Renens, 1 élève de Renens.

5-6P : 1 élève de Renens.

Classes d'enseignement spécialisé : 1 élève de Bussigny, 1 élèves de Cheseaux-sur-Lausanne, 3 élèves de Crissier, 3 élèves d'Ecublens, 1 élève de Jouxten-Mézery, 4 élèves de Renens, 1 élève de Romanel-sur-Lausanne, 1 élève de Sullens.

Elèves de Prilly scolarisés dans d'autres communes

1-2P : 1 élève à Begnins, 3 élèves à Lausanne.

3-4P : 2 élèves à Cheseaux-sur-Lausanne, 1 élève à Lausanne.

5-6P : 2 élèves à Lausanne.

Elèves en écoles privées : 19 élèves.

Elèves en institutions : 13 élèves.

Corps enseignant

Personnel enseignant au 26 août 2013

	A plein temps	A temps partiel	En congé	Total
1-2P	7	12		19
3P	0	10		10
4P	2	8		10
5P	2	8		10
6P	2	6		8
COES	1	4		5
Education physique		2		2
Rythmique		3		3
ACM – ACT	1	1		2
Appui + CIF		8		8
Totaux	15	62		77

Nominations - Démissions

La Lpers (Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud), entrée en vigueur en 2003, a supprimé la nomination des enseignants. Ceux-ci sont engagés par contrat de durée indéterminée.

Mme Monique Gresslin et Mme Françoise Roethlisberger ont pris leur retraite, la première après 20 ans à Prilly et la seconde après 13 ans. Mme Anne Muller a quitté Prilly après 2 ans.

Jeunesse

Personnel employé pour les devoirs surveillés

Au début de l'année scolaire, 21 personnes sont responsables des devoirs surveillés. Parmi elles, une est enseignante au sein de l'établissement primaire. Pour les autres, aucune qualification particulière n'est demandée.

170 élèves, de 4P à 6P + classes spéciales, sont inscrits les lundis, mardis et jeudis. Ils sont répartis en 21 groupes.

Activités culturelles - Spectacles

En juin, tous les élèves ont pu bénéficier sous chapiteau à Corminjoz du spectacle du Cirque Starlight, activité organisée par Mme Milena Fischer, doyenne.

Activités sportives

Plan-Sépey (école à la montagne)

Avril à juin : 11 classes

Octobre à décembre : 11 classes

Des échanges avec la Commune de Morges ont permis à 6 classes de se rendre aux Grandes Roches, au Brassus.

Après-midi de sport (AMS)

Les AMS ont été donnés par Mme Catherine Bourgeois Banderet aux élèves des classes 5-6P et COES.

En fonction de la saison et de la météo, ces après-midi se sont déroulés :

- à la patinoire;
- en forêt et sur les terrains de la Fleur-de-Lys;
- à la piscine de la Fleur-de-Lys;
- en salle de gymnastique.

Programmes

Patinoire : initiation au patinage
 exercices d'agilité et d'équilibre
 jeux collectifs

En forêt : endurance
 jeux par groupes
 respect de la nature

A la piscine : nage et plongeon
 jeux collectifs

Buts et avantages :

- Exploiter des milieux extrascolaires de la Commune pour faire de l'éducation physique.
- Découvrir de nouvelles activités.

Prendre goût à l'effort

Collaborer et jouer avec des élèves d'une autre classe. Possibilité pour les maîtresses d'observer leurs élèves sous d'autres aspects qu'en classe.

Joutes sportives

Comme le veut la coutume, les joutes sportives pour les classes primaires et de développement se sont déroulées sur les terrains de la Fleur-de-Lys. Cette activité est très appréciée des participants. Les joutes ont eu lieu les 24 mai et 12 juin.

Animation gymnastique

C'est Mme Catherine Bourgeois Banderet qui s'est chargée de cet enseignement, offert à titre facultatif, au corps enseignant. Toutes les classes y participent, mais le nombre de celles-ci étant important, chaque classe ne bénéficie de cet appui que trois fois dans l'année.

Jeunesse

Prix «Evelyne Goin»

En mémoire de Mme Evelyn Goin, maîtresse d'éducation physique, décédée le 31 décembre 1994, il a été constitué un fonds permettant de récompenser, chaque année, des élèves ayant fait preuve de fair-play.

Pour l'année scolaire 2012-2013, c'est Chiara Riminucci (classe CYP2/MG7) qui a reçu ce prix.

Courses d'école

Toutes les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école, journée toujours très appréciée.

Les subsides communaux sont les suivants :

Cycle initial	CHF 16.-
CYP1, COES I	CHF 17.-
CYP2, développement	CHF 19.-
COES II	CHF 22.-
Enseignants et accompagnants	CHF 22.-

Services parascolaires

Service dentaire

Le Docteur Willy Burri a effectué les contrôles de bouches des élèves durant les mois de février et mars. Le corps enseignant a apprécié que les contrôles aient lieu dans les bâtiments scolaires (gain de temps).

Prophylaxie dentaire

Mme Myriam Rui, prophylaxiste dentaire, a effectué un passage dans chacune des classes.

Service médical

Le Directeur de l'établissement primaire se plaît à relever l'excellente collaboration du Dr Hervé Vienny et de Mme Annie Martin, infirmière scolaire. Ces deux personnes sont des partenaires indispensables à la bonne marche de l'établissement.

Education sexuelle

En novembre et décembre, Profa a donné 2 périodes de cours d'éducation sexuelle aux élèves de 3P et 6P, et à ceux des classes COES. Les parents concernés ont été invités à une séance d'information.

Divers

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs MacIntosh, avec graveur CD et imprimante couleur à jet d'encre. Les trois salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante laser et d'un scanner.

En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer d'un appareil photo numérique, d'une caméra numérique et d'un beamer.

Le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC) a mis un «Helpdesk» technique à disposition du corps enseignant.

Prévention des accidents par morsures

Les classes de CYP1/1 ont bénéficié d'une animation sur le comportement à avoir envers les chiens. Ce cours a été donné en avril par des membres de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA).

Prévention routière

La Police de l'Ouest lausannois est intervenue en septembre dans les classes 1-2P.

Jeunesse

Info-Energie et Info-déchets

Les classes 5-6P et COES ont reçu une animation-information sur la consommation d'énergie.

Toutes les classes ont bénéficié d'une animation sur le tri des déchets.

Ces deux animations gratuites ont pour but de sensibiliser les enfants à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la gestion des déchets.

Fête des écoles

La Fête des écoles a eu lieu 28 juin s'est déroulée pour la 3^{ème} et dernière fois à Corminjoz.

COLONIES DE VACANCES

La Commission de la Colonie de vacances s'est réunie deux fois en 2013.

Pour la troisième année consécutive, il a été proposé 5 séjours d'une semaine, soit 4 en été et un en automne. De manière générale cette solution donne satisfaction au personnel et aux colons, mais ne permet pas/plus un certain nombre d'activités. Une réflexion est en cours pour trouver des solutions et améliorer, autant que faire se peut, l'attractivité de nos camps.

La colonie de juillet a été particulièrement bien fréquentée, 25 filles et 20 garçons pour la série 1 (série complète) et 25 filles et 20 garçons pour la série 2 (série complète également). Celle d'août un peu moins, avec 8 filles et 16 garçons pour la série 3 et 21 filles et 18 garçons pour la série 4. Total 153 enfants en été.

L'inscription de certains enfants pour deux semaines consécutives a obligé l'équipe à diversifier les activités proposées et ceci à la satisfaction des jeunes concernés.

Le camp d'automne a été mieux fréquenté que l'année dernière puisque 12 filles et 16 garçons y ont participé. Total 181 enfants pour l'année, dont 28 en automne.

A noter que le personnel occasionnel (moniteurs et aides de cuisine) a été engagé proportionnellement à la fréquentation des différentes semaines. Cette année, une mention particulière est à attribuer aux moniteurs et aides de cuisine.

Lors de sa séance de novembre, la Commission s'est penchée sur la question de la longueur des séries. Une nouvelle proposition sera faite pour l'année prochaine, à titre d'essai.

Les modalités d'inscriptions restent inchangées : les parents sont venus lors de deux demi-journées inscrire leurs enfants à la Commune et payent directement le séjour, ce qui a permis d'éviter tout un travail administratif de facturation et de rappels !

Aide sociale communale et Aide individuelle au logement

Généralités

Le Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement est chargé, comme son nom l'indique, de deux activités principales distinctes.

La première, destinée en principe uniquement aux personnes bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, consiste en l'allocation d'un certain nombre de prestations à titre d'aide sociale communale. Elles sont les suivantes :

- aide communale (remboursement de dépenses diverses comme les décomptes d'eau ou de chauffage, frais de pédicure, achat de lunettes médicales, abonnement CFF, etc.);
- participation aux frais d'abonnement Téléréseau et TL;
- octroi de dons et de prêts;
- remboursement de frais d'obsèques.

Ces deux dernières prestations peuvent toutefois être attribuées à toute personne domiciliée sur la Commune de Prilly, qu'elle réponde ou non au critère d'octroi prérequis.

De plus, depuis l'entrée en vigueur de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2013, ce Bureau est chargé de la gestion des allègements financiers consentis, calculés prorata temporis, pour les familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans, pour les personnes au bénéfice des prestations complémentaires, touchant le revenu d'insertion ou requérant d'asile, ainsi que pour les personnes incontinentes.

La seconde activité concerne l'aide individuelle au logement (AIL), qui a pour but de fournir un soutien financier direct aux familles qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent faire face à une charge locative trop importante par rapport à leur revenu.

Statistiques

Aide communale

Les montants maximaux que la Commune rembourse à titre de dépenses diverses sont les suivants : CHF 500.- par année pour les personnes seules et CHF 800.- par année pour les personnes mariées ou les concubins. Au total 130 ménages ont pu bénéficier de cette prestation, soit une légère augmentation par rapport à l'an dernier (2012 : 110).

Téléréseau

163 ménages ont bénéficié d'un remboursement des frais de l'abonnement Téléréseau d'un montant de CHF 11.75 par mois (2012 : 180).

TL

101 personnes ont bénéficié d'une participation de la Commune aux frais d'abonnement TL (2012 : 94)

Transport handicap Vaud et Transport à Mobilité réduite

94 personnes ont bénéficié de la participation de la Commune à la prise en charge de courses subventionnées (2012 : 104).

Aide individuelle au logement

Depuis janvier 2013, 71 demandes ont été déposées auprès du Bureau. 10 ménages ont bénéficié de cette aide. Les autres demandes ont été rejetées car elles ne remplissaient pas les conditions légales requises.

Taxe au sac

A ce jour, 352 ménages ont bénéficié de cette prestation.

Service de défense contre l'incendie et secours

Effectif

	Sapeurs-pompiers		Samaritains	JSP
	Prilly	Jouxten-Mézery		
Effectif au 1 ^{er} janvier 2013	52	2	0	8
Recrutement 2013	10	0	0	0
Démissions en 2013	10	1	0	0
Exclusions en 2013	1	0	0	0
JSP transféré à la section DAP	1	0	0	0
Effectif au 1 ^{er} janvier 2014		53	0	7

Selon les directives de l'ECA, le nombre maximum de sapeurs-pompiers pris en compte doit être de 68. Cet effectif ne tient pas compte du groupe alarme des samaritains et des Jeunes sapeurs-pompiers.

Promotions

Avec effet au 2 novembre 2013 : au grade d'Appointé, les sapeurs Du Pasquier Barbara et Lerho Arnaud. Au grade de Sergent, le Caporal Angelini Riccardo. Au grade de Lieutenant, le Sergent Schwab Sébastien. Au grade de Premier lieutenant, les Lieutenants Relva André et Cavaco José-Alexandre.

Interventions

Le SDIS de Prilly est intervenu à 130 reprises en 2013 (contre 146 en 2012). Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Feux et fumées	30	29
Feux de voitures	9	10
Défense contre hydrocarbures	0	2
Alarmes automatiques	50	42
Tempête, sécurisation de sites	0	3
Inondations	20	30
Inondations éléments naturels	3	4
Ascenseurs bloqués	4	7
Sauvetage de personnes ou d'animaux	5	7
Divers	9	12

A 11 reprises les services du SDIS furent demandés pour le territoire de la Commune de Renens et 3 fois en dehors de son secteur d'intervention.

Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'215 heures de service au Centre Intercommunal de Glace de Malley, afin d'assurer la sécurité et le parage des voitures lors des spectacles Art on Ice, La bande à Mickey, Incroyable Noël sur glace, les soirées Reggaeton et MAD et pour l'aide fournie à la police lors des matchs du LHC. Viennent s'ajouter à cela 203 heures pour assurer le bon déroulement des manifestations qui se sont tenues sur le territoire prilléran.

Outre les interventions courantes, telles que les dépannages d'ascenseurs, inondations et autres, l'année fut relativement calme, mais fructueuse.

Il est important de relever que le nombre de sorties pour la livraison du module "événements naturels et les kits inondations" est en augmentation.

A plusieurs reprises, le SDIS a été sollicité pour transporter le matériel de barrage et pompage dans différents lieux du canton.

Une série de feux de voitures et de containers a demandé de la rapidité et de l'efficacité des intervenants.

La réfection des anciens bâtiments Bobst, conservés par l'entreprise Sicpa, a également occasionné bien quelques sorties. Il en a été de même pour le nouveau Centre commercial.

Service de défense contre l'incendie et secours

Fusion

Contrairement aux années précédentes, 2013 a été une année très particulière, dès lors que certains événements, et non des moindres, ont quelque peu chamboulé les habitudes du SDIS de Prilly, à savoir sa fusion avec celui de Renens.

En effet, avec la nouvelle Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011, un délai de trois ans était imparti aux communes dès cette entrée en vigueur pour regrouper leurs services de lutte contre l'incendie et de secours dans des entités régionales et pour organiser leur exploitation.

Les SDIS de Prilly et Renens collaborant déjà étroitement depuis de nombreuses années, les Municipalités ont décidé de les fusionner et de créer pour ce faire une entente intercommunale. La convention y relative, le règlement du nouveau SDIS et son annexe traitant des frais d'intervention ont été adoptés par le Conseil communal de Prilly le 11 novembre 2013 et par celui de Renens le 14 novembre 2013, puis par le Canton.

En décembre, le budget de fonctionnement du SDIS Malley, Prilly-Renens, a également été approuvé, moyennant quelques amendements.

Parallèlement, les postes de commandant et de commandant remplaçant ont été mis au concours. Pour l'appréciation des candidatures des personnes intéressées, celles-ci ont été transmises aux responsables des ressources humaines des deux Communes ainsi qu'à un inspecteur de l'Etablissement cantonal d'assurance.

Une commission ad hoc a auditionné tous les postulants, pour une détermination et des nominations par les deux Municipalités devant intervenir en janvier 2014.

Matériel

Quelques nouveautés, livrées par l'ECA, ont pris place dans le véhicule tonne-pompe, moyennant quelques aménagements. Des caisses et caissettes à tuyaux, ainsi que des tuyaux en écheveaux ont remplacé les traditionnels dévidoirs.

Ce nouveau matériel, moins lourd, permet à l'équipe d'extinction de gagner en rapidité dans le déploiement des différentes conduites.

Pour prévenir les dégâts causés par les fumées, des stop-fumée et un ventilateur de palier sont venus compléter le matériel de ventilation.

Un maxicroc, outil indispensable pour permettre de passer une corde autour d'un point d'ancrage de façon rapide et efficace, complète cette dotation.

Quant aux nouvelles tenues feu, la livraison tant attendue est arrivée après l'exercice final. Ces nouveaux équipements de protection sont prévus uniquement pour le détachement de Premiers Secours.

Instruction

Un effort particulier a été apporté à la section Premiers Secours, sur la connaissance et l'engagemment du nouveau matériel livré par l'ECA

La location du module d'entraînement "Fire Dragon" de la maison Dräger a permis aux porteurs d'appareils respiratoires d'exercer et d'améliorer leur technique de progression et d'extinction lors d'un feu intérieur. Ils ont également pu expérimenter différents phénomènes du feu auxquels ils seraient susceptibles d'être confrontés.

Pour la section "Renfort", un excellent travail de consolidation sur les missions du sapeur-pompier a été effectué.

Quant à la section Recrues, elle a renforcé ses connaissances acquises lors du cours de formation de base.

Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Les Jeunes sapeurs-pompiers poursuivent avec enthousiasme et volonté leur long apprentissage pour devenir soldat du feu.

Service de défense contre l'incendie et secours

Les efforts, réalisés sur plusieurs années, commencent à porter leurs fruits, puisque trois JSP ont réussi avec succès les épreuves pour l'obtention de la flamme deux. Il s'agit de Sylvain Gandini, Daniel Parella et Vinothan Vickramasingam.

Quant aux deux JSP "flamme trois" de l'édition précédente, Loïc Gandini et Jérémie Chevalley, ils ont rejoint les rangs de la section d'appui et ont commencé la formation de porteur d'appareil respiratoire.

Fiscalisation des soldes

Autre sujet sensible et d'actualité, les soldes sont maintenant considérées comme un revenu, donc soumises à une imposition. Un certificat de salaire, dont la forme sera donnée par l'ECA, devra être transmis à chaque membre du SDIS. Comme tout salaire, celui-ci est soumis à des retenues sociales (AVS, AI, etc.).

Quelques photos souvenir de l'exercice final du 2 novembre 2013, le dernier du SDIS de Prilly !



Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 8-2014,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'adopter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2013.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 31 mars 2014.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Conclusions

Relations intercommunales

PRÉAVIS N° 8 - 2014

2^{ème} PARTIE

INFORMATIONS

DE LA MUNICIPALITÉ DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNALES EN 2013

Relations intercommunales

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNOIS (AJENOL)

Le Réseau AJENOL regroupe les Communes de Prilly, Jouxten-Mézery, Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens et Sullens. Il propose au total 6 structures d'accueil collectif, 3 à Prilly, 2 à Cheseaux et 1 à Romanel. En outre deux réseaux d'accueil familial sont actifs sur tout le territoire couvert par l'AJENOL, celui de Cheseaux, Romanel, Bournens, Boussens et Sullens, constitué en Association, et celui de Prilly-Jouxten, géré par le SAPE. L'AJENOL encadrait, à fin 2013, 74 accueillantes en milieu familial, dont 38 à Prilly, 2 à Jouxten-Mézery, 17 à Cheseaux, 14 à Romanel, 1 à Boussens et 2 à Sullens.

L'AJENOL a signé en 2011 une convention de collaboration avec le jardin d'enfants de Jouxten pour l'accueil d'urgence. Cette convention est reconduite chaque année.

En ce qui concerne la politique tarifaire, dont le réseau a la compétence selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) du 20 juin 2006, il a été décidé de reporter la prochaine mise à jour du tarif au 1^{er} août 2014. Dorénavant les modifications tarifaires seront introduites en août plutôt qu'en janvier, pour être adoptées par l'Assemblée générale en juin.

Le Comité de l'AJENOL s'est réuni quatre fois en 2013. Ces rencontres régulières permettent de rester en contact avec les structures d'accueil et les coordinatrices. Afin de permettre une meilleure implication du Comité, la structuration suivante en 7 dicastères a été introduite :

1. Finances – politique tarifaire
2. Informatique – liste d'attente centralisée
3. Administration et relations extérieures
4. Développement de l'offre
5. Relation avec les structures d'accueil collectif du Réseau
6. Relations avec les coordinatrices
7. Evolution du réseau et harmonisation des pratiques.

L'Assemblée générale de l'AJENOL quant à elle s'est réunie les 5 juin et 13 novembre 2013.

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants), le réseau AJENOL a régulièrement été présent aux «Rencontres des réseaux». Une délégation du Comité a participé aux diverses rencontres de la Faîtière des réseaux d'accueil vaudois.

Le tableau ci-dessous reprend les données collectées par Statistiques Vaud et propose une vision synthétique des prestations offertes par l'AJENOL en 2013 :

	Nombre de places offertes	Nombre d'enfants accueillis				Crèches-Garderies Nb jours d'ouverture	AMF Nb heures d'accueil	Nombre de jours d'accueil ¹⁾
		PrSC *	1P-2P	3P-8P	total			
Accueil familial								
Cheseaux-Romanel	212	67	52	92	211		9'505	951
Prilly-Jouxten	148	106	52	71	229		161'147	16'115
Total Accueil familial	360	173	104	163	440		170'652	17'065
Accueil collectif								
Prilly	80	80	44	0	124			18'160
Tilleul	24	40				227		5'448
Acacias	20	40				227		4'540
Fourmi Bleue	36		44			227		8'172
Cheseaux	44	44	37	0	81			8'148
Galipette	20	44				225		4'500
Funambules	24		37			152		3'648
Romanel	20	31			31	235		4'700
P'tits Bonshommes	20	31						
Total Accueil collectif	144	155	81	0	236			31'008
Total général	504	328	185	163	676			48'073

* Préscolaire

¹⁾ moyenne : 10 h/jour

Relations intercommunales

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA SANTE ET LE MAINTIEN A DOMICILE (APROMAD)

La présentation chiffrée des prestations réalisées en 2013 démontre que cette année fût conforme aux prévisions aussi bien fonctionnelles que financières.

Ce que ces chiffres ne disent pas c'est l'engagement constant au quotidien des équipes des CMS pour assurer leur mission auprès de la population et ceci dans un contexte en évolution. Ils ne disent pas non plus l'apport bénéfique pour les clients d'un contact régulier et personnalisé avec le personnel des CMS.

Parallèlement à la réalisation des prestations quotidiennes, l'ensemble du personnel s'est effectivement préparé au profond changement que va entraîner la mise en place du projet IRIS, qui sera implémenté au début 2014. Très brièvement résumé, ce projet consiste à équiper les collaborateurs d'outils numériques, opérer une refonte complète des procédures de travail, réorganiser les CMS et harmoniser les pratiques administratives.

Assurer les prestations, maintenir la qualité des soins et des contacts avec les clients tout en se formant à de nouvelles pratiques informatiques et organisationnelles, tel a été le défi que l'ensemble du personnel de l'association a su relever durant l'année 2013.

Nombre de clients par CMS	2011	2012	2013	Évolution en % 2012-2013
Cully	618	679	633	- 6.78
Echallens	547	539	549	+ 1.86
Epalinges	405	426	410	- 3.76
Le Mont-sur-Lausanne	460	481	466	- 3.12
Oron	551	561	598	+ 6.60
Prilly-Nord	477	485	501	+ 3.30
Prilly-Sud	452	450	438	- 2.67
Pully	866	861	868	+ 0.82
Total	4'352	4'458	4'436	- 0.50

ARASPE (SÉCURITÉ SOCIALE) - RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION

De CHF 4.5 millions en 2011, passant par CHF 5 millions en 2012 et CHF 5.6 millions en 2013, le budget cumule à CHF 6'246'209.- pour 2014, soit une explosion vertigineuse en peu d'années. Cette évolution, à première vue inquiétante, mérite analyse. D'abord, une grande partie de cette augmentation n'est pas liée à l'aggravation de la situation sociale. Elle est surtout due à un report des charges de la Confédération aux Cantons et, dans le Canton de Vaud, par ricochet, aux Communes à travers la facture sociale. C'est ainsi que la 5^{ème} révision de l'AI a porté le début du droit à la rente d'invalidité au plus tôt à six mois après le dépôt de la demande. Avant la révision, le début de la rente pouvait remonter dès le constat de l'invalidité à plus d'une année avant le dépôt de la demande. Ce décalage économise à l'Assurance invalidité des rentes considérables, mais a, en revanche, pour conséquence une réduction drastique des rétroactifs à rembourser à l'aide sociale. La révision de l'Assurance chômage avec la diminution de jours de chômage indemnisés a augmenté le nombre de personnes en fin de droit. Il faut ajouter à ces éléments l'effet de la réforme de la péréquation et de la répartition des tâches (RPT) concernant les institutions pour personnes en situation de handicap. C'est aux cantons de se substituer à la Confédération. Ces facteurs de croissance des dépenses sont imputables à des décisions politiques au niveau fédéral. Lors de la votation populaire, la RPT était présentée par le Conseil fédéral comme opération blanche pour les cantons. Le résultat est un peu différent. Il convient de relever également que la population du bassin ARASPE est passée de 61'000 à 63'000 habitants. A cela s'ajoute le vieillissement de la population.

Relations intercommunales

Parmi les éléments qui contribuent à augmenter la facture sociale, le taux de chômage se situe en bonne place. Il est dans le Canton de Vaud supérieur à la moyenne suisse, malgré une croissance économique plus favorable. Lorsqu'un travailleur perd son emploi, il subit dans la plupart des cas une perte de son savoir-faire. Malgré son expérience professionnelle, son profil ne lui permet pas de trouver facilement un nouvel emploi car ses compétences sont périmées par l'évolution technique. Le seul moyen d'y remédier est de parfaire sa formation devenue lacunaire. Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) est en train de mettre sur pied le programme FORMAD (formation pour adultes). Il fonctionnera de manière identique que FORJAD (formation pour jeunes adultes), qui s'est révélée comme une véritable success-story. Le jeune sans emploi passe par une évaluation de compétences. Il sort du RI pour suivre une formation. Le taux de réussite est excellent. Entre 60 et 70 % des personnes concernées terminent avec un CFC ou un diplôme et parviennent à décrocher un job.

Les Comités de direction des Associations régionales d'action sociale (RAS) ont pour mandat d'exercer un contrôle politique sur l'activité des Centres sociaux régionaux et des Agences d'assurances sociales. Il faut bien reconnaître que leurs moyens sont limités. Le contrôle effectif se fait en première ligne par le biais du *Conseil des régions d'action sociale* et le *Conseil de politique sociale*. A ce niveau, des audits sont menés de manière professionnelle avec des outils efficaces. Par exemple, une enquête sur l'aide sociale accordée à des personnes imposées à la source a démontré qu'il y a environ 7 % d'aide versée de manière induite, les usagers ne déclarant pas toujours leurs revenus. Il s'agit donc d'améliorer les moyens de communication entre l'Administration des contributions et les RAS. D'autres audits sont en cours concernant le travail au gris.

Pour conclure, relevons qu'en ce qui concerne plus particulièrement Prilly, 548 dossiers ont été traités en 2013, parmi lesquels 158 nouveaux dossiers, alors que 161 dossiers ont été clos. L'année écoulée était aussi celle du déménagement de l'Agence d'assurances sociales de Prilly dans de nouveaux locaux, à la route de Cossonay 28b, dans le Centre commercial. Ce changement a permis au CSR de disposer d'un peu plus d'espace à la rue des Métiers.

ASSOCIATION «SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

En novembre 2013, la Police de l'Ouest a rassemblé ses différents services basés à Chavannes, Prilly et Renens sur un seul site à la route des Flumeaux 41 à Prilly. Ce déménagement a été l'occasion d'une réflexion sur la structure organisationnelle de l'Association et a introduit des changements qui se poursuivront en 2014, notamment pour ce qui concerne la Police de Proximité. Pour plus d'informations, le rapport de gestion de la Police de l'Ouest lausannois figure sur le site www.polouest.ch.

Concernant plus particulièrement les activités déployées à Prilly, elles ont été les suivantes :

Répondant communal

Pendant l'année 2013, des réponses et des actions ont été entreprises afin de gérer les diverses problématiques rencontrées durant l'année. Il a été question notamment : de la remise des locaux occupés par le poste de ville et la police administrative dans le bâtiment du Tilleul, d'archivage de documents, de troubles à la tranquillité, de nuisances sonores engendrées par des scooters et la diffusion de musique, de véhicules stationnés sans plaque, de préavis lors de mises à l'enquête, du suivi de plusieurs chantiers importants, que ce soit dans le domaine de la signalisation, du remplacement de signaux routiers, de prolongement/création de zones 30, de pose de miroirs routiers, d'implantation d'ilots pour améliorer la sécurité des piétons, de la création de places pour les deux-roues, mais aussi en matière d'amélioration ou de remplacement des feux de signalisation. Le répondant communal a également supervisé la gestion des inhumations et celle des macarons de stationnement, activité qui l'a amené à prendre part aux travaux liés à la mise en place du plan de mobilité pour le personnel communal et des modifications induites au niveau des tarifs.

Relations intercommunales

Prévention et partenariats

Durant toute l'année 2013, les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats ont mené toute une série d'actions et de campagnes sur la Commune de Prilly.

Elles ont été les suivantes dans le domaine de la circulation routière : "En forme pour la conduite" (alcool au volant), "Dégagez, Démarrez" (nettoyage des vitres des véhicules), "Cours de prévention routière et délinquance juvénile" dispensé aux enfants de la Fondation de Vernand et à plus de 1'000 élèves du district répartis dans une cinquantaine de classes, "Automobilistes-parents" (comportement des parents dans la circulation et sur le lieu d'attente aux abords des écoles), "Dans un giratoire ... indiquez votre sortie" (usage obligatoire du clignotant en quittant le carrefour), "Vas-y mollo" (jeunes en trottinette eu égard aux autres usagers), "Merci de t'arrêter pour moi" (rentrée scolaire), "Cherchez le regard" (respect mutuel et anticipation entre piétons et conducteurs), "See You - Sois visible" (visibilité sur et aux abords de la route).

Diverses autres actions ont été réalisées, à savoir : tenue de stands "Cambriolages" dans les Centres commerciaux (phénomène des vols à la nuit tombée), "Pickpocket" (différents types de vols à l'astuce dans les commerces), "Transports scolaires" (port de la ceinture de sécurité pour les chauffeurs et les élèves), stand "Ouest Expo" (thème des vols), "Beurk, encore un maître qui n'a pas fait son travail" (déjections canines); "Pour que vos loisirs restent des moments de plaisir" (vols dans les véhicules et sur les lieux de détente), "Plus belle la ville" (problématique du littering), "Stations-service" (comportement à adopter par le personnel en cas d'agression), stand "Ecoride" (thème de la ceinture de sécurité), "Collège Centre" (comportement inadéquat de personnes, nuisances sonores, littering).

D'autre part, le personnel de la subdivision a maintenu les contacts avec les jeunes en se déplaçant aux endroits où ils se réunissent.

La répartition des activités Prévention et Partenariats à Prilly en 2013 s'établit comme suit :

- Préventif	87.2 %
- Relationnel	9.0 %
- Approche en résolution de problèmes	2.0 %
- Répressif	1.6 %
- Etat-major	0.2 %

Poste de ville / Police mobile

Jusqu'en novembre 2013, période de fermeture du poste de ville liée au déménagement de la Police de l'Ouest à la route des Flumeaux 41, le personnel civil s'est chargé de l'accueil au poste durant les heures d'ouverture, alors que les policiers vquaient à de nombreuses missions de proximité, parmi lesquelles :

- présence dans les commerces suite à une série de vols à la tire;
- patrouilles aux abords du centre d'accueil de l'EVAM;
- interventions et dénonciations suite à diverses affaires de stupéfiants sur le site de Cery;
- présence au Collège-Centre pour répondre à un sentiment d'insécurité face à des attroupements de jeunes;
- surveillance et collaboration en anticipation à des bagarres annoncées entre jeunes.

S'agissant du travail de la police mobile au profit de la Ville de Prilly, il y a lieu d'ajouter 202 actions à caractère préventif ou en relation avec des objectifs spécifiques sur le territoire communal.

Dans le sens contraire, les agents du poste de ville ont prêté leur concours aux brigades d'intervention à 10 reprises au cours de l'année, soit 6 fois pour des manifestations au Centre de glace de Malley et 4 fois durant la journée. Cela correspond à un peu plus de 2 % du temps de travail de ces policiers.

Relations intercommunales

Service de la signalisation

Le Service de la signalisation est composé de trois policiers et d'un collaborateur civil qui gèrent des travaux liés à la signalisation routière sur l'ensemble des 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Leur activité comprend entre autres l'entretien de toute la signalisation, le contrôle des chantiers en termes de signalisation et de sécurité routière, ainsi que l'établissement de plans de circulation et la mise en place de signalisation lors de manifestations.

En 2013, à Prilly, ce service est intervenu à 3 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 226 interventions ont été réalisées sur des chantiers. Les policiers sont également intervenus lors de 118 manifestations, dont Art on Ice, la Fête des écoles primaires et Fêtons Prilly, la course pédestre "A travers Prilly" et lors de l'étape de départ du Tour de Romandie. Enfin, 210 interventions ont été réalisées notamment dans le cadre de la réorganisation du parcage et la modération du trafic sur l'avenue Mont-Goulin, du chemin de la Coudraie et du chemin d'Ombreval, en collaboration avec le Service des travaux de Prilly, ainsi que pour la pose de compteurs routiers.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE (ASIGOS) - RAPPORT DE M. S. CORDAY, DIRECTEUR

Rentrée scolaire 2013

En août 2013, le nombre d'élèves est en baisse (869 élèves) par rapport à l'année précédente (913 élèves). Cette différence s'explique par une volée sortante plus grande que la volée entrante mais aussi par le choix fait par l'établissement de La Chamberonne de garder les 9 VP à Cheseaux. 47 classes ont été ouvertes, dont 16 au collège du Grand-Pré (288 élèves en 7-8P). Au collège de l'Union, il y a donc 581 élèves dans les classes de 9e, 10e et 11e années et la classe d'accueil.

Corps enseignant

Outre le départ remarqué d'Alain Gillièron, après plus de 35 ans d'enseignement à Prilly, une petite dizaine d'enseignants sont partis vers d'autres horizons. Tous ont été chaleureusement remerciés. Ces quelques changements furent compensés par des transferts d'enseignants venant d'autres établissements et des stagiaires en formation. C'est ainsi que l'on compte 9 nouveaux enseignants titulaires, remplaçants, stagiaires dans l'établissement.

Conseil de direction

Le conseil de direction s'est aussi légèrement modifié puisqu'Anne-Françoise Bonard a quitté le poste de doyenne pour se concentrer sur ses élèves et sur la formation des stagiaires. On peut toujours compter sur l'engagement de Christian Pralong, Christian Baur, Luc Matthey-Doret, Muriel Cantin et Marc Isenring, doyenne et doyens, qui voient Caroline Stupar les rejoindre pour partager les tâches et les responsabilités décanales. Le conseil siège une fois par semaine sous la présidence du directeur et traite de tous les dossiers administratifs ou pédagogiques en cours.

Pédagogie

L'année scolaire 2012-2013 s'est terminée sereinement avec, en ligne de mire, les nombreux changements prévus pour la rentrée suivante. La préoccupation générale concernait plutôt la préparation de l'année scolaire 2013-2014.

En août 2013 est entrée en vigueur la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire). L'accent a été mis sur l'organisation d'une structure qui permet d'individualiser l'horaire des élèves mais qui génère de nombreuses contraintes difficiles à respecter.

Relations intercommunales

Ce travail de préparation a permis à la nouvelle 9e VG/VP de démarrer en conformité avec les textes légaux. Les élèves de 9VG doivent utiliser de manière systématique un casier, puisqu'ils changent régulièrement de salle et de groupe. On a pu remarquer assez rapidement que les cours sans niveau (anglais en particulier) allaient être compliqués à enseigner tellement les écarts entre les élèves sont importants. De plus, l'absence de véritable classe et maîtres de classes déstabilise les plus fragiles. Pour cette raison, une enseignante spécialisée a été engagée en soutien et accompagnement. Elle peut ainsi prendre en charge les élèves en difficulté dans leurs apprentissages et dans leur organisation.

La vie de l'élève de l'établissement est toujours enrichie par de nombreux camps, sorties, visites ou spectacles. Ils contribuent à développer les compétences sociales et apportent des connaissances culturelles ou sportives.

Appui en 7P et 8P

Les périodes hebdomadaires d'appui par classe continuent de permettre aux élèves de progresser et de tenir le rythme imposé par les objectifs à atteindre. Les horaires permettent d'organiser un appui en mathématiques, français et allemand. Ces appuis collectifs sont complétés par la mise en place d'un groupe de soutien formé de trois enseignantes spécialisées. Ce dispositif permet d'aider les élèves en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés.

Etudes surveillées

Aux heures d'études surveillées, un quart des élèves restent à l'école pour leurs devoirs. Depuis août, ces études surveillées ont été remplacées, au Grand-Pré, par des devoirs surveillés. Engagés par la Commune, les trois surveillants permettent aux élèves de faire leurs devoirs. Ce n'est pas un appui mais uniquement un espace permettant aux élèves de travailler dans un environnement propice. Le subventionnement est assuré par la Ville de Prilly.

Structure d'accueil temporaire SAT

Les élèves et les maîtres utilisent toujours cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation a fortement progressé (118 élèves cette année, 60 l'année précédente). Cette augmentation justifie son fonctionnement et le conseil de direction est attentif au fait que cette solution ne se banalise pas.

Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité (MATAS)

Trajectoire et Dynamo, les structures MATAS ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la Couronne Nord-Ouest-Lausannoise (CRENOL), ont accueilli 6 élèves de Prilly, pour une période de trois mois. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel.

Ces structures sont codirigées par une institution "SPJ" et un établissement scolaire. Depuis août 2013, c'est la direction de l'établissement de Prilly qui est responsable "DGEO" (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire) du MATAS de Renens. Une séance de travail par mois permet de coordonner les admissions et gérer les affaires courantes.

Formation continue

Les enseignants suivent régulièrement des formations continues personnelles, encouragées par la direction générale. La direction de l'établissement a organisé une journée consacrée à l'utilisation de sa plateforme intranet (educanet2), son utilisation et les procédures de communication interne en février 2013. Depuis cette date, une grande partie de la communication entre le secrétariat, la direction et les enseignants passe par voie électronique. Cette plateforme permet également de partager des ressources pédagogiques, un agenda commun et des liens en rapport avec notre travail. L'atelier de supervision, animé par Mme Nicole Dovat, se poursuit cette année.

Relations intercommunales

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions.

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à disposition des élèves. Les élèves de 7-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux "midis-qui-bougent" dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées. La salle d'informatique (certains jours) et la bibliothèque de l'Union sont aussi à disposition. Un espace pique-nique est à disposition dans le hall du collège de l'Union. Les élèves y bénéficient également de la bibliothèque et de l'accueil en salle d'informatique ou en salle d'études.

Dès 15h30

Au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent aux élèves de rester à l'école jusqu'à 16h50 pour travailler. A l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignants et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat et sont peu nombreux.

PROTECTION CIVILE RÉGION OUEST LAUSANNOIS

Le rapport de gestion de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Région Ouest Lausannois sera disponible sur le site Internet de la Ville de Prilly (www.prilly.ch) après son approbation par l'Assemblée régionale dudit organisme, soit à partir du 18 juin 2014.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE – PPLS CRENOL

2013 a été une année marquée par la stabilité tant au niveau des demandes de consultation toujours importantes que du personnel.

De manière constante, le personnel du service s'efforce d'inscrire son travail auprès des enfants dans une réflexion commune avec les parents bien sûr, mais aussi avec les enseignants et l'ensemble des professionnels de l'enfance. Dans cet esprit, une rencontre a été organisée avec l'équipe d'«histoires de parents» (équipe professionnelle accompagnant les parents dans leur fonction éducative) en y associant également les personnes travaillant dans les réseaux scolaires.

Le Service a participé à la réflexion sur l'intégration des enfants allophones lors de leur début de scolarité. Nous soutenons la position que d'avoir très tôt des bases de français et de valoriser le bilinguisme favorise l'intégration sociale et l'entrée dans les apprentissages.

Pour les enfants qui présentent des troubles du développement du langage, pouvoir distinguer la non connaissance du français des troubles spécifiques du langage et de la communication (troubles qui vont se manifester dans toutes les langues parlées par un enfant) permet une intervention logopédique plus précoce et plus efficace.

Constatant que la population enfantine augmente de façon considérable (3 nouvelles classes enfantines supplémentaires en 2013) et donc également les besoins en psychomotricité, logopédie et psychologie, un nouvel espace de réflexion a été proposé sous forme de permanence pour les enseignantes des classes enfantines. Le projet de ces rencontres est d'intervenir en amont des signalements au Service et d'apporter un regard multidisciplinaire sur les difficultés des enfants dans leur développement.

Les propositions de rencontres avec les enseignants de classes particulières ont été renforcées.

Concernant la formation, une stagiaire en psychomotricité et une en logopédie ont été accueillies dans le Service.